

Rapport de recherche archéologique

**Réalisation de travaux d'inventaire archéologique dans le
cadre du projet de doublement de l'Autoroute 55 entre
l'échangeur des Acadiens et l'Autoroute 20 (2021)**



Direction générale des grands
projets routiers du nord et de l'est
du Québec

Mai 2022



Page couverture : Photographie de gauche (Zone P3 ; AU-A55-150) et de droite (Zone H5 ; AU-A55-288).

Réalisation de travaux d'inventaire archéologique dans le cadre du projet de doublement de l'Autoroute 55 entre l'échangeur des Acadiens et l'Autoroute 20 (2021)

Direction générale des grands projets routiers du nord et de l'est du Québec

Numéro de dossier : 3404-21-AD01

Permis de recherche archéologique

21-URBA-04

René Bélanger & Joey Leblanc

Rapport préparé par :

Artefact urbain Inc.

640 rue Tessier Est

Saint-Casimir, Qc G0A 3L0

Canada

<https://www.artefacturbain.ca/>

MINISTÈRE DES TRANSPORTS DU QUÉBEC

Direction générale des grands projets routiers du nord et de l'est du Québec

475, boul. de l'Atrium - 1^{er} étage, local 104, Québec (Québec) G1H 7H9

Mai 2022

RÉSUMÉ

Le ministère des Transports projette d'importants travaux de réfection en vue du doublement de l'autoroute 55 entre l'échangeur des Acadiens et l'autoroute 20. C'est ainsi qu'en 2021, la Direction générale des grands projets routiers du nord et de l'est du Québec (DGGPRNEQ) a mandaté la compagnie Artefact urbain Inc. pour procéder à un inventaire archéologique afin de prévenir les impacts des travaux projetés sur le patrimoine culturel. D'une longueur approximative de 27 km (bornes kilométriques entre 145+500 et 172+500), la zone d'intervention est située sur le territoire de la municipalité de Saint Wenceslas, de Saint-Célestin et de Bécancour, dans les municipalités régionales de comté (MRC) de Nicolet-Yamaska et de Bécancour, faisant partie de la circonscription électorale provinciale de Nicolet-Bécancour, de la région administrative du Centre-du-Québec.

L'inventaire archéologique vise à atténuer les impacts du projet routier (Projet n°154840220) sur le patrimoine archéologique connu et inconnu. De ce fait, il comporte une inspection visuelle de l'ensemble de la zone d'intervention projetée et des sondages systématiques sont réalisés dans 16 zones à potentiel archéologique historiques et paléohistoriques (tableaux 1 et 2). Ces travaux ont été réalisés entre le 31 mai et le 23 juin 2021. Enfin, l'intervention archéologique nécessitait également de localiser avec précision et d'évaluer le site archéologique connu CbFc-5 à l'aide de tranchées manuelles. Ces excavations ont été effectuées entre le 29 et le 31 octobre 2021.

Tableau 1. Sommaire de l'intervention archéologique des zones historiques

Secteurs expertisés	Chaînage	Superficie (m ²)	Nombre de sondages réalisés	Résultat
H1	150+100 à 150+200	1 834.8	5	Négatif
H2	151+100 à 151+200	12 600.7	19	Négatif
H3	153 à 153+100	4 449.4	24	Négatif
H4	155+100 à 155+200	21 685.8	100	Négatif
H5	164+800 à 165	86 409.9	353	Négatif
H6	166+900 à 167	24 322.6	19	Négatif
H7	169 à 169+100	8 835.2	44	Négatif
H8	170+900 à 171	8456	46 (+ 3 tranchées)	Négatif

Tableau 2. Sommaire de l'intervention archéologique des zones paléohistoriques

Secteurs expertisés	Chaînage	Superficie (m ²)	Nombre de sondages réalisés	Résultat
P1	145+500 à 147+500	58 172.4	269	Négatif
P2	154+800 à 155+100	15 201.3	63	Négatif
P3	158 à 161+100	81 753.9	317	Négatif
P4	161+100 à 161+700	17 557.8	47	Négatif
P5	163+500 à 163+900	7 433.8	26	Négatif
P6	165 à 167+100	69 685.2	262	Négatif
P7	167+100 à 168+100	50 370.4	244	Négatif
P8	170+200 à 170+700	13 017.2	50	Négatif

L'équipe qui a mené à terme l'inventaire de l'été et l'automne 2021 le long de l'autoroute 55 était composée d'un responsable d'intervention, d'un assistant et de quatre archéologues de terrain. Malgré le potentiel archéologique dans la zone d'étude élargie du projet, chacune des zones inventoriées s'est avérée négative. De plus, les 21 mètres de tranchées manuelles sur site archéologique CbFc-5 n'ont pas permis de mettre au jour de vestige maçonné en place. À la suite de cette évaluation sur place et de l'analyse post-terrain, les résultats ont permis de définir que le site CbFc-5 est complètement détruit et qu'il ne présente plus de valeur archéologique.

Il est important de noter que deux zones n'ont pas pu être inventoriées archéologiquement, car les permissions d'accès au terrain n'ont pu être acquises au cours du mandat. Il s'agit spécifiquement des zones à potentiel situées à l'est de l'autoroute 55 dans la zone d'intervention P3 (cadastre 5 997 196) et des zones à potentiel situées à l'est de l'autoroute 55 dans la zone d'intervention P4 (cadastre 5 998 768). Après l'analyse des données environnementales, hydrographiques et topographiques, nous recommandons la poursuite de l'inventaire pour ces deux zones lorsque les permissions d'accès au terrain seront acquises. Ces zones comportent un fort potentiel archéologique paléohistorique.

Au final, comme aucun bien ou site archéologique n'a été découvert lors de cet inventaire, aucune expertise archéologique supplémentaire n'est recommandée lors de la poursuite des travaux dans les limites du projet, à l'exception des deux zones précédemment présentées (cadastres 5 997 196 et 5 998 768). Le ministère des Transports peut aller de l'avant avec ses travaux projetés.

ÉQUIPES DE RÉALISATION

MINISTÈRE DES TRANSPORTS DU QUÉBEC

Direction générale de la gestion des projets routiers

Direction de l'environnement

800, place d'Youville - 11^e étage

Québec (Québec) G1R 3P4

M. Ghislain Gagnon, Archéologue responsable de projets

Mme Myriam Cusson, Étudiante archéologue

Direction des grands projets du centre et du nord du Québec

Direction générale des grands projets routiers du nord et de l'est du Québec

475, boul. de l'Atrium - 2^e étage

Québec (Québec) G1H 7H9

M. Mathieu Lachapelle, Ingénieur chargé d'activité

Mme Karine Dallaire, Ingénieure

Mme Marlène Roy, Agente de recherche et de planification

ARTEFACT URBAIN INC.

Administration

M. René Bélanger, Archéologue chargé de projet

Terrain

M. Joey Leblanc, Archéologue chargé d'intervention

M. Simon Paquin, Archéologue-assistant

Mme Andréanne Chouinard, Archéologue de terrain sénior

Mme Marie-Anne Paradis, Archéologue de terrain sénior

M. Éli Blouin-Rondeau, Archéologue de terrain intermédiaire

Recherche/rédaction

M. Joey Leblanc, Archéologue

M. Simon Paquin, Archéologue

Mme Marie-Anne Paradis, Archéologue

Traitement/analyse

M. Joey Leblanc, Archéologue

Infographie

M. Joey Leblanc, Archéologue

Cartographie

M. Simon Paquin, Archéologue

Révision

M. René Bélanger, Archéologue

Mme Marie-Anne Paradis, Archéologue

GRAND CONSEIL DE LA NATION WABAN-AKI

Terrain

M. Jean-Nicolas Plourde, Archéologue de terrain apprenti

Table des matières

RÉSUMÉ	iv
ÉQUIPES DE RÉALISATION	vi
LISTE DES TABLEAUX	ix
LISTE DES FIGURES.....	x
LISTE DES PROFILS	xi
LISTE DES PLANCHES	xii
1. INTRODUCTION	1
1.1 Localisation générale du projet	1
2. MÉTHODOLOGIE.....	3
2.1 Recherches préparatoires	3
2.2 Durée des travaux et l'équipe de terrain	3
2.3 Méthodologie de terrain	3
2.4 Méthodologie en laboratoire	5
3. PAYSAGE ET OCCUPATION HUMAINE	6
3.1 Paysage et contexte naturel.....	6
3.2 Périodes d'occupation paléohistorique	7
3.2.1 Paléoindien (12 500 - 8 000 AA)	9
3.2.2 Archaïque (9 500 - 3 000 AA).....	9
3.2.3 Sylvicole (3 000 - 450 AA)	10
3.2.4 Paléohistoire de la zone d'intervention archéologique	11
3.3 Période d'occupation historique	15
4. ÉTAT DES CONNAISSANCES ARCHÉOLOGIQUES.....	23
5. RÉSULTATS DE L'INTERVENTION ARCHÉOLOGIQUE DE 2021	24
5.1 Zones à potentiel paléohistorique	24
Zone P1.....	24
Zone P2.....	35
Zone P3.....	40
Zone P4.....	47
Zone P5.....	50
Zone P6.....	53
Zone P7.....	59
Zone P8.....	63
5.2 Zones à potentiel historique	66

Zone H1	66
Zone H2	69
Zone H3	74
Zone H4	80
Zone H5	84
Zone H6	90
Zone H7	93
Zone H8 et site CbFc-5.....	96
5.3 Visuel	113
6. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS	116
6.1 Valeurs archéologiques	116
BIBLIOGRAPHIE.....	117
ANNEXE 1. INVENTAIRE DES ARTÉFACTS	
ANNEXE 2. CATALOGUE PHOTOGRAPHIQUE	
ANNEXE 3. MOSAÏQUE DES PHOTOGRAPHIES	
ANNEXE 4. DEVIS MTQ : LOCALISATION DU PROJET ET SECTEURS D'INTERVENTION	

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1. Sommaire de l'intervention archéologique des zones historiques.....	iv
Tableau 2. Sommaire de l'intervention archéologique des zones paléohistoriques	iv
Tableau 3. Cadre chronologique de l'occupation amérindienne dans la région de Québec	8
Tableau 4. Sites archéologiques connus près de la zone d'intervention archéologique MTQ-A55	14
Tableau 5. Ensemble des toponymes actuels et anciens selon les différentes routes présentées sur les plans de 1806, 1815, 1831 et 1852.....	21

LISTE DES FIGURES

Figure 1. À gauche : Carte des cinq successions de formations géologiques présentes dans la zone d'intervention archéologique (zone approximative indiquée dans l'encadré rouge). À droite : Comparatif de la zone approximative d'intervention archéologique 2021 (encadré rouge) sur la carte actuelle	7
Figure 2. Carte de l'évolution du retrait de la Mer de Champlain avec ses différents stades. L'encadré orange indique la zone d'intervention archéologique approximative	12
Figure 3. Carte des sites archéologiques près de la zone d'intervention archéologique MTQ A55. L'encadré orange indique la zone d'intervention approximative et le cercle rouge le rayon de 25 km autour de son centroïde	13
Figure 4. Carte des sept seigneuries couvrant l'actuelle Ville de Bécancour	15
Figure 5. Extrait de la carte de 1709 de Gédéon de Catalogne et de Jean-Baptiste de Couagne. Les auteurs ne font pas de nuances entre les limites des seigneuries Godefroy et Roquetaillade	16
Figure 6. Extrait de la carte du général James Murray en 1763, secteur des seigneuries de Godefroy et de Roquetaillade. Plan of Canada or the province of Quebec from the uppermost settlements to the island of Coudre [cartographic material] as surveyed by order of his excellency governor Murray in the year 1760, 61, & 62, by the following gentlemen vizt. Captn. Holland, Captn. Spry, Lieut. Montresor, Lieut. Peach, Lieut. Fuzer, Lieut. Haldimand, Ensn. Pittman.....	17
Figure 7. Plan réalisé par F. Legendre en 1806, représentant la ligne qui sépare les seigneuries de Godefroy et de Roquetaillade, incluant le cadastre seigneurial, le nom des concessions et les chemins.....	18
Figure 8. Extrait du plan réalisé par Joseph Bouchette père en 1815, présentant les seigneuries Roquetaillade et Godefroy avec les différentes voies routières	19
Figure 9. Extrait du plan réalisé par Joseph Bouchette en 1831, présentant les seigneuries Roquetaillade et Godefroy avec les différentes voies routières	19
Figure 10. Plan de Jean-Baptiste Legendre de 1852. Plan figuratif de vérification de la largeur et limite de la seigneurie Bécancour, montrant par le fait même les chemins toujours utilisés dans la seigneurie Godefroy sur la droite.....	20
Figure 11. Extrait de la carte topographique du canton d'Aston de 1924. Apparition d'une multitude de rang entre les villes de Ste-Eulalie, St-Wenceslas et St-Célestin.....	22
Figure 12 Photographie aérienne du chemin d'accès au chantier mis en place pour les travaux de l'Autoroute 55 en 2005	70
Figure 13. Emplacement du vestige maçonné (rouge) par rapport à la grange sur une photographie aérienne de 1964.....	76
Figure 14. À gauche : Sondage S-7 réalisé par l'équipe d'Arkéos en 2011, vue vers le nord-ouest. À droite : Tranchée 2A réalisée par l'équipe d'Artéfact urbain en 2021, vue vers le sud. La flèche rouge marque dans les deux cas la grande pierre de grès excavée	111
Figure 15. Structure ST-1 dans le sondage S-5 réalisé par l'équipe d'Arkéos en 2011, vue vers le nord-ouest.....	112
Figure 16. Vue à partir du dessus de l'empierrement en pierre, vue vers le nord	113
Figure 17. Photographie aérienne de 1964, présence de l'empierrement séparant les lots cadastraux	114

LISTE DES PROFILS

Profil 1. Croquis stratigraphique de la paroi ouest du sondage test P1-010	28
Profil 2. Croquis stratigraphique de la paroi nord du sondage test P1-046	29
Profil 3. Croquis stratigraphique de la paroi ouest du sondage test P1-084	30
Profil 4. Croquis stratigraphique de la paroi sud du sondage test P1-148	31
Profil 5. Croquis stratigraphique de la paroi ouest du sondage test P1-175	32
Profil 6. Croquis stratigraphique de la paroi nord du sondage test P1-201	33
Profil 7. Croquis stratigraphique de la paroi sud du sondage test P1-244	34
Profil 8. Croquis stratigraphique de la paroi est du sondage test P2-005	38
Profil 9. Croquis stratigraphique de la paroi est du sondage test P2-046	39
Profil 10. Croquis stratigraphique de la paroi ouest du sondage test P3-002	43
Profil 11. Croquis stratigraphique de la paroi ouest du sondage test P3-067	44
Profil 12. Croquis stratigraphique de la paroi sud du sondage test P3-108	45
Profil 13. Croquis stratigraphique de la paroi est du sondage test P3-191	46
Profil 14. Croquis stratigraphique de la paroi ouest du sondage test P4-009	49
Profil 15. Croquis stratigraphique de la paroi nord du sondage test P5-009	52
Profil 16. Croquis stratigraphique de la paroi nord du sondage test P6-103	56
Profil 17. Croquis stratigraphique de la paroi est du sondage test P6-149	57
Profil 18. Croquis stratigraphique de la paroi est du sondage test P6-224	58
Profil 19. Croquis stratigraphique de la paroi ouest du sondage test P7-054	61
Profil 20. Croquis stratigraphique de la paroi nord du sondage test P7-165	62
Profil 21. Croquis stratigraphique de la paroi ouest du sondage test P8-020	65
Profil 22. Croquis stratigraphique de la paroi ouest du sondage test H1-005.....	68
Profil 23. Croquis stratigraphique de la paroi est du sondage test H2-005.....	72
Profil 24. Croquis stratigraphique de la paroi nord du sondage test H2-019	73
Profil 25. Croquis stratigraphique de la paroi est du sondage test H3-005.....	78
Profil 26. Croquis stratigraphique de la paroi ouest du sondage test H3-019.....	79
Profil 27. Croquis stratigraphique de la paroi nord du sondage test H4-027	83
Profil 28. Croquis stratigraphique de la paroi sud du sondage test H5-001.....	87
Profil 29. Croquis stratigraphique de la paroi sud du sondage test H5-181	88
Profil 30. Croquis stratigraphique de la paroi est du sondage test H5-216.....	89
Profil 31. Croquis stratigraphique de la paroi nord du sondage test H6-019	92
Profil 32. Croquis stratigraphique de la paroi nord du sondage test H7-025	95
Profil 33. Croquis stratigraphique de la paroi est du sondage test H8-037.....	101
Profil 34. Croquis stratigraphique de la paroi est du sondage test H8-038.....	102
Profil 35. Croquis stratigraphique de la paroi sud du sondage test H8-041	103
Profil 36. Croquis stratigraphique de la paroi sud du sondage test H8-042	104
Profil 37. Croquis stratigraphique de la paroi ouest du sondage test H8-043.....	105
Profil 38. Croquis stratigraphique de la paroi nord du sondage test H8-044	106
Profil 39. Croquis stratigraphique de la paroi ouest du sondage test H8-045.....	107
Profil 40. CbFc-5 – Stratigraphie des parois nord et est de la sous-opération 2A	108
Profil 41. CbFc-5 – Stratigraphie de la paroi nord de la sous-opération 2B	109
Profil 42. CbFc-5 – Stratigraphie de la paroi nord de la sous-opération 2C.....	110

LISTE DES PLANCHES

Planche 1. Localisation des zones à potentiel archéologique dans la zone d'intervention projetée.....	2
Planche 2. Zone à potentiel archéologique P1	27
Planche 3. Zone à potentiel archéologique P2	37
Planche 4. Zone à potentiel archéologique P3	42
Planche 5. Zone à potentiel archéologique P4	48
Planche 6. Zone à potentiel archéologique P5	51
Planche 7. Zone à potentiel archéologique P6	55
Planche 8. Zone à potentiel archéologique P7	60
Planche 9. Zone à potentiel archéologique P8	64
Planche 10. Zone à potentiel archéologique H1.....	67
Planche 11. Zone à potentiel archéologique H2.....	71
Planche 12. Zone à potentiel archéologique H3.....	77
Planche 13. Zone à potentiel archéologique H4.....	82
Planche 14. Zone à potentiel archéologique H5.....	86
Planche 15. Zone à potentiel archéologique H6.....	91
Planche 16. Zone à potentiel archéologique H7.....	94
Planche 17. Zone à potentiel archéologique H8.....	99
Planche 18. Site CbFc-5 – localisation de l'opération 2 et superposition des interventions antérieures	100
Planche 19. Empierrement agricole entre les zones H1 et H2.....	115

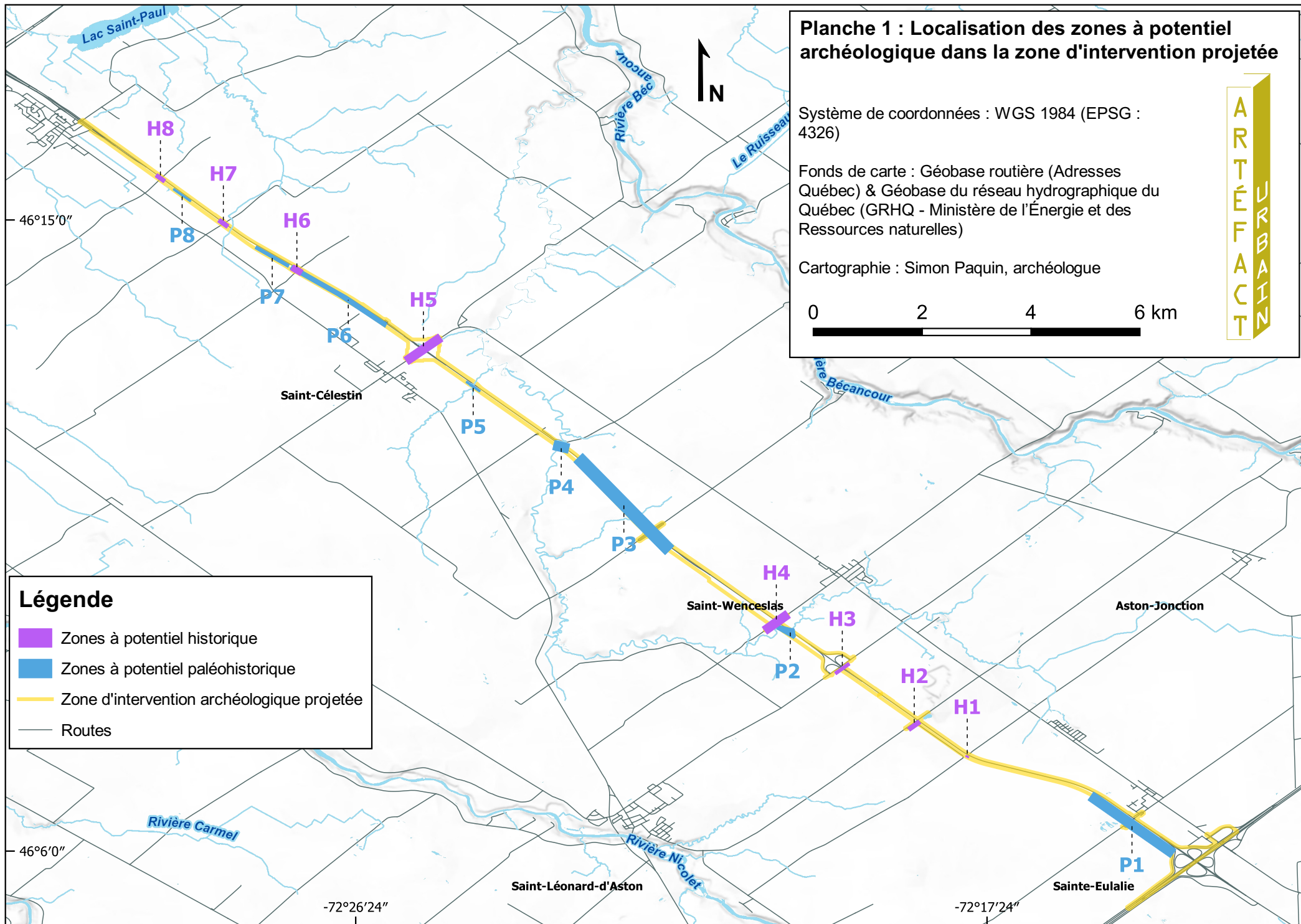
1. INTRODUCTION

Ce rapport présente les résultats des travaux d'évaluation archéologique réalisés dans l'emprise projetée du projet de doublement de l'autoroute 55 entre l'échangeur des Acadiens et l'autoroute 20 (Projet n°154840220). Ces travaux répondent aux recommandations émises par les firmes Arkéos (2011 ; 2012), Archéotec (2013) ainsi qu'aux zones à risques identifiées par les archéologues de la direction de l'environnement du MTQ dans le cadre de l'analyse interne du projet.

La Direction générale des grands projets routiers du nord et de l'est du Québec (DGGPRNEQ) a ainsi mandaté la compagnie Artefact urbain Inc. afin de procéder à un inventaire archéologique dans le but de prévenir les impacts des travaux projetés sur le patrimoine culturel. L'inventaire archéologique vise à atténuer les impacts du projet routier sur le patrimoine archéologique connu et inconnu. De ce fait, il comporte une inspection visuelle de l'ensemble de la zone d'intervention projetée et des sondages systématiques sont réalisés dans les zones jugées à potentiel paléohistorique autochtone et historique euroquébécois identifiées par le ministère des Transports, la MRC de Nicolet-Yamaska et Hydro-Québec. Enfin, le mandat nécessite la réalisation d'une évaluation du site archéologique CbFc-5, afin de localiser avec précision l'étendue de ce dernier. L'ensemble de ces travaux ont été réalisés en deux interventions, soit d'abord entre le 31 mai et le 23 juin 2021, puis l'équipe est retournée sur le terrain entre le 29 et le 31 octobre 2021 afin de compléter certains secteurs préalablement inaccessibles.

1.1 Localisation générale du projet

Les travaux d'inventaire archéologique ont été réalisés sur le territoire de la municipalité de Saint Wenceslas, de Saint-Célestin et de Bécancour, dans les MRC de Nicolet-Yamaska et de Bécancour. La circonscription électorale provinciale traversée par le projet est Nicolet-Bécancour, de la région administrative du Centre-du-Québec (planche 1). La longueur approximative de la zone d'intervention est de 27 km (bornes kilométriques de 145+500 à 172+500).



2. MÉTHODOLOGIE

La méthodologie appliquée au projet n°154840220 de doublement de l'autoroute 55 est celle prescrite par le ministère des Transports présent dans le devis technique 3404-21-AD01. Il prend compte des résultats et les recommandations des expertises archéologiques réalisées antérieurement à l'intérieur des limites du projet, du mandat et le type d'expertise à réaliser, des caractéristiques physiques et environnementales des limites du projet ainsi que des exigences méthodologiques du ministère des Transports en matière d'expertises archéologiques.

2.1 Recherches préparatoires

L'analyse du projet débute par la recherche documentaire, qui concerne les sites archéologiques connus, les lieux patrimoniaux allochtones et autochtones, les aires de protections, les études de potentiel, les zones d'information archéologique et les caractéristiques physiques et environnementales de la zone d'étude. Ces données ont été obtenues en consultant l'Inventaire des sites archéologiques du Québec (ISAQ). Les données relatives aux études de potentiel archéologique proviennent de la base de données du Répertoire québécois des études de potentiel archéologique (RQEPA) (AAQ 2005) et aux centres de documentation du MCC et de l'Agence Parcs Canada.

Autrement, les recherches documentaires sont principalement effectuées via les sites Web de la Bibliothèque et Archives nationale du Québec (BAnQ), la Bibliothèque et Archives Canada (BAC), sur le Portail extranet du ministère de la Sécurité Publique (Portail MSP). Les études et cartes pédologiques proviennent de l'Institut de Recherche et de Développement en Agroenvironnement (IRDA), l'information géologique du Système d'information géominière du Québec (SIGÉOM) et les données environnementales du ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP).

2.2 Durée des travaux et l'équipe de terrain

L'intervention sur le terrain s'est déroulée du 31 mai au 23 juin 2021 par une équipe composée de M. Joey Leblanc, archéologue chargé d'intervention, de M. Simon Paquin, archéologue-assistant, et de quatre archéologues de terrain, Mme Andréanne Chouinard, Mme Marie-Anne Paradis, M. Éli Blouin-Rondeau et M. Jean-Nicolas Plourde. Les travaux se sont poursuivis du 29 au 31 octobre 2021 avec une équipe réduite, soit M. Joey Leblanc accompagné de M. Simon Paquin et de Mme Marie-Anne Paradis. Pour sa part, René Bélanger a occupé le poste d'archéologue chargé de projet tout au long du contrat. Les travaux ont été réalisés en conformité avec les règlements sur la santé et la sécurité sur les chantiers. Tous les membres du personnel de terrain possèdent leur Attestation de formation en santé et sécurité sur les chantiers. Les équipements de protection individuelle, tels les bottes à embout d'acier, le dossard et le casque, ont été requis en permanence.

2.3 Méthodologie de terrain

Les travaux ont débuté par une inspection visuelle systématique de l'aire d'intervention. Ces observations constituent une première étape pour comprendre les transformations anthropiques du milieu et ainsi identifier d'éventuels biens archéologiques présents en surface. De plus, l'inspection visuelle est également de rigueur pour les secteurs où les sondages archéologiques sont impraticables. Ces zones

d'exclusion de sondage se présentent lorsque les sols sont irrémédiablement perturbés par des activités anthropiques ou des bouleversements divers, lorsque les secteurs présentent de fortes pentes et qu'il y a présence de milieux humides ou d'affleurements rocheux. Enfin, lors de la découverte de biens ou de sites archéologiques dans les limites du projet, une inspection visuelle complète des sols de surface entourant le lieu de la découverte est réalisée sur une distance de 10 mètres en périphérie de ce lieu.

Par la suite, les zones présentant un potentiel archéologique paléohistorique et historique ont été sondées manuellement, à la pelle. Ceux-ci ont été regroupés sous 16 zones, huit au potentiel historique (H1 à H8) et huit au potentiel paléohistorique (P1 à P8) (planche 1). Les superficies propices ont fait l'objet de sondages disposés systématiquement en quinconce et espacés entre eux d'une distance approximative de 15 mètres. Chacun de ses sondages a une dimension minimale de 30 cm sur 30 cm (surface de 900 cm²), une profondeur minimale de 50 cm et il est par la suite localisé à l'aide d'un appareil GPS. Le contenu excavé dans chaque sondage est également vérifié minutieusement à la truelle. Pour sa part, le couvert végétal et organique superficiel est déstructuré lorsqu'il est susceptible de renfermer des biens ou des sites archéologiques. Au besoin, des sondages hors des zones à potentiel archéologique identifiées sont réalisés, si les archéologues en jugent la nécessité. Ainsi, tous les biens archéologiques identifiés par inspection visuelle et dans les sondages sont relevés.

Des sondages tests sont également réalisés pour chaque secteur archéologique identifié et chaque fois qu'une différence significative des sols et de l'environnement physique est observée. Autrement, un sondage test est effectué à tous les 500 mètres lorsqu'un secteur archéologique est plus long que cette distance. Ces derniers ont une dimension de 50 cm sur 50 cm (surface de 2 500 cm²) et d'une profondeur minimale de 75 cm. Tous les sondages tests sont identifiés, photographiés et localisés à l'aide d'un GPS.

En cas de découverte archéologique paléohistorique dans un sondage, celui-ci est agrandi pour atteindre des dimensions de 50 cm sur 50 cm et ses sols sont tamisés au tamis 6 mm (1/4"). De plus, une série de sondages supplémentaires disposés en croix, à une distance de 3 mètres de chaque côté du sondage positif, est réalisée. Si un de ces sondages supplémentaires s'avère également positif, la méthode est maintenue jusqu'à ce qu'il n'y ait que des sondages négatifs en périphérie de l'aire de découverte. À ce moment, une nouvelle série de sondages supplémentaires est effectuée, cette fois à une distance de 6 m. Si un de ces sondages était positif, les sondages aux 3 mètres sont repris selon la même méthode. Si toutefois un des sondages à 6 mètres de distance s'avère négatif, le processus d'évaluation prend fin. En ce qui concerne une découverte archéologique historique dans un sondage, la même méthode est mise en place, à l'exception de la distance des sondages supplémentaires disposés en croix, qui sont espacés de 5 mètres (au lieu de 3 mètres).

En ce qui concerne spécifiquement la zone du site CbFc-5 situé dans l'aire d'intervention (Zone H8), 21.5 mètres de tranchées ont été mis en place, le tout divisé en trois tranchées distinctes. Les travaux sur le site archéologique ont été désignés comme l'opération 2. Les tranchées pratiquées ont été différenciées selon une lettre de sous-opération, suivant le système Tikal (Parcs Canada 2005), de A à C (ex. 2A). Chacun des éléments rencontrés dans ces excavations s'est subséquemment vu attribuer un numéro de lot (ex. 2A1). Advenant le cas, chaque vestige observé en tranchée s'est vu attribuer un numéral de centaine. Ainsi, les vestiges de maçonnerie correspondent à des nombres compris entre 100 et 199, tandis que ceux de bois portent des numéros entre 200 et 299. De plus, s'ils sont orientés est-ouest, leur nombre est impair

et si leur alignement est nord-sud, ils sont pairs. L'orientation des données est toujours présentée en référence au nord géographique. Un croquis en plan et en profil des vestiges de fondations ainsi que de la stratigraphie illustrant les différentes couches témoignant de la construction du bâtiment sera réalisé advenant la nécessité. De plus, quelques sondages complémentaires de 50 cm sur 50 cm ont été réalisés, répartis autour des tranchées de manière à évaluer l'étendue du site dans les limites de la zone d'intervention et en permettre l'évaluation quantitative et qualitative. Ces mesures avaient pour but de localiser avec précision et d'évaluer le site archéologique connu CbFc-5.

Enfin, l'ensemble des données sont consignées par le responsable de l'intervention et l'archéologue-assistant à l'intérieur d'un carnet de notes et d'une tablette électronique fournis à chacun. Les tablettes électroniques (Tab Active3) ont également été utilisées pour l'enregistrement d'informations supplémentaires, pour la prise de photographies et pour la prise des coordonnées géographiques (logiciel SW Maps) pour l'ensemble des sondages effectués et pour les éléments particuliers identifiés sur le terrain. Des fiches électroniques (logiciel FastField) ont également été remplies pour chacun des sondages tests, incluant un croquis de paroi et une description des couches observées. L'ensemble de la méthodologie plus technique liée aux divers programmes utilisés sur les tablettes électroniques est présenté dans Paradis et Leblanc (2021).

2.4 Méthodologie en laboratoire

Les vestiges mobiliers ont été emballés dans des sacs de type Ziploc sur lesquels leur provenance archéologique a été inscrite. Ils sont emballés par matériau de fabrication. Les objets plus fragiles sont conservés dans des fioles ou dans de petites boîtes rigides en carton. Du papier sans acide a été utilisé comme emballage de protection. Les objets qui demandent une attention particulière sont transportés rapidement en laboratoire. Des recommandations pourraient être formulées pour la restauration ou la conservation d'objets significatifs. Un code spécifique par sac d'artéfacts ou d'écofacts est attribué. En laboratoire, à l'exception de ceux isolés pour restauration ou conservation, les artéfacts et les écofacts ont été nettoyés à l'eau (origine minérale et vitrifiée) ou à sec (origine organique osseuse et métal) à l'aide d'une brosse aux poils non fermes. Les précautions relatives au nettoyage et à la conservation des artéfacts suivent les mesures du guide produit par le Centre de conservation du Québec (Bergeron et Rémillard 2000). Les artéfacts et écofacts ont ensuite été isolés par matériau, par unité (lot) et séchés. Ils ont par la suite été analysés puis inventoriés à l'aide des codes élaborés par la Ville de Québec (Langlais 1994) et sont présentés à l'annexe 1.

3. PAYSAGE ET OCCUPATION HUMAINE

Cette section du rapport présente le contexte naturel et culturel du secteur des interventions archéologiques réalisées et de la région du Centre-du-Québec dans son ensemble. Cette revue inclut les données géographiques, géomorphologiques et environnementales. Ensuite, les informations relatives aux occupations humaines de la paléohistoire à la période historique sont présentées.

3.1 Paysage et contexte naturel

La région à l'étude fait partie de deux grandes subdivisions géologiques. La première au sud est la province géologique des Appalaches dans la zone tectonostratigraphique de Humber et la deuxième est la province géologique de la Plate-forme des Basses-Terres du Saint-Laurent plus au nord. Celles-ci se subdivisent en cinq successions de formations géologiques (figure 1).

Plus précisément, le premier secteur plus au sud se situe dans le « Groupe de Sillery ». Cette formation géologique se compose d'une alternance de shales rouges, verts, gris ou noirs interlités de zones de grès impurs et de minces interlits de siltstone (SIGÉOM). Le substrat rocheux date du Cambrien, c'est-à-dire entre -700 à -500 million d'années (Globensky 1987 : 33). À l'intérieur de ce secteur, on retrouve la « Formation de la Montagne de Saint-Anselme », une zone géologique de basalte et de schiste à chlorite qui date entre le Néoprotérozoïque et le Cambrien (-1 000 à -500 millions d'années) (SIGÉOM). En se dirigeant vers le fleuve Saint-Laurent, le deuxième secteur se nomme la « Formation de Sainte-Sabine ». Cette formation géologique est constituée d'ardoise argilo-calcaireuse, argilo-dolomitique, dolomitique et argileuse, d'ardoise carbonatée conglomératique, de calcaire argileux et de mudstone calcaireux massif ou laminaire (SIGÉOM). Cette formation date de l'Ordovicien, c'est-à-dire environ entre -500 à -430 millions d'années (Globensky 1987 : 33). Le troisième secteur, en se dirigeant toujours un peu plus au nord, se nomme la « Formation de Nicolet ». Cette formation géologique est formée de shale gris et mudstone avec interlits de grès lithique, de siltstone, de calcarénite, de dalarénite et quelques lits de conglomérat (SIGÉOM). Elle date également de l'Ordovicien. Le quatrième secteur est une mince bande qui traverse la zone d'intervention qui se nomme la « Formation de Pontgravé » qui date également de l'Ordovicien. Cette zone géologique est composée de calcaire silteux avec interlits de shale gris verdâtre et de grès gris verdâtre (SIGÉOM). Enfin, le cinquième et dernier secteur représente une large bande dans la partie la plus au nord de la zone d'intervention archéologique. Ce secteur se nomme la « Formation de Bécancour » et remonte à l'âge Ordovicien comme les secteurs précédents. Cette zone géologique est composée de shale argileux rouge (parfois verdâtre), de grès vert, de siltstone, de gypse et d'anhydrite (SIGÉOM).

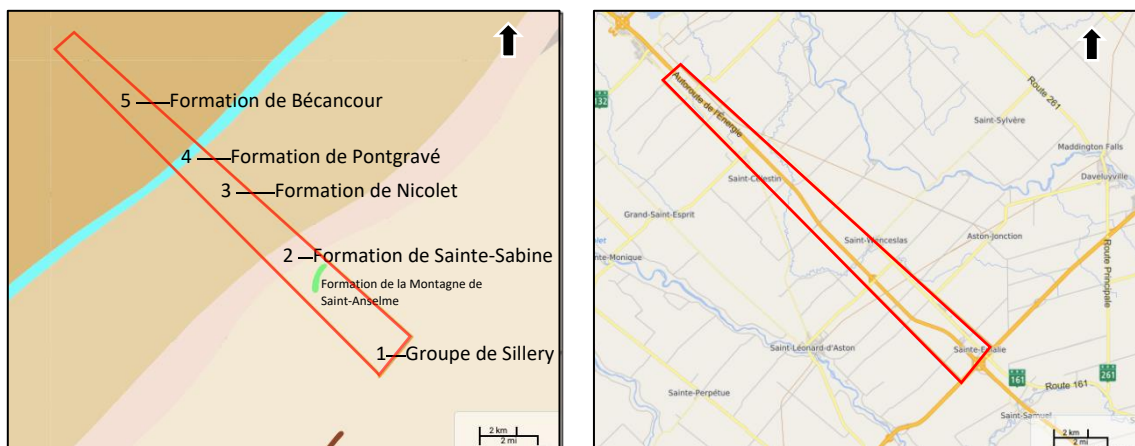


Figure 1. À gauche : Carte des cinq successions de formations géologiques présentes dans la zone d'intervention archéologique (zone approximative indiquée dans l'encadré rouge). À droite : Comparatif de la zone approximative d'intervention archéologique 2021 (encadré rouge) sur la carte actuelle (SIGÉOM)

En ce qui concerne la composition morpho-sédimentologiques des différents secteurs, celle-ci varie grandement le long de la zone d'intervention archéologique. D'abord, le secteur de Saint-Eulalie, au sud de la zone d'intervention (P1 et H1), ainsi que H5 et P5 sont chacun composées de sédiments glaciomarins littoraux et pré-littoraux. Le secteur H2 est formé d'un till en couverture mince et discontinue tandis que H3, P6 démontrent un till en couverture généralement continue. Les zones P2, P3, P4 et H4 représentées par une zone de sédiments glaciomarins fin d'eau profonde. La zone H6 est recouverte d'un till remanié en couverture continue. Le secteur à potentiel paléohistorique P7 est recouvert d'un sédiment lacustre littoral et pré-littoral. Enfin, les zones plus au nord (H7, P8 et H8) se composent de sédiments glaciomarins fin d'eau profonde (SIGÉOM).

Pour sa part, la typologie climatique dans le sud de la province de Québec est caractérisée par un climat continental froid et humide selon la classification de Köppen-Geiger basé sur les normales de 1981 à 2010 (Gouvernement du Québec 2012). Le district écologique du sud de Trois-Rivières jusqu'à Saint-Eulalie est nommée la plaine du Saint-Laurent et possède une zone de végétation de type tempéré nordique avec une forêt décidue et un domaine bioclimatique d'érablière à tilleul de l'est (MFFP 2019).

3.2 Périodes d'occupation paléohistorique

La période précontact sur le territoire québécois a été divisée en trois grandes périodes culturelles archéologiques: le Paléoindien, l'Archaïque et le Sylvicole (tableau 3). Chacune de ces périodes a par la suite été divisée en sous-séquences temporelles définies par des différences de schémas d'établissement et/ou de particularités dans la culture matérielle.

Tableau 3. Cadre chronologique de l'occupation amérindienne dans la région de Québec

Période temporelle	Sous-séquence temporelle	Subdivision
Paléoindien 12 500 - 8 000 AA	Paléoindien ancien 12 500 - 9 500 AA Paléoindien récent 10 000 - 8 000 AA	-
Archaïque 9 500 - 3 000 AA	Archaïque ancien 9 500 - 8 000 AA Archaïque moyen 8 000 - 5 500 AA Archaïque supérieur 5 500 - 3 000 AA	Archaïque récent laurentien 5 500 - 4 200 AA Archaïque post-laurentien 4 200 - 3 000 AA
Sylvicole 3 000 - 450 AA	Sylvicole inférieur 3 000 - 2 400 AA Sylvicole moyen 2 400 - 1 000 AA Sylvicole supérieur 1 000 - 450 AA	Sylvicole moyen ancien 2 400 - 1 500 AA Sylvicole moyen tardif 1 500 - 1 000 AA Sylvicole supérieur ancien 1 000 - 800 AA Sylvicole supérieur médian 800 - 650 AA Sylvicole supérieur récent 650 - 450 AA

(Source : Gates St-Pierre 2010 : 10 ; Pintal 2012 ; Plourde 2011 : 87 ; Taché 2010 : 8)

3.2.1 Paléoindien (12 500 - 8 000 AA)

La phase initiale d'occupation du territoire s'amorce avec le retrait des glaces. Les objets retrouvés dans les contextes de cette période témoignent de groupes qui se déplaçaient sur de grandes distances afin de poursuivre les troupeaux de caribous et qui utilisaient surtout des cherts fins (Pintal 2013 : 22). La sous-période ancienne du Paléoindien s'étend de 12 000 à 10 000 ans AA, tandis que la sous-période récente se termine vers 8 000 ans AA.

Paléoindien ancien (12 500 - 9 500 AA)

Les traces de ces groupes ont été trouvées uniquement en Estrie, dans la région du lac Mégantic, et datent de 12 500 AA (Chapdelaine 2004 ; 2007). Leur industrie lithique est essentiellement taillée et se caractérise par des pointes lancéolées à cannelure de type Neponset/Michaud et de gros outils bifaciaux en plus d'une série d'outils unifaciaux (grattoirs, racloirs et perçoirs) et d'éclats retouchés (Chapdelaine 2007). Ils utilisaient la ressource de chert de Munsungun et celle de rhyolithe du New Hampshire (Chapdelaine 2012). Il semble que le recours à des matières premières lithiques de qualité soit typique des sites paléoindiens anciens (Plourde 2009). Ils récupéraient probablement ces matériaux lors de leurs nombreux déplacements.

Paléoindien récent (10 000 - 8 000 AA)

Bien que les sites associés à cette culture soient généralement mis au jour sur de hauts plateaux dans la vallée du fleuve Saint-Laurent (Benmouyal 1987 ; Chalifoux 1999 ; Dumais 1988 ; 2000 ; Pintal 2006) et en Outaouais (Ruralys 2014), quelques découvertes ont été faites à l'intérieur des terres, en Abitibi et en Estrie (Côté 1998 ; Graillon 2011). Leur industrie lithique est caractérisée par des pointes lancéolées à enlèvements étroits et parallèles (Plourde 2009 : 13) servant à la chasse aux mammifères terrestres et marins et par la taille de forêts et de grattoirs en forme de goutte (Chalifoux 1999). Ils sont associés à une tradition Plano aussi nommée Ste-Anne / Varney. Cette tradition fait référence à des populations originaires des Prairies de l'Ouest canadien migrant vers l'est (Chapdelaine 1994).

3.2.2 Archaïque (9 500 - 3 000 AA)

Les petits groupes d'humains de l'Archaïque sont nomades et fondent leur économie sur la chasse, la pêche, mais aussi sur la cueillette dans un environnement qui voit l'émergence d'un certain couvert végétal (Lavoie *et al.* 2010). La localisation des sites retrouvés dans le Nord-Est américain suggère la participation de ces populations à un vaste réseau d'échanges. Ils établissent des campements près de petits cours d'eau et des établissements saisonniers de plus grande envergure près des plans d'eau favorables à la pêche (CDA 2020).

Archaïque ancien (9 500 - 8 000 AA)

On retrouve des occupations associées à cette première période de l'Archaïque dans la région de Blanc-Sablon (Pintal 1998), à l'embouchure du Saguenay (Archambault 1995), en Estrie (Chapdelaine 2007), sur la Rive-Sud de Québec (Pintal 2012) et dans la région de Québec (CDA 2020). L'Archaïque se démarque du Paléoindien par le recours à la technique du polissage lors du travail de la pierre et par la diversification des sources de matières premières lithiques, dont l'utilisation du quartz (Plourde 2009). Il semblerait que

les groupes de l'Archaïque ancien et du Paléoindiens récents ont vécu de façon contemporaine et ce côtoiement a dû s'effectuer dans la région de Québec (Ethnoscop 2012 : 22 ; Pintal 2002 : 42).

Archaïque moyen (8 000 - 5 500 AA)

Les témoins de cette période se retrouvent dans la région du lac Mégantic (Graillon 1997), à l'embouchure de la rivière Saguenay (Plourde 2003), autour de Blanc-Sablon (Pintal 1998) et en Gaspésie (Pintal 2006). Leur industrie lithique se compose d'outils unifaciaux et de pointes à pédoncule droit ou convergeant de type Neville ou Stark (Boudreau 2008).

Archaïque supérieur (5 500 - 3 000 AA)

La période de l'Archaïque supérieur est divisée en deux sous-catégories : l'Archaïque laurentien (5500-4200 AA) et l'Archaïque final ou post-laurentien (4 200-3 000 AA). L'Archaïque laurentien est caractérisé par des pointes à encoches latérales de type Otter Creek et Brewerton taillées dans du chert Onondaga (Chapdelaine et Clermont 2006). De plus, la culture matérielle des groupes de cette période comprend une variété d'outils en pierre taillée, mais aussi plusieurs objets produits par polissage (Plourde 2009). À la fin de l'Archaïque, les objets fabriqués en cuivre natif ou en os deviennent fréquents. La diète de l'Archaïque supérieur comprend des anguilles, des castors et des cervidés en Outaouais (Cossette 2003) et du phoque, du béluga, du castor, de l'ours, du renard, diverses espèces de poissons et d'oiseaux en Haute-Côte-Nord (Plumet *et al.* 1993).

3.2.3 Sylvicole (3 000 - 450 AA)

La période du Sylvicole est généralement marquée par l'apparition de la poterie dans les assemblages retrouvés en fouille archéologique un peu partout dans la province. Cette vaste période culturelle a été divisée en trois sous-périodes qui ont à leur tour été fractionnées en épisodes. Ces divisions ont été créées en se basant sur l'évolution de la morphologie des décors des poteries (Chapdelaine 1989; Ruralys 2014 : 14).

Sylvicole inférieur (3 000 - 2 400 AA)

Les traces de ce groupe culturel se retrouvent sur l'ensemble du Nord-Est américain et son centre de diffusion est situé dans les Grands Lacs et le nord de l'état de New York (Chrétien 1995 ; Taché 2010 : 19 et 110). Les sites associés à cette phase se répartissent de part et d'autre de la plaine laurentienne, le long de l'axe du fleuve Saint-Laurent, sur un territoire s'étendant principalement de la région de Québec au lac Ontario. Le Sylvicole inférieur se démarque par la production d'une poterie grossière et la pratique de rituels funéraires élaborés. Ils utilisent également une variété de chert appelée le chert Onondaga pour une production standardisée de lames de cache ou de minces bifaces subtriangulaires, représentatifs de la tradition appelée Meadowood. L'utilisation du cuivre pour la conception d'ornements (perles ovoïdes ou rondes) est également attestée (Clermont 1978 ; 1990). La poterie est quant à elle caractérisée par sa forme fuselée, conique ou en ogive, et traitée avec un batoir recouvert de fibres (Plourde 2009). Malgré l'utilisation de la poterie et l'accroissement de la population, les groupes demeurent très nomades.

Sylvicole moyen (2 400 - 1 000 AA)

La période du Sylvicole moyen est divisée en deux phases : l'ancien (2 400 à 1 500 ans AA) et le récent (1500 à 1000 ans AA). On les distingue encore une fois sur la base de l'apparence esthétique et des techniques de fabrication de la poterie (Pintal 2013 : 30).

De légers changements morpho-stylistiques dans la fabrication de la poterie et l'abandon des lames de cache témoignent d'une certaine transition culturelle (Arkéos 2010). Toutefois, les pointes à encoches demeurent populaires. Comme ailleurs dans le Nord-Est américain, les sites de cette période suggèrent un processus complexe de transformation sociale ainsi qu'une augmentation démographique (Ethnoscop 2012 : 24). Une intensification de l'exploitation des ressources de la pêche mènera éventuellement à la sédentarité et à la production alimentaire par le biais de l'horticulture basée sur le maïs et le riz sauvage (Gates St-Pierre 2006). Les nouvelles recherches (Gates St-Pierre et Thompson 2015) laissent entrevoir un processus de développement de l'agriculture amorcé beaucoup plus tôt que ce que l'on croyait pour la région de Québec, soit au début du Sylvicole moyen.

Sylvicole supérieur (1 000 - 450 AA)

La période du Sylvicole supérieur est divisée en trois phases : le supérieur ancien ou tradition Saint-Maurice (Owascoïde) (1000 à 1200 apr. J.-C.), le supérieur médian ou Saguenay (1200 à 1350 apr. J.-C.) et le supérieur récent ou Iroquoien du Saint-Laurent (1350 à 1600 apr. J.-C.) (Tremblay 2006).

Les populations de la famille linguistique et culturelle iroquoienne s'agrandissent et se rassemblent dans des villages en expansion (Ethnoscop 2012 : 25). La domestication des ressources s'accompagne d'une certaine sédentarisation. À partir de la seconde moitié du Sylvicole supérieur, la production horticole se diversifie comptant la courge, les haricots, le tabac et le tournesol. À cela s'ajoute l'accentuation de la présence de parements et de crestellations au sommet des poteries avec des décors qui se complexifient (Ruralys 2014). Durant la phase tardive, la chasse et la pêche deviennent complémentaires à l'horticulture mixte qui se pratique dorénavant près de villages semi-permanents, parfois fortifiés et aménagés loin des routes fluviales, sur des promontoires bien drainés et bien protégés (CDA 2020).

3.2.4 Paléohistoire de la zone d'intervention archéologique

L'occupation de la Rive-Sud du fleuve Saint-Laurent dans la province de Québec par les peuples autochtones est conditionnée par la disponibilité des terres habitables. En effet, l'Inlandsis Laurentidien, qui recouvrait de glace l'ensemble du territoire québécois entame sa lente déglaciation vers 15 000 ans AA (Avant-Aujourd'hui) (Lamarche 2011). Cette déglaciation cause la formation de la Mer de Champlain depuis le lac Ontario jusqu'à dépasser la ville de Québec entre 12 800 AA et 9800 AA (indiqué d'un trait rouge à la figure 2). Le retrait progressif de cette mer délimite de nouveaux rivages qui seront nommés : stade de Rigaud à environ 9 800 AA, le stade de Montréal à environ 8 800 AA et le stade de Saint-Barthélémy à environ 8 000 AA (Bellavance *et al.* 2019 : 18).

La zone d'intervention archéologique a donc été submergée depuis le début de la mer de Champlain jusqu'au stade de Rigaud où la moitié sud devient dégagée. Ensuite, c'est pratiquement l'entièreté de la zone qui devient terrestre au stade de Montréal vers 8 800 AA, mais cela ne veut pas nécessairement

indiquer qu'elles sont habitables à cette période. Pour le moment, peu de sites paléohistoriques ont été répertoriés au sud du fleuve Saint-Laurent dans cette région et aucun de la période paléoindienne.

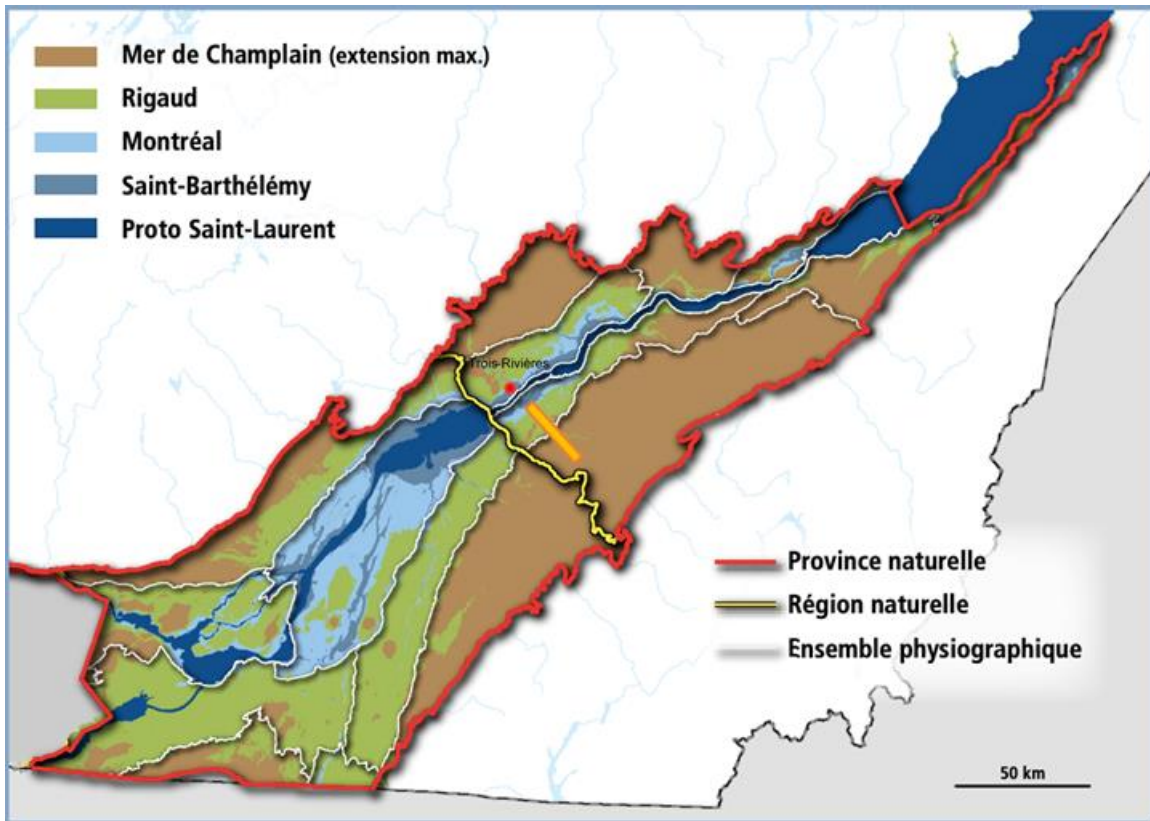


Figure 2. Carte de l'évolution du retrait de la Mer de Champlain avec ses différents stades. L'encadré orange indique la zone d'intervention archéologique approximative (Bellavance et al. 2019 : 19)

À l'heure actuelle, aucun site paléohistorique n'a été répertorié à l'intérieur de la zone d'intervention. Afin de dresser un portrait de l'occupation humaine dans la région, un bilan des sites paléohistoriques dans un rayon de 25 km du centroïde de la zone d'intervention (figure 3) a été conduit selon les périodes d'occupation. Au total, 19 sites paléohistoriques ont été répertoriés (tableau 4).

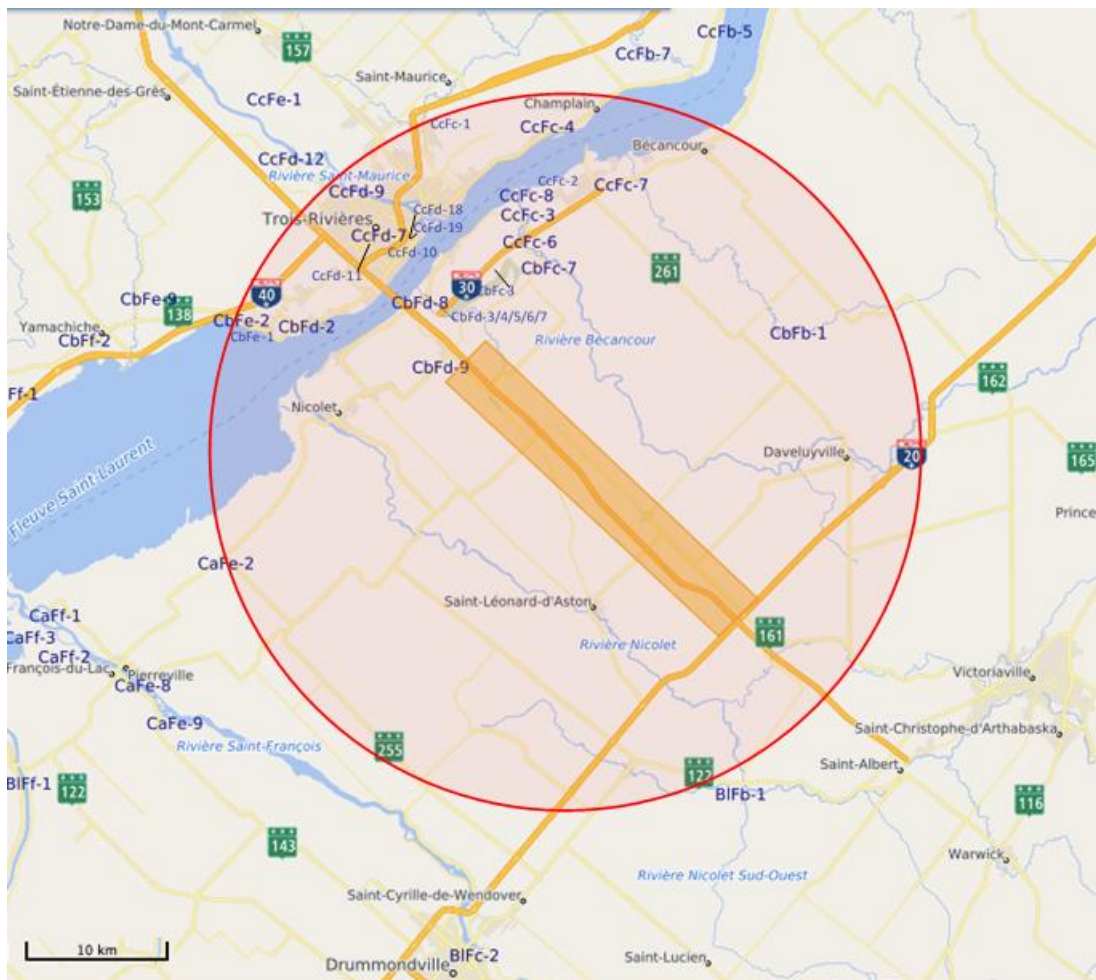


Figure 3. Carte des sites archéologiques près de la zone d'intervention archéologique MTQ A55. L'encadré orange indique la zone d'intervention approximative et le cercle rouge le rayon de 25 km autour de son centroïde (Portail MSP)

Tableau 4. Sites archéologiques connus près de la zone d'intervention archéologique MTQ-A55

Périodes protohistoriques	Sites archéologiques près de la zone d'intervention archéologique MTQ-A55 2021	Distance approx. Du centroïde de la zone d'intervention
Archaïque (9 500 ans à 3 000 ans AA)	Site Sainte-Marguerite (CbFd-1)	19.6 km
	Site Ancien Hôtel de Ville (CcFd-10)	16.8 km
	Site Trois Rivières Ouest (CcFd-11)	18.1 km
Archaïque moyen (7 000 ans à 5 500 ans AA)	Site Cyrenne (rue des Glaieuls) (CbFc-3)	12.7 km
Archaïque récent (5 500 ans à 3 000 ans AA)	Site Bouvais (CbFd-5)	13.1 km
	Site La Butte (CbFd-7)	13.2 km
	Site Collège Séraphique (CcFd-7)	18.8 km
	Site Red Mill (CcFc-1)	22.3 km
	Site Ruisseau des Ânes (CcFc-4)	22.2 km
	Site Cyrenne (rue des Glaieuls) (CbFc-3)	12.7 km
Archaïque post-laurentien (4 200 ans à 3 000 ans AA)	Site de la Ferme Boucher (CbFd-2)	19 km
	Site Bouvais (CbFd-5)	13.1 km
	Site La Butte (CbFd-7)	13.2 km
	Site Red Mill (CcFc-1)	22.3 km
Sylvicole (3 000 ans à 460 ans AA)	Site rivière Bécancour (CbFd-3)	13.3 km
	Site Pierre Leblanc (CbFd-6)	13.4 km
	Site Roger (CdFd-8)	13.3 km
Sylvicole inférieur (3 000 ans à 2 400 ans AA)	Site Pointe-du-Lac (CbFe-1)	21 km
	Site Ruisseau Saint-Charles (CbFe-2)	23.3 km
	Site Parc des Pins (CbFd-4)	12.4 km
	Site Red Mill (CcFc-1)	22.3 km
Sylvicole moyen (2 400 ans à 1 000 ans AA)	Site Pointe-du-Lac (CbFe-1)	21 km
	Site Parc du Platon (CcFd-18)	16 km
	Site Monique (CcFc-2)	17.2 km
Sylvicole supérieur (1 000 ans à 460 ans AA)	Site Parc du Platon (CcFd-18)	16 km
	Site Place d'Armes (CcFd-19)	16 km

3.3 Période d'occupation historique

Le but de cette section est de présenter l'occupation historique des terres sur la rive sud du Saint-Laurent, en face de la ville de Trois-Rivières. Dans son ensemble, les données relatives à la colonisation de ces terres sont d'abord d'ordre agraire, mais permettent également d'approfondir sur le réseau routier qui prend place graduellement dans le secteur.

Ainsi, fondée en 1634, la ville de Trois-Rivières est stratégiquement positionnée à l'embouchure de la rivière Saint-Maurice, sur la rive nord du fleuve Saint-Laurent. La rive sud présente pour sa part des basses terres cultivables propices à l'implantation des premiers colons dès 1637. À cette période, la distribution des territoires de la Nouvelle-France suit le système seigneurial. Ce mode de division des terres vierges permet le peuplement de l'espace de manière systématique. D'ordre général, une seigneurie est divisée en rangées de lots nommés « rang » ou « concession » parallèles à l'axe du fleuve. Ces rangs sont par la suite resubdivisés en « terre » qui prend la forme de longue bande mince généralement perpendiculaire au cours d'eau. L'accès à différentes sections des seigneuries est possible par la mise en place de « chemins de rang », c'est-à-dire des routes reliant les rangs de terre (Patrimoine Bécancour 2018 : 3-5).

En ce qui concerne les seigneuries ayant composé l'actuelle ville de Bécancour, celles-ci sont au nombre de sept (figure 4). Respectivement, la seigneurie Roquetaillade est concédée en 1675, la seigneurie Godefroy (ou Linctôt) en 1637, les seigneuries de Bécancour, Dutort et Cournoyer en 1647, puis la seigneurie de Gentilly en 1676 (Patrimoine Bécancour 2018 : 6). Pour sa part, la seigneurie de Bruyères est détachée de la seigneurie de Bécancour en 1771 (Patrimoine Bécancour 2018 : 36).

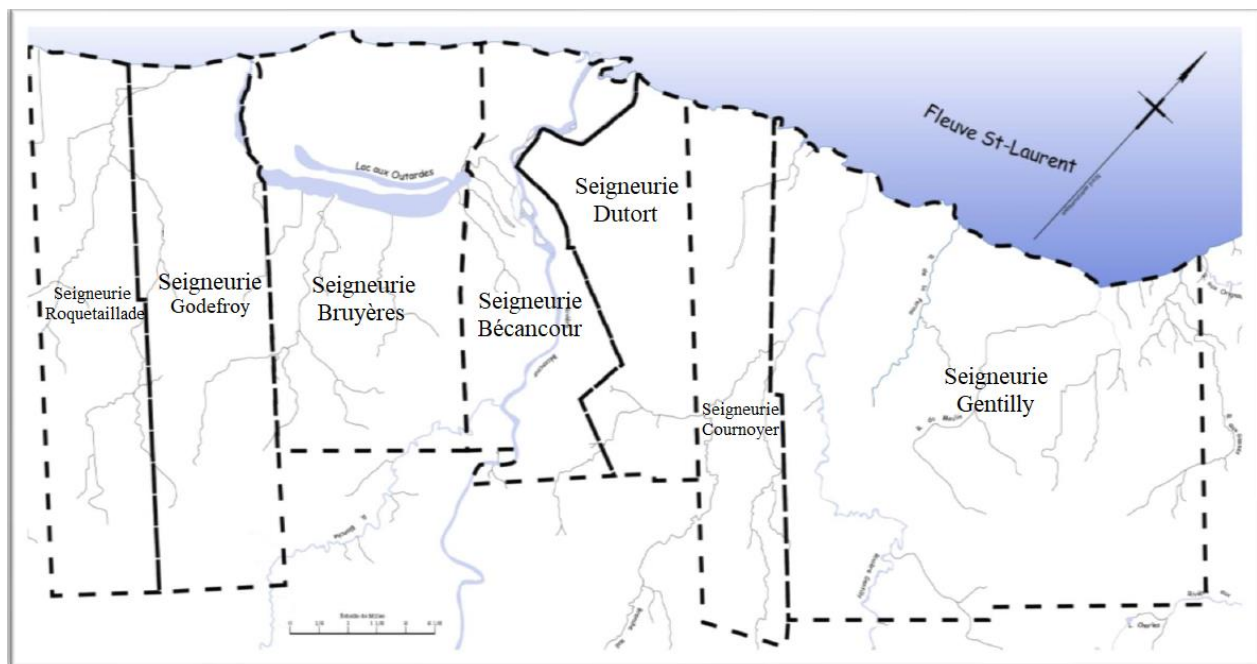


Figure 4. Carte des sept seigneuries couvrant l'actuelle Ville de Bécancour (modifié de Patrimoine Bécancour 2018 : 6)

L'emprise des travaux archéologique présentée dans ce rapport se situe à l'intérieur de la seigneurie Godefroy, positionné à l'ouest du Lac Saint-Paul et de la seigneurie de Bruyères (anciennement de la seigneurie Bécancour) et à l'est de la seigneurie Roquetaillade.

Ainsi, la fondation de la seigneurie de Godefroy est attestée par l'acte de prise de possession de Jean Godefroy et quatre héritiers. Ils occupent le nouveau fief en 1637 par titre de concession de la Compagnie de la Nouvelle-France (Patrimoine Bécancour 2018 : 44). Cependant, dû à des incursions iroquoises nuisant au peuplement du secteur, les terres de la seigneurie sont toujours inoccupées en 1663. Ce n'est qu'en 1667 que quatre premières terres positionnées en bordure du fleuve seront octroyées (Archéotec 2013). Le plan de 1709 réalisé par Gédéon de Catalogne et Jean-Baptiste de Couagne présente la colonisation graduelle de la seigneurie (figure 5).

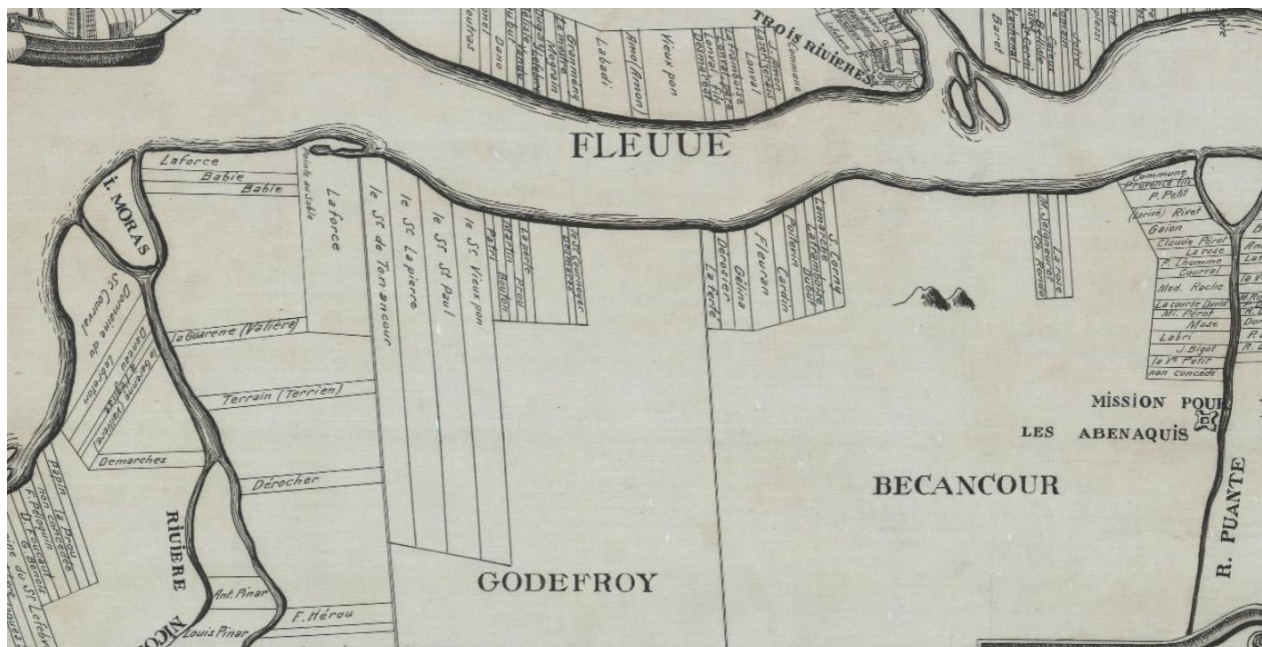


Figure 5. Extrait de la carte de 1709 de Gédéon de Catalogne et de Jean-Baptiste de Couagne. Les auteurs ne font pas de nuances entre les limites des seigneuries Godefroy et Roquetaillade (BAHQ, P600,S4,SS2,D194)

Selon l'aveu et dénombrement du sieur de Tonnancour René Godefroy réalisé en 1723, les seigneuries de Godefroy et de Roquetaillade n'ont toujours aucun domaine d'établi à cette période. Il n'y a pas de manoir seigneurial et aucun colon n'y réside (Patrimoine Bécancour 2018 : 47-48).

À la suite du *Grand dérangement* de 1755, les Acadiens seront déportés de l'Acadie vers les États-Unis ainsi qu'au Québec. Trois vagues d'immigrations acadiennes surviendront dans les secteurs de Bécancour, de Saint-Grégoire et dans les environs, soit en 1758, 1764 et 1767 (Archéotec 2013). Certains d'entre eux s'installeront sur les terres de la seigneurie Godefroy qui étaient alors disponibles. Lors de la seconde vague d'immigration en 1764, des Acadiens s'établissent dans le village de Saint-Grégoire (également nommé village Godefroy ou village Sainte-Marguerite jusqu'en 1802) (Patrimoine Bécancour 2018 : 115).

Une carte réalisée en 1763 par le général James Murray représente l'occupation des terres des seigneuries de Godefroy et de Roquetaillade juste avant cette deuxième vague d'immigration Acadienne (figure 6).

Outre quelques bâtiments représentés sur certaines terres, la carte ne décrit aucun réseau routier en place à cette période.



Figure 6. Extrait de la carte du général James Murray en 1763, secteur des seigneuries de Godefroy et de Roquetaillade. *Plan of Canada or the province of Quebec from the uppermost settlements to the island of Coudre [cartographic material] as surveyed by order of his excellency governor Murray in the year 1760, 61, & 62, by the following gentlemen vizt. Captn. Holland, Captn. Spry, Lieut. Montresor, Lieut. Peach, Lieut. Fuzer, Lieut. Haldimand, Ensn. Pittman.* (BAC, 4134077, Article 33)

En 1806, un plan réalisé par F. Legendre représente la ligne de séparation entre les seigneuries de Godefroy et de Roquetaillade (figure 7). Ce plan inclut également l'ensemble des chemins alors mis en place au sein des seigneuries; les premières données concernant le réseau routier. Du nord au sud se retrouve le chemin public, le chemin de Saint-Grégoire, le chemin de Vide poche, le chemin de Beaucejour, le chemin de Saint-Charles, puis un second chemin public au sud. Le canton d'Aston est créé la même année que la réalisation du plan en 1806. Il est situé tout juste au sud-est de la seigneurie Godefroy (Archéotec 2013).

L'ensemble du réseau routier est par la suite décrit sur le plan de Joseph Bouchette père daté de 1815, où la côte de Brulé s'ajoute plus au sud ce qui remplace le second chemin public (figure 8). À cette période, les deux tiers de la seigneurie sont occupés. Selon les dires de M. Bouchette, seule la partie sud plutôt marécageuse est toujours vacante (Archéotec 2013). Quelques années plus tard, en 1831, Joseph Bouchette (fils) réalise un plan du Bas-Canada (figure 9). Celui-ci atteste de la mise en place d'une nouvelle route passant au sud de la seigneurie Godefroy et qui se poursuit dans le canton d'Aston, tout juste au sud-est. Cette route est nommée "New Road from Three Rivers to Shipton". Pour sa part, le plan de 1852 réalisé par Jean-Baptiste Legendre permet de constater des chemins toujours en utilisation dans la seigneurie de Godefroy (figure 10). Comme le nom des différentes routes décrites sur les plans varie avec le temps, le tableau 5 présente la correspondance entre la toponymie ancienne et actuelle.

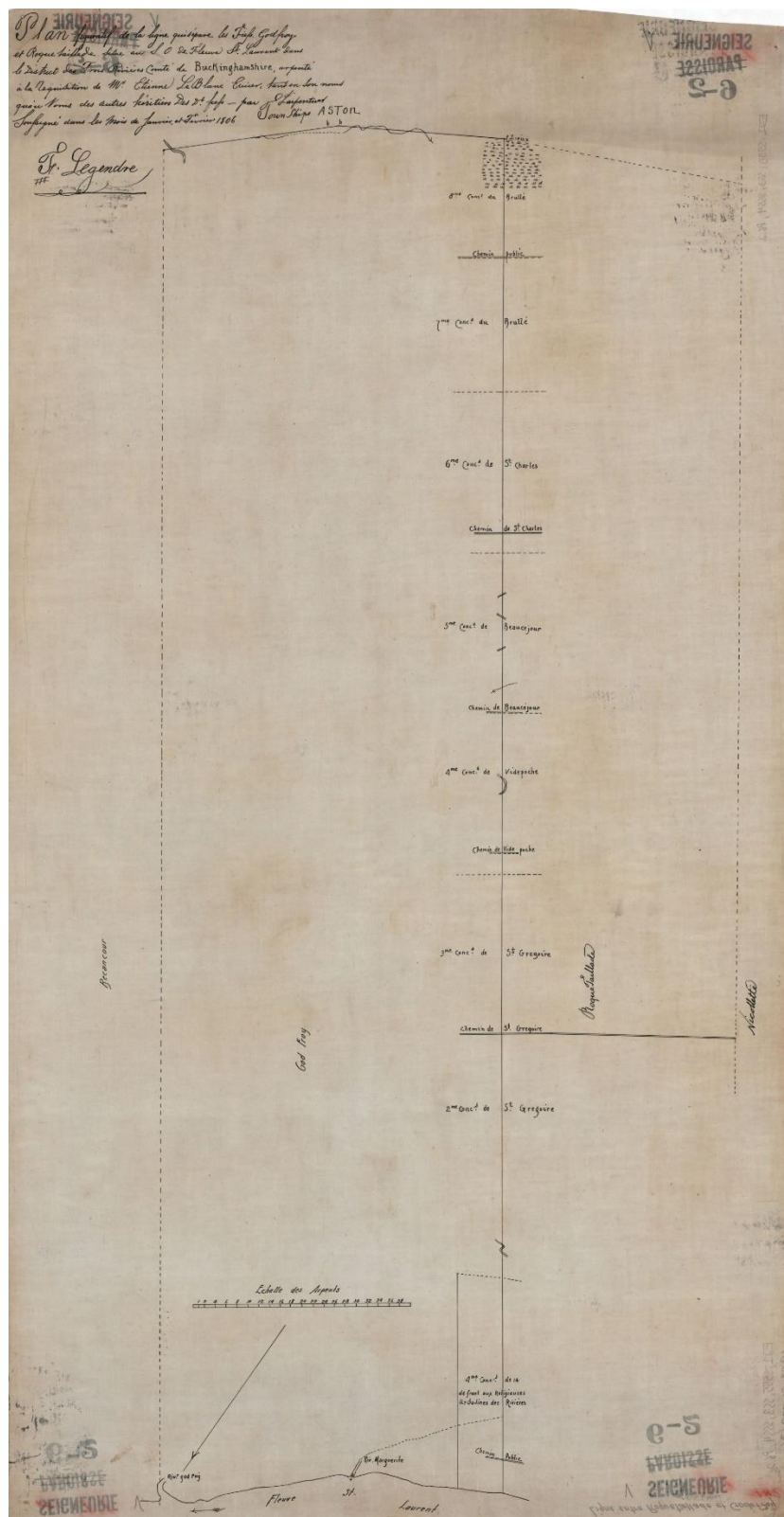


Figure 7. Plan réalisé par F. Legendre en 1806, représentant la ligne qui sépare les seigneuries de Godefroy et de Roquetaillade, incluant le cadastre seigneurial, le nom des concessions et les chemins (BAnQ, E21,S555,SS3,SSS4,P6.2)



Figure 8. Extrait du plan réalisé par Joseph Bouchette père en 1815, présentant les seigneuries Roquetaillade et Godefroy avec les différentes voies routières (BANQ, E21,S555,SS1,SSS15,P5, Feuille 3)

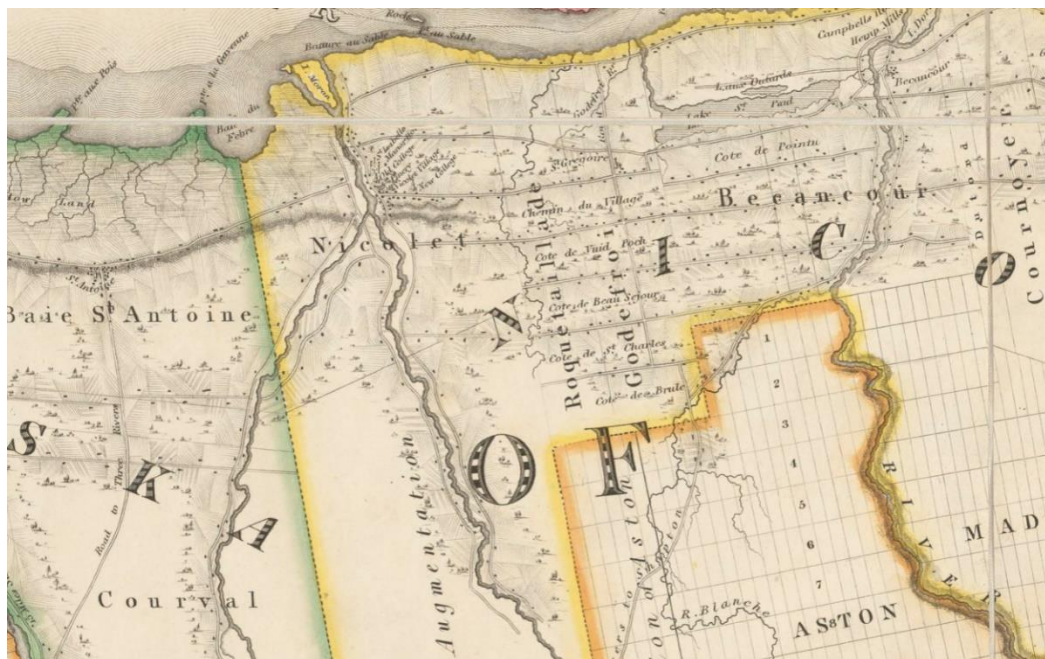


Figure 9. Extrait du plan réalisé par Joseph Bouchette en 1831, présentant les seigneuries Roquetaillade et Godefroy avec les différentes voies routières (BANQ, 000090117)

Plan Figuratif

De la vérification de la largeur
et limite de la Saigneerie Béarnaise
montrant particulièrement que la
limite Sud de la partie de la dite
Saigneerie appelée Bruyères et
la limite Nord-ouest d'Arten
sont incorrectes.

Gentilly 25 Mai 1852.

W. Lyndon.

Référence

La Seigneurie de Bicancour à deux
lieues, vingt deux arpens carré, et neuf piéds
de largeur entre les lignes des Sieurs Godfrey
et Dubout, ou Rivière Godfrey et St.
Michel. la ligne **AB** Celi Sud 10°
de Bicancour de 2 lieues, 32 arpens et 5 piéds
et 9 piéds ce qui fait la même longueur de la
largeur. De **B** à **C** il y a 158 ch^{rs}. 30 Moilles
ce qui forme la longueur du 8^e. et 2^{me} Rang.
d'Aslon. le point **C** est l'angle Indicat du
Sud. le point **H** à été je crois
anciennement reconnu pour l'angle Sud 30°
du Sud Duguay, mais puis 15 ans environ,
il y a eu des différends entre les Constables de
dit Sud et les propriétaires du Township d'Aslon.
les propriétaires d'Aslon prétendant aller
jusqu'à la ligne **EH** et les Constables de
dit Sud prétendant aller à la ligne **DE**
qu'ils désignent par la ligne de Mr. Caithly. Je trouve
en effet dans les lignes **B, J, F, H** celui en vers de terre
entre la première rang d'Aslon et l'ancienne ligne de
perpendiculaire dit Sud (Je sçais que l'arpenteur a
été cette ligne) c'est justement
ce terrain qui manque au dit Sud.
Duguay; les petits points
marqués dans le bord sud de
du terrain et les vers de terre
une ligne qui dans
Legende N^{bre} à
été et y a quelques
années, a été demandée, et
quelques Constables du Sud.
s'agit.

Ms. Lynck. A. P.

FLEUVE S^T LAURENT.



Figure 10. Plan de Jean-Baptiste Legendre de 1852. Plan figuratif de vérification de la largeur et limite de la seigneurie Bécancour, montrant par le fait même les chemins toujours utilisés dans la seigneurie Godefroy sur la droite (BAnQ, E21,S555,SS1,SSS20,PB.6)

Tableau 5. Ensemble des toponymes actuels et anciens selon les différentes routes présentées sur les plans de 1806, 1815, 1831 et 1852

Toponyme actuel	Toponyme ancien
Rue Houde	Chemin public (Legendre 1806); Cote de Brulé (Bouchette 1815); Cote de Brule (Bouchette 1831).
Chemin Prince	Chemin St-Charles (Legendre 1806); Cote de St-Charles (Bouchette 1815 et 1831).
Chemin Forest	Chemin de Beaucejour (Legendre 1806); Cote de Beau Séjour (Bouchette 1815 et 1831); Chemin de Beauséjour (Legendre 1852).
Chemin Thibodeau	Chemin de Vide Poche (Legendre 1806); Cote de Vuide-Poche (Bouchette 1815); Cote de Vuid Poch (Bouchette 1831); Vuide poche (Legendre 1852).

En 1850, la paroisse de Saint-Célestin est fondée. Elle est située en partie sur la seigneurie de Godefroy, de Roquetaillade (nommé "Pays-Brûlé") et du canton d'Aston (Patrimoine Bécancour 2018 : 73). Pour sa part, la ville de Sainte-Eulalie voit le jour en 1857. Elle est d'abord peuplée par des habitants de Saint-Grégoire qui sont à la recherche de nouvelles terres cultivables et abordables. La paroisse de Saint-Wenceslas est également fondée en 1857 (Archéotec 2013). L'abolition du système seigneurial survient en 1854, alors que la colonie de la Nouvelle-France est cédée à l'Angleterre à la suite de la défaite de la France lors de la guerre de Sept Ans (1756-1763). C'est alors que le mode de division des terres se fera alors selon les pratiques anglaises; une division en carré nommé Cantons (Patrimoine Bécancour 2018 : 74).

Au cours du XIX^e siècle, l'ancien secteur de la seigneurie Godefroy, ainsi que le canton d'Aston au sud-est, seront de plus en plus peuplés et les terres davantage occupées et cultivées. La carte topographique de 1924 présente la mise en place de plusieurs rangs qui desserviront l'ensemble des terres au sud de la seigneurie Godefroy, entre les villes de Ste-Eulalie, St-Wenceslas et St-Célestin (figure 11).

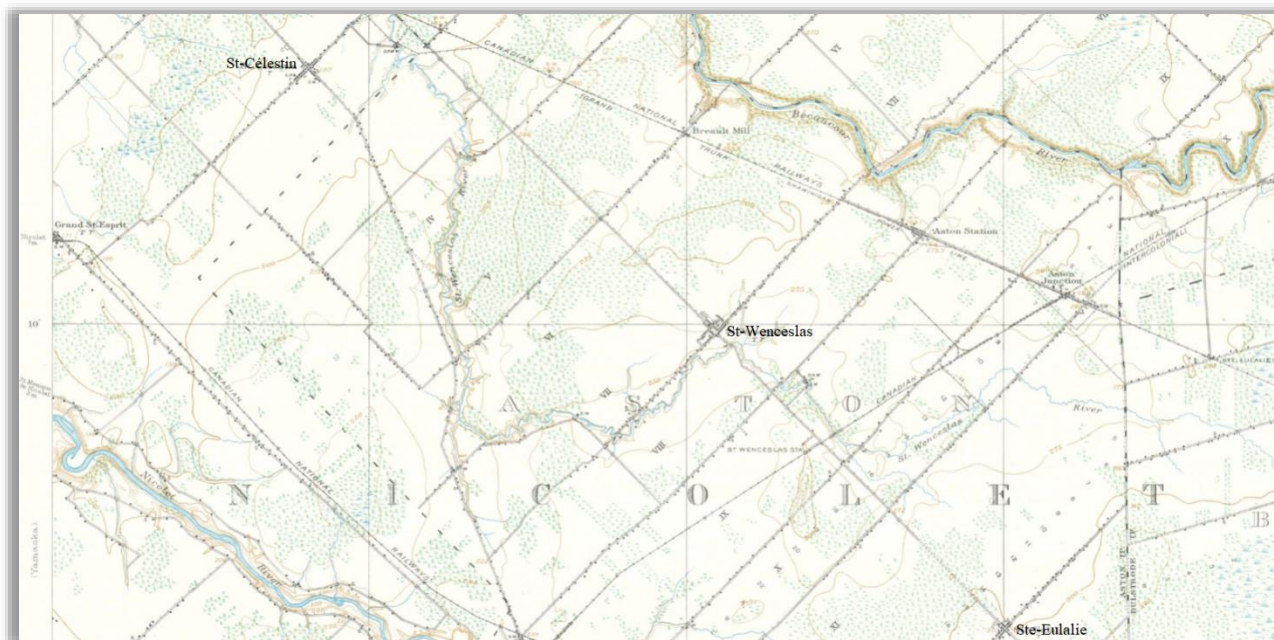


Figure 11. Extrait de la carte topographique du canton d'Aston de 1924. Apparition d'une multitude de rang entre les villes de Ste-Eulalie, St-Wenceslas et St-Célestin (BAnQ, 0002684672)

Par la suite, la mise en place de l'autoroute 55 survient. La section relative aux travaux archéologiques présentés dans ce rapport inclut plus spécifiquement la portion située entre le pont Laviolette et l'Autoroute 20. Orientée nord-ouest sud-est, cette partie de l'autoroute 55 est surnommée l'autoroute de l'Énergie

Le premier élément d'importance est le pont Laviolette, achevé en 1967 (actuellement les bornes kilométriques de 178 à 180). La section du pont Laviolette jusqu'à la route 226 actuelle (anciennement le rang du Pays-Brûlé) est réalisée en 1972 (actuellement les kilomètres 164 à 178). La section de la route 226 jusqu'au 9^e rang est mise en place en 2004 (actuellement les kilomètres 153 à 164). Enfin, la dernière section entre Sainte-Eulalie (également l'autoroute 20) et le 9^e rang est réalisée en 2006 (actuellement les kilomètres 145 à 153).

4. ÉTAT DES CONNAISSANCES ARCHÉOLOGIQUES

Les premières informations archéologiques qui ont été récoltées à l'intérieur de l'emprise des travaux actuels proviennent de Robert Bilodeau (1998a). Il s'agit d'une inspection visuelle située à l'intersection de l'Autoroute 55 et du rang du Pays Brûlé (route 226) à Saint-Célestin. Aucune recommandation n'a été émise à la suite de ces travaux. Ce sont ensuite les archéologues de Patrimoine Expert (2000k) qui ont réalisé un inventaire archéologique à Saint-Célestin, dans le même secteur. Ces derniers ont inventorié une bande de terre d'environ un kilomètre de long en partant du rang du Pays Brûlé (route 226) et longeant l'Autoroute 55 vers le nord. Aucune découverte n'a été faite durant ces travaux. L'année suivante, deux secteurs ont été inventoriés par l'équipe de Jean-Yves Pintal (2001a), soit une section à l'intersection entre l'Autoroute 55 et le 8^e Rang, puis un second à l'intersection entre la rivière Blanche et l'Autoroute 55. Aucun de ces deux secteurs n'a permis d'identifier de l'information archéologique. C'est par la suite l'équipe d'Ethnoscop (2005d) qui réalisera un inventaire archéologique entre Saint-Wenceslas et Sainte-Eulalie en vue du prolongement de l'Autoroute 55. Plus précisément, ces travaux longent la partie sud-est de la zone d'intervention archéologique actuelle et se situent entre l'Autoroute 20 et le 9^e Rang, sur une distance d'environ dix kilomètres. Aucune recommandation n'a été émise à la suite de ces travaux.

C'est ensuite Arkéos (2011) qui produira une étude de potentiel archéologique liée au projet de reconstruction de lignes à 230 kV entre les postes de la Nicolet, de Bécancour et de Gentilly-2. L'année suivante, suivant les recommandations de leur étude, l'équipe d'Arkéos (2012m) a réalisé un inventaire dont quatre sections se retrouvent dans l'emprise des travaux réalisés actuellement. Parmi ceux-ci, seul un secteur a révélé de l'information archéologique. Situé à l'intersection entre l'Autoroute 55 et la rue Thibodeau, il s'agit vraisemblablement d'un vestige en maçonnerie de pierres lié à une occupation euroquébécoise du XIX^e siècle ou antérieure, au cours de la colonisation des montées. Ce vestige s'est vu attribuer le code Borden CbFc-5 (anciennement nommé CbFc-d). À la suite de discussion, les plans ont changé afin de contourner ce secteur d'intérêt archéologique et les seules mesures de protection qui ont été nécessaires durant les travaux représentent la mise en place de clôture périphérique au site. Finalement, seuls quelques sondages ont mis au jour le vestige, aucune fouille n'a été mise en place.

Enfin, une étude de potentiel a été réalisée par Archéotec (2013) sur l'ensemble de la MRC de Nicolet-Yamaska, incluant une partie de l'Autoroute 55. Les zones à potentiel archéologique identifiées dans ce dernier rapport ont été intégrées par le ministère des Transports du Québec à l'inventaire réalisé en 2021 par Artéfact urbain Inc.

5. RÉSULTATS DE L'INTERVENTION ARCHÉOLOGIQUE DE 2021

Cette section a pour but de présenter l'ensemble des résultats lié à l'inventaire archéologique réalisé dans le cadre du projet de doublement de l'Autoroute 55 entre l'échangeur des Acadiens et l'Autoroute 20 à l'été 2021. L'emprise des travaux archéologiques a été divisée en 16 zones à potentiel par les archéologues de la direction de l'environnement du MTQ (annexe 4), soit huit au potentiel historique (H1 à H8) et huit au potentiel paléohistorique (P1 à P8), tandis que l'ensemble de la zone d'intervention archéologique a fait l'objet d'une inspection visuelle. Ainsi, cette section présente les zones à potentiel une à une ainsi que les résultats associés à chacune d'elle.

5.1 Zones à potentiel paléohistorique

Zone P1

Secteurs expertisés	Chaînage	Superficie (m ²)	Nombre de sondages réalisés	Résultat
P1	145+500 à 147+500	58 172.4	269	Négatif

La zone à potentiel paléohistorique P1 est une bande de terre longue de 2.2 kilomètres et large d'environ 60 mètres située dans la portion sud de la zone d'intervention archéologique projetée (planche 1). Elle longe l'ouest de l'autoroute 55 actuelle et traverse de part et d'autre le Rang des Érables dans la municipalité de Sainte-Eulalie (planche 2). Le potentiel qui caractérise la zone P1 a été établi par la présence d'une série de cordons littoraux séparés par des dépressions dans un milieu naturellement humide. Ces cordons littoraux ont été formés alors que le niveau des eaux de la mer de Champlain avait une altitude inférieure à 89 à 103 mètres. Les limites irrégulières de la zone à potentiel (planche 2) sont découpées selon cette topographie pour cerner les cordons et exclure les dépressions. Étant donné la longueur de la zone, celle-ci a été séparée en deux sections dans la cartographie. Cette distinction est conservée dans la présente description pour faciliter la compréhension.

La section sud de la zone P1, au sud du Rang des Érables, est une étroite zone boisée cernée au nord-est par l'autoroute 55 et au sud-ouest par le Rang des Plaines. Il s'agit d'une forêt mixte peu dense composée d'érables, de bouleaux et de quelques rares conifères (photographie AU-A55-287). Les sols documentés dans cette section concordent avec le type de forêt observé aujourd'hui, à savoir un humus racineux et épais superposé à un niveau de sable gris à beige discontinu (profil 2). Ce niveau semble en processus d'éluviation et apparaît parfois comme un horizon Ae classique bien formé (profil 3). Les nombreux arbres tombés observés dans la zone sous-entendent une action accrue des chablis sur la formation des sols et peuvent expliquer la discontinuité de cette couche éluvée. Ces niveaux sont superposés à un horizon B de sable friable à moyennement compact orangé et oxydé retrouvé dans toute la section. Au sud-est de la section sud, entre les sondages P1-142 et P1-171, le profil de sol se présente autrement avec un épais dépôt de sable brun pâle à beige recouvert d'une mince litière (profil 4). Sous ce dépôt se retrouve une séquence forestière plus classique avec un mince horizon Ah/Ae et un épais horizon B. Ce dépôt pourrait donc être récent et avoir enfoui un sol forestier ancien, mais aucun artefact pouvant corroborer son âge n'y a été retrouvé. Un profil un peu différent est aussi retrouvé au nord-ouest de la section sud, dans la bande de terre cernée par le Rang des Érables et le Rang des Plaines et représentée par les sondages P1-001 à P1-023. L'horizon B très oxydé y est atteint directement sous l'humus (profil 1) et la forêt y est plus

clairsemée. Cette zone semble plus anthropisée et affectée par la construction du viaduc du Rang des Érables. Il est probable que cet humus se soit formé par suite d'un arasement du sol, directement sur l'horizon B. Cette anthropisation de la zone est corroborée par la découverte de broches de métal au fond de l'humus dans le sondage P1-001 (photographie AU-A55-001). Une autre zone semble aussi anthropisée dans la section sud de la zone P1, là où se trouvent les sondages P1-091, P1-106 et P1-110, est caractérisée par une éclaircie linéaire de 80 mètres sur 12 mètres reliant le Rang des Plaines à l'autoroute 55 (photographie AU-A55-015). Le sol à cet endroit est très compact et l'humus se compose à 35% de gravier de calcaire anguleux entre 1 et 4 centimètres (sondage P1-091; photographie AU-A55-014). Cette éclaircie et ce sol graveleux et compact pourraient être dus à l'existence d'anciennes routes d'accès au chantier de construction de l'autoroute 55, car d'autres zones d'éclaircie linéaires perpendiculaires à l'autoroute ont été observées tout le long de la zone d'intervention archéologique projetée, entre autres à l'endroit où se trouve le sondage P1-218 et où se trouve le sondage P1-248. Autrement pour la section sud de la zone P1, cinq zones de rejet de déchets différentes ont été observées (photographies AU-A55-008, AU-A55-016, AU-A55-020 & AU-A55-022) et se composent de pièces métalliques variées dont certaines potentiellement d'origine automobile, de bouteilles de verre, de sacs d'engrais, de morceaux de clôture en broche et de bois. Un piège de bois et de broche métallique encore accroché à un arbre tombé a aussi été relevé (photographie AU-A55-017). Finalement, la zone entre les sondages P1-021 et P1-028 est actuellement utilisée comme circuit de VTT avec ses sentiers nombreux et ses dépôts de sable beige (photographie AU-A55-006; planche 2).

La section nord de la zone P1, au nord du Rang des Érables, est une étroite zone boisée cernée au nord-est par l'autoroute 55 et au sud-ouest par une série de terrains privés et clôturés. Il s'agit en majeure partie d'une forêt dense de bouleaux, de peupliers et d'autres feuillus avec de rares conifères, mais cette densité diminue en allant vers le nord-ouest de la section nord. Entre les sondages P1-195 et P1-232, un horizon A de sable éluvié est atteint sous la litière forestière, pour ensuite donner place à un horizon B de sable orangé compact (profil 6). Puis, plus au nord-ouest, les sols deviennent plus humides et humiques entre les sondages P1-234 et P1-269 ; on y retrouve un épais humus brun foncé superposé à un horizon B de sable beige orangé (profil 7). Quelques sondages de cette zone (P1-236 à P1-239, P1-248 et P1-250) se dissocient du sondage test P1-244 par la présence d'un podzol enfoui sous l'épaisse couche d'humus. Ces sondages présentent en effet un horizon Ah/Ae bien formé ainsi qu'un horizon B au sommet fortement induré et oxydé. Le sondage isolé P1-233 a quant à lui été pratiqué pour tester rapidement un cordon littoral bien large où le potentiel a été jugé bon sur le terrain. Le profil de sol retrouvé concorde avec le sondage test P1-201. Dernièrement, la zone des sondages P1-172 à P1-194 contraste avec le reste de la section nord de P1. Il s'agit d'une zone avec une topographie beaucoup plus régulière et presque entièrement libre d'arbres mis à part quelques petites concentrations de bouleaux. En termes de profil de sol cette zone est caractérisée par un podzol enfoui avec induration sous une couche de sable brun (profil 5) semblable à ce qui est retrouvé dans le sondage test P1-148 de la section sud. Aucun artefact n'a été retrouvé dans cette couche pour informer son âge, il pourrait donc s'agir d'un dépôt naturel comme d'un dépôt anthropique. Il est possible que cette zone ait été déboisée et terrassée pour le passage d'une ligne électrique suivant le Rang des Érables. Il est aussi possible que cette zone ait été labourée et cultivée avant la construction initiale de l'autoroute 55, ce qui expliquerait la présence de cette couche de sable brun superposée au sol forestier ancien. La section nord de la zone P1 est actuellement cernée à l'est par une clôture électrifiée qui en fait toute la longueur. Autrement, en termes de zones de rejet pour les déchets, une seule zone contenant des restes de clôture barbelée a été recensée (photographie AU-A55-

028). Finalement, aucun artéfact ou vestige n'a été retrouvé dans le cadre de l'inventaire pouvant venir corroborer le potentiel archéologique et paléohistorique de la zone P1.

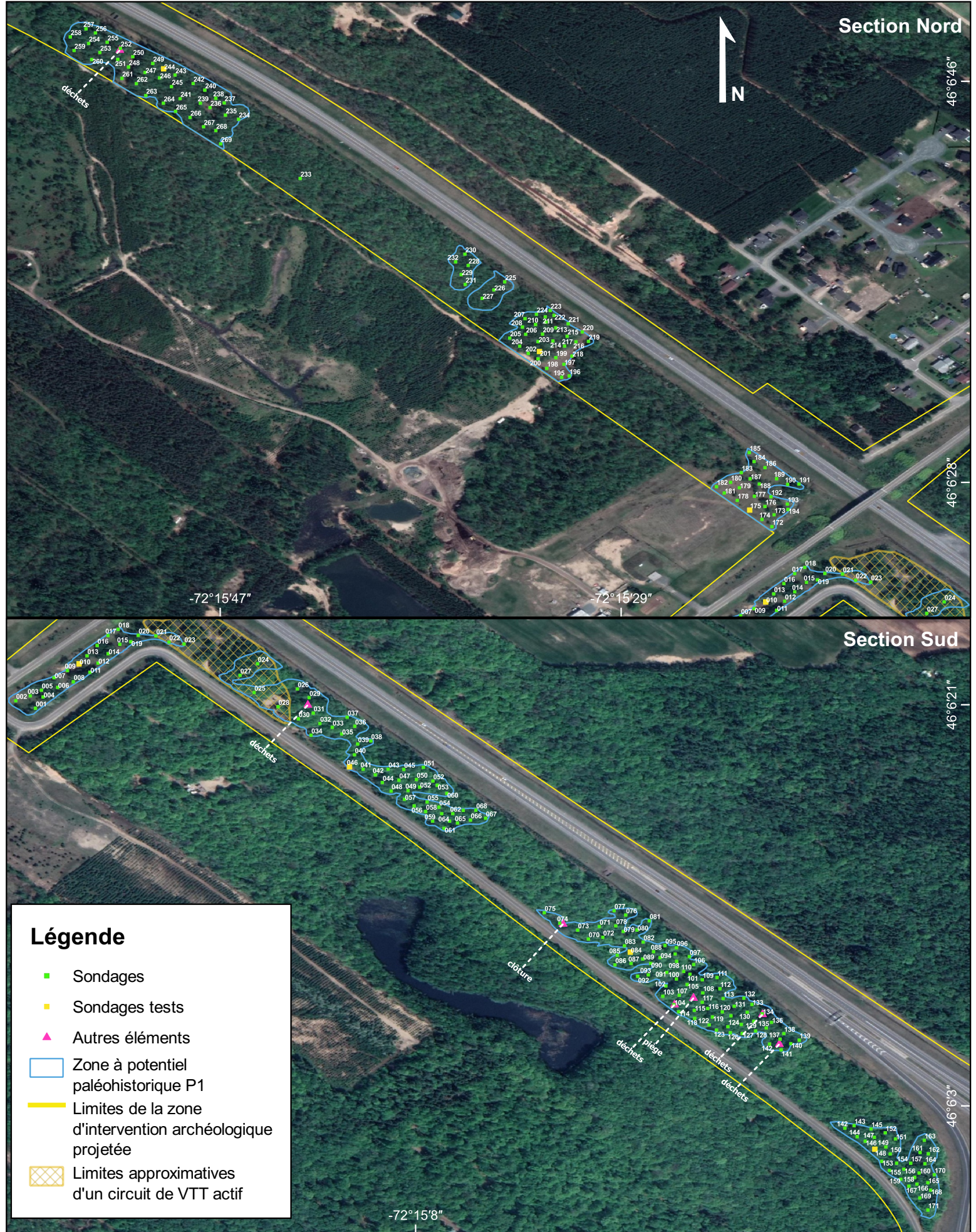


Planche 2 : Zone à potentiel archéologique P1

Système de coordonnées :
WGS 1984 (EPSG : 4326)

Cartographie :
Simon Paquin, archéologue

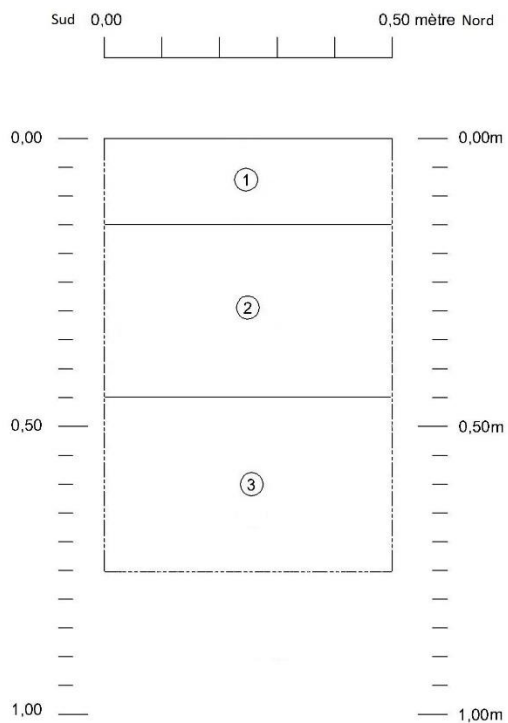
Fond de carte :
Google, Maxar Technologies



Coordonnées:
X: 400 946,676
Y: 5 108 154,902
Z: 71,71
Fuseau 8



Photographie AU-A55-002



LÉGENDE

- 1 Humus sableux brun foncé, meuble avec racines (10%).
- 2 Sable orangé oxydé, compact avec pierres subanguleuses (<1% de grès. (B)
- 3 Sable beige orangé pâle, friable à peu compact. (C)

----- Limite de profil.

Doublement de l'autoroute 55

Croquis stratigraphique de la paroi ouest
du sondage test P1-010



ARTÉFACT
URBAIN

0 0,1 0,2m

Juillet 2021

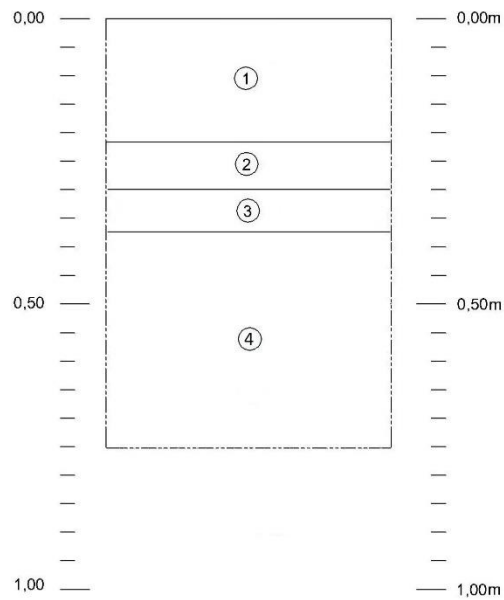
Profil 1. Croquis stratigraphique de la paroi ouest du sondage test P1-010

Coordonnées:
X: 401 209,634
Y: 5 108 016,413
Z: 65,78
Fuseau 8

Ouest 0,00 0,50 mètre Est



Photographie AU-A55-010



LÉGENDE

- 1 Humus sableux brun, meuble avec racines (5%).
 - 2 Sable gris-beige, peu compact avec pierres subanguleuses (<1%) de grès.
 - 3 Sable orangé, friable avec racines (2%).
 - 4 Sable brun, peu compact avec pierres anguleuses (<1%) de grès et racines (1%).
- Limite de profil.

Doublement de l'autoroute 55

Croquis stratigraphique de la paroi nord
du sondage test P1-046



ARTÉFACT
URBAIN

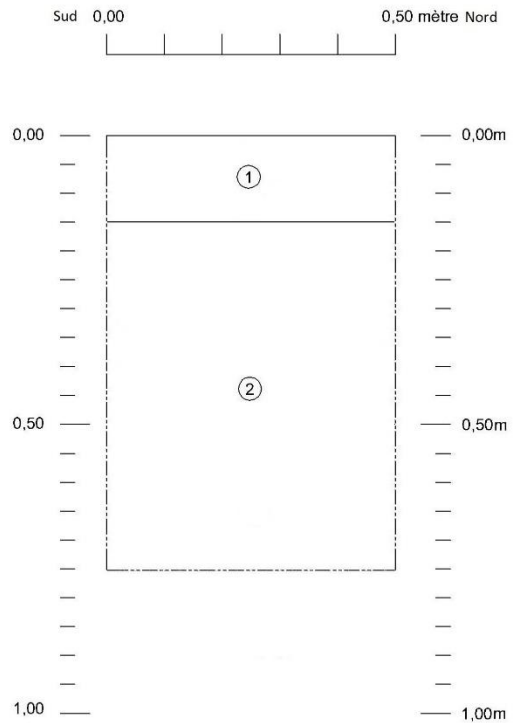
0 0,1 0,2m
Juillet 2021

Profil 2. Croquis stratigraphique de la paroi nord du sondage test P1-046

Coordonnées:
X: 401 484,345
Y: 5 107 763,885
Z: 79,43
Fuseau 8



Photographie AU-A55-013



LÉGENDE

- 1 Humus sableux brun, meuble avec Ae variable et discontinu, racines (20%).
- 2 Sable orangé, moyennement compact avec pierres subanguleuses (<1%) de grès. (B)
- Limite de profil.

Doublement de l'autoroute 55

Croquis stratigraphique de la paroi ouest
du sondage test P1-084



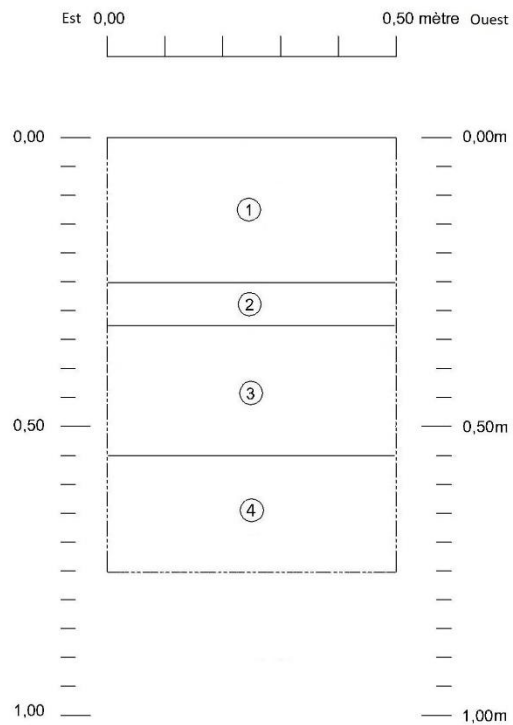
0 0,1 0,2m
Juillet 2021

Profil 3. Croquis stratigraphique de la paroi ouest du sondage test P1-084

Coordonnées:
X: 401 724,396
Y: 5 107 494,614
Z: 82.62
Fuseau 8



Photographie AU-A55-023



LÉGENDE

- 1 Sable brun pâle, compact avec racines (1%) et charbon de bois (<1%).
 - 2 Sable noir dans la partie supérieure et blanchâtre dans la partie inférieure, compact avec racines (2%). (Ah et Ae)
 - 3 Sable orangé, moyennement compact à compact avec pierres subanguleuses (<1%) de grès et racines (<1%). (B)
 - 4 Sable beige pâle, peu compact avec pierres subanguleuses et arrondies (<1%) de granite. (C)
- Limite de profil.

Doublement de l'autoroute 55

Croquis stratigraphique de la paroi sud du sondage test P1-148



ARTÉFACT
URBAIN

0 0,1 0,2m
Juillet 2021

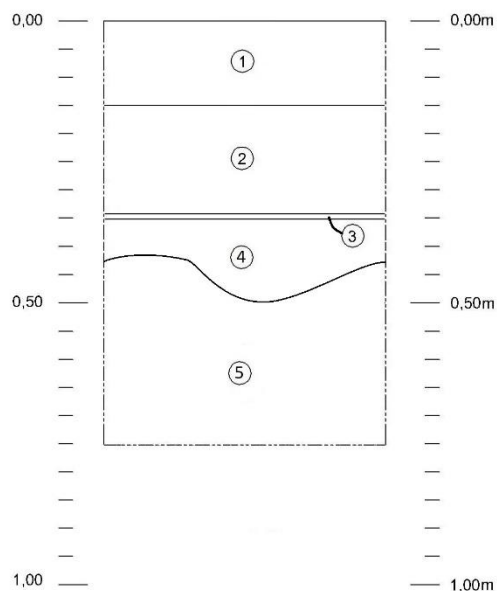
Profil 4. Croquis stratigraphique de la paroi sud du sondage test P1-148

Coordonnées:
X: 400 929,229
Y: 5 108 281,947
Z: 64,42
Fuseau 8

Sud 0,00 0,50 mètre Nord



Photographie AU-A55-025



LÉGENDE

- 1 Humus sableux brun pâle, meuble avec racines (15%).
 - 2 Sable brun avec micro-litages de sable beige pâle, noir et orangé dans la partie inférieure, compact avec charbon de bois (<1%).
 - 3 Sable limoneux humique noir, compact. (Ah)
 - 4 Sable gris blanchâtre, très compact. (Ae)
 - 5 Sable orangé avec zones brunâtre, compact avec pierres subanguleuses (<1%) de granite. (B)
- Limite de profil.

Doublément de l'autoroute 55

Croquis stratigraphique de la paroi ouest
du sondage test P1-175



ARTÉFACT
URBAIN

0 0,1 0,2m
Juillet 2021

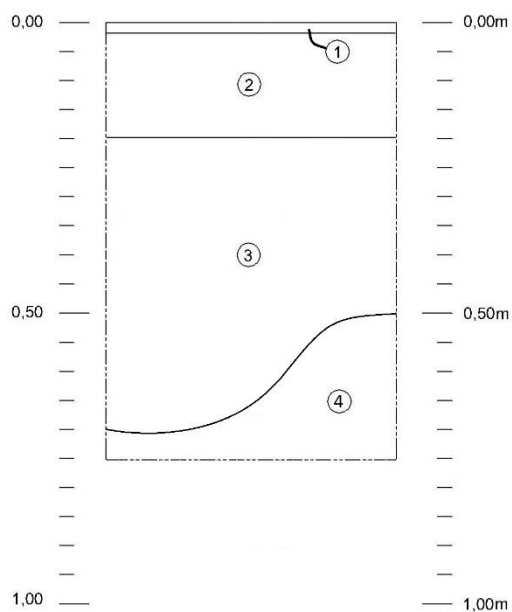
Profil 5. Croquis stratigraphique de la paroi ouest du sondage test P1-175

Coordonnées:
X: 400 723,090
Y: 5 108 498,485
Z: 70,49
Fuseau 8

Ouest 0,00 0,50 mètre Est



Photographie AU-A55-026



LÉGENDE

- 1 Humus sableux brun, meuble avec racines (15%).
- 2 Sable gris blanchâtre, peu compact avec racines (2%). (Ae)
- 3 Sable orangé, très compact. (B)
- 4 Sable beige pâle, peu compact avec pierres subanguleuses (<1%) de granite. (C)
- Limite de profil.

Doublement de l'autoroute 55

Croquis stratigraphique de la paroi nord
du sondage test P1-201



ARTÉFACT
URBAIN

0 0,1 0,2m

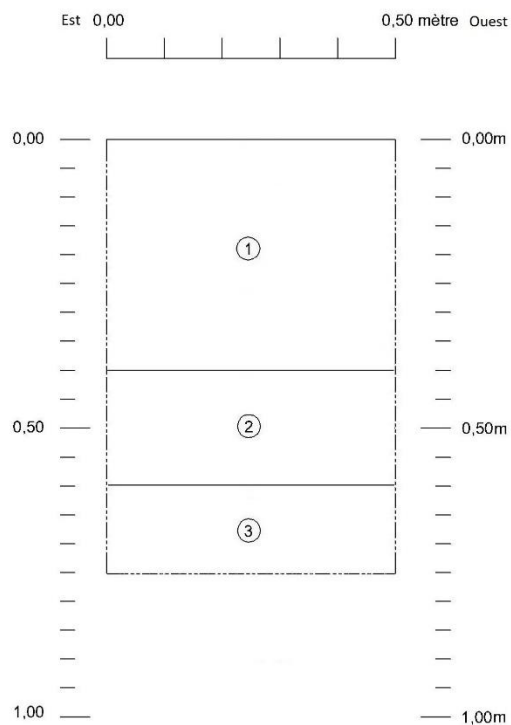
Juillet 2021

Profil 6. Croquis stratigraphique de la paroi nord du sondage test P1-201

Coordonnées:
X: 400 354,664
Y: 5 108 884,508
Z: 65,76
Fuseau 8



Photographie AU-A55-027



LÉGENDE

- 1 Humus de limon sableux brun foncé, meuble.
- 2 Sable beige orangé avec traces d'oxydation rougeâtres, friable.
- 3 Sable beige pâle, friable.
- Limite de profil.

Doublement de l'autoroute 55

Croquis stratigraphique de la paroi sud
du sondage test P1-244



0 0,1 0,2m
Juillet 2021

Profil 7. Croquis stratigraphique de la paroi sud du sondage test P1-244

Zone P2

Secteurs expertisés	Chaînage	Superficie (m ²)	Nombre de sondages réalisés	Résultat
P2	154+800 à 155+100	15 201.3	63	Négatif

La zone à potentiel paléohistorique P2 est une bande de terre longue d'environ 420 mètres située dans le sud de la zone d'intervention archéologique projetée, tout juste au sud-est du 8^e rang dans la municipalité de Saint-Wenceslas (planche 3). La zone inventoriée se trouve de part et d'autre de la rivière Blanche, majoritairement du côté ouest de l'autoroute 55, mais quelques sondages étaient aussi à pratiquer sur les berges de la rivière à l'est de l'autoroute. Le potentiel qui caractérise la zone P2 a été établi par la présence de cette rivière à méandre qui est un affluent de la rivière Bécancour et les zones sondées ont été tracées pour cerner les endroits mieux drainés qui sont peu susceptibles d'avoir été perturbés lors des réaménagements du cours d'eau.

L'environnement de la zone P2 est principalement agricole. Au moment de l'inventaire, la portion de la zone située au sud de la rivière blanche était en culture pour la production de soja (photographie AU-A55-034), et la portion au nord de la rivière Blanche pour la production de foin. Néanmoins, les berges de la rivière à l'est (sondages P2-001 à P2-003 & P2-020 à P2-022) ont été laissées en herbe et ne semblent pas cultivées, comme c'est aussi le cas pour la petite zone des sondages P2-017 à P2-019. Une seule zone (1) a été exclue de l'inventaire sur le terrain par la présence d'un marécage (planche 3; photographies AU-A55-035, AU-A55-088 & AU-A55-089). Il s'agit du même marécage observé au sud de la zone à potentiel historique H4. Aussi, un pont de métal et de planches reliant les deux rives de la rivière Blanche est présent dans la zone d'intervention (planche 3; photographie AU-A55-040). Ce pont n'est pas clairement condamné, mais ne semble pas assez solide pour le passage à pied.

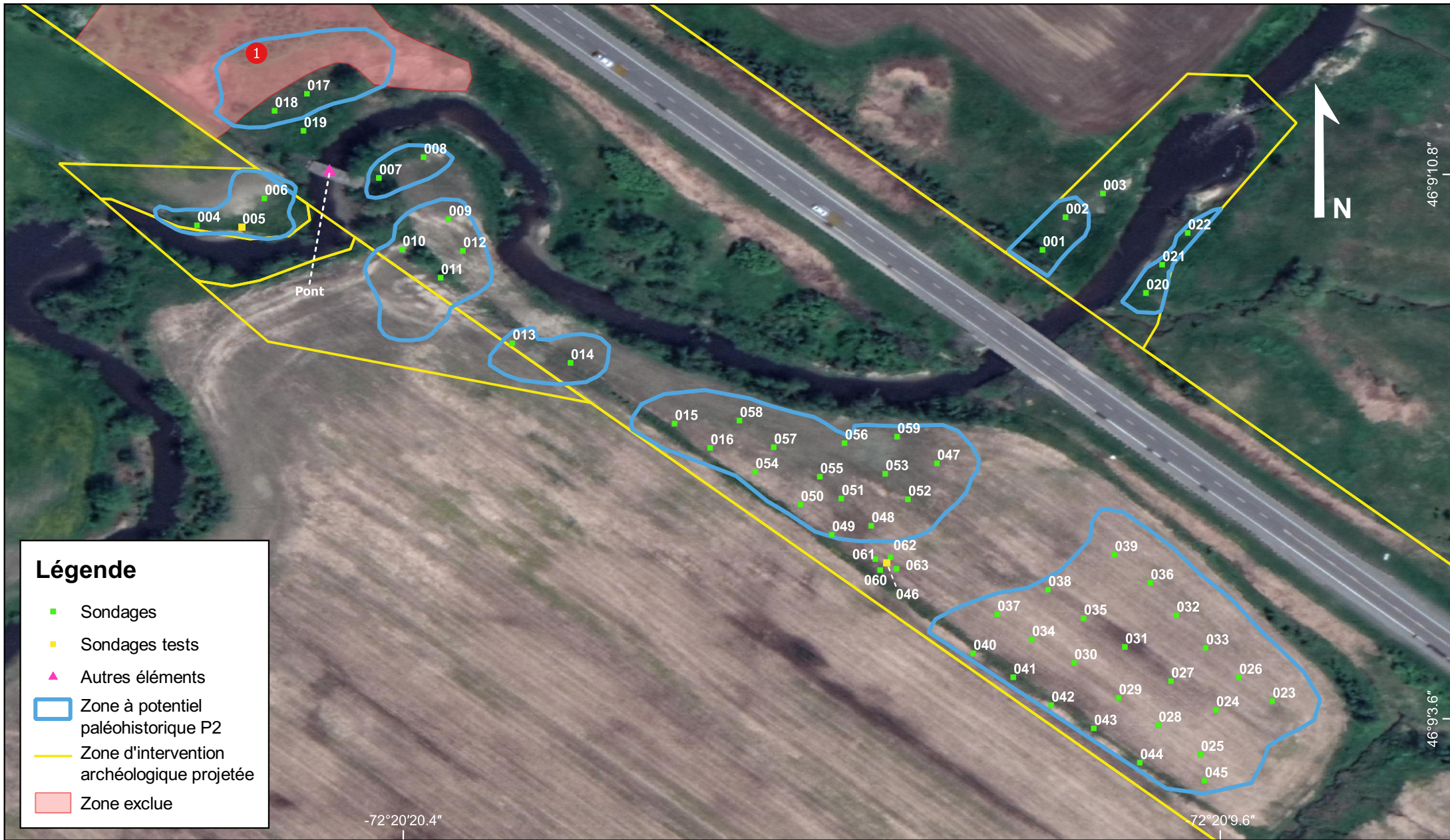
La présence de champs en culture a nécessité une modification ponctuelle de la méthodologie d'inventaire. Les rangs de soja étant relativement serrés, il a été décidé, avec l'accord du ministère des Transports, de pratiquer des sondages de 15 par 30 centimètres au lieu des sondages normaux de 30 x 30 centimètres. Cette modification s'applique seulement pour les sondages effectués dans le champ de soja (planche 3; sondages P2-015, P2-016, P2-023 à P2-059).

Comme observé dans le sondage test P2-005 (profil 8), la zone P2 est composée d'un épais dépôt de sable limoneux très compact d'origine probablement fluviale. Les 25 premiers centimètres du dépôt ne varient pas en granulométrie ou en couleur, mais bien en humidité par rapport au reste du profil, ce qui pourrait délimiter les limites d'un labour. Dans le cas du sondage test P2-046 (profil 9) le labour est plus évident dans le profil et représenté par le lot 1 lequel est composé d'un limon brun moyennement compact. Il est à noter que les sondages situés au niveau de la seconde terrasse (planche 3; sondages P2-023 à P2-046), et donc plus haut en altitude, présentent un sol plus limoneux (profil 9).

Une étape d'évaluation de site a été effectuée dans la zone P2 à la suite de la découverte en surface d'un éclat potentiellement paléohistorique à l'endroit du sondage P2-046 (P2-046-surface). La méthodologie préétablie en cas de découverte a été appliquée avec l'accord préalable du ministère des : un sondage de 50 par 50 centimètres a été pratiqué à la truelle à l'endroit de la découverte (P2-046) puis 4 sondages de 50 par 50 centimètres disposés en croix, chacun à 3 mètres du sondage P2-046, ont été excavés (P2-060 à P2-063) eux aussi à la truelle, puis l'entièreté des sédiments ont été tamisés. Le profil stratigraphique observé dans le sondage P2-046 (profil 9) est retrouvé dans l'ensemble des sondages de l'évaluation de

site. Il s'agit d'un premier lot de limon brun moyennement compact suivi d'un second lot de limon argileux grisâtre. Le premier lot représente sans doute l'épaisseur du labour, le champ étant actuellement en culture. Un troisième lot de limon orangé est atteint à 30 centimètres sous la surface, ce lot n'avait pas été atteint dans le sondage test P2-005. Un autre morceau de pierre de la même matière que l'éclat en surface, mais sans stigmates de taille, a été retrouvé dans le lot 1 du sondage P2-046 (P2-046-1). Sinon un morceau de métal corrodé pouvant potentiellement être un clou a été retrouvé dans le même lot pour le sondage P2-063 (P2-063-1). À la suite d'une prospection visuelle du champ cultivé, plusieurs autres morceaux anguleux de serpentinite verte (entre 2 et 15 centimètres) ont été retrouvés en surface de manière éparse. Il semble que cette matière est présente localement et il a été observé sur le terrain qu'elle est communément utilisée dans le terrassement des ponceaux et des routes de gravier dans les environs de l'autoroute 55. Après analyse de l'éclat retrouvé en surface, il n'est pas possible d'affirmer qu'il s'agisse d'un éclat issu d'une taille paléohistorique. Tout porte à croire que l'éclat ait été créé par l'action de la machinerie agricole sur les morceaux épars de serpentinite lors des périodes de labour.

Finalement, aucun artéfact ou vestige n'a été retrouvé dans le cadre de l'inventaire pouvant venir corroborer le potentiel archéologique et paléohistorique de la zone P2.



Légende

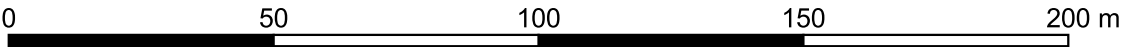
- Sondages
- Sondages tests
- ▲ Autres éléments
- Zone à potentiel paléohistorique P2
- Zone d'intervention archéologique projetée
- Zone exclue

Planche 3 : Zone à potentiel archéologique P2

Système de coordonnées :
WGS 1984 (EPSG : 4326)

Cartographie :
Simon Paquin, archéologue

Fond de carte :
Google, Maxar technologies

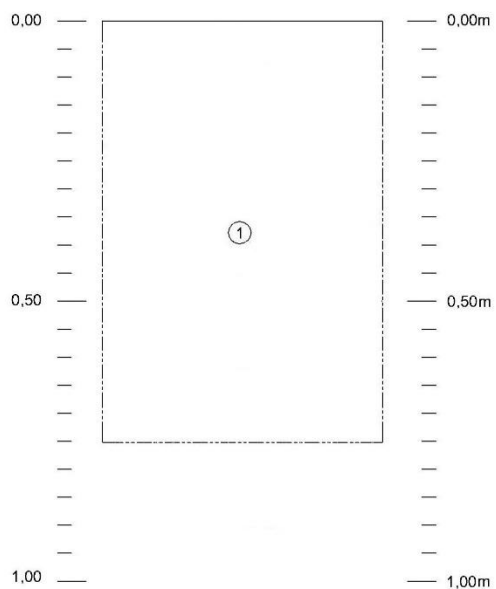


Coordonnées:
X: 394 432,025
Y: 5 113 214,098
Z: 41,52
Fuseau 8

Nord 0,00 0,50 mètre Sud



Photographie AU-A55-032



LÉGENDE

- 1 Sable limoneux brun grisâtre, compact à très compact.
----- Limite de profil.

Doublement de l'autoroute 55

Croquis stratigraphique de la paroi est
du sondage test P2-005



ARTÉFACT
URBAIN

0 0,1 0,2m

Juillet 2021

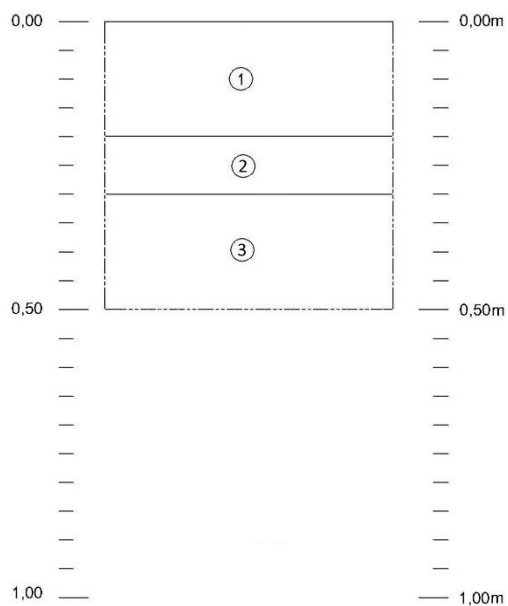
Profil 8. Croquis stratigraphique de la paroi est du sondage test P2-005

Coordonnées:
 X: 394 616,920
 Y: 5 113 079,672
 Z: 40,81
 Fuseau 8

Nord 0,00 0,50 mètre Sud



Photographie AU-A55-164



LÉGENDE

- 1 Limon brun, moyennement compact avec très petites racines (<1%).
- 2 Limon argileux grisâtre avec oxydations orangées, compact.
- 3 Limon argileux orangé avec taches brunâtres.
- Limite de profil.

Doublement de l'autoroute 55

Croquis stratigraphique de la paroi est
du sondage test P2-046



**ARTÉFACT
URBAIN**

0 0,1 0,2m

Juillet 2021

Profil 9. Croquis stratigraphique de la paroi est du sondage test P2-046

Zone P3

Secteurs expertisés	Chaînage	Superficie (m ²)	Nombre de sondages réalisés	Résultat
P3	158 à 161+100	81 753.9	317	Négatif

La zone à potentiel paléohistorique P3 est une grande bande de terre boisée longue d'environ 2 900 mètres et large d'une soixantaine de mètres située au centre de la zone d'intervention archéologique projetée (planche 4). La zone s'étant en majeure partie du côté ouest de l'autoroute 55 et traverse le 6^e rang dans la municipalité de Saint-Wenceslas, mais quelques petites subdivisions se retrouvent aussi du côté est de l'autoroute. Néanmoins, les permissions d'accès aux terrains ne sont pas encore acquises pour quelques-unes de ces subdivisions, ce faisant elles n'ont pas été sondées (planche 4). Le potentiel qui caractérise la zone P3 a été établi par la présence d'une série de cordons littoraux séparés par des dépressions dans un milieu naturellement humide. Ces cordons littoraux ont été formés alors que le niveau des eaux de la mer de Champlain avait une altitude inférieure à 68 à 78 mètres. Les limites irrégulières de la zone à potentiel (planche 4) sont découpées selon cette topographie pour cerner les cordons et exclure les dépressions. Étant donné la longueur de la zone, celle-ci a été cartographiée selon deux sections. Cette distinction est maintenue dans la présente description pour faciliter la compréhension.

La section sud de la zone à potentiel P3, qui comprend les sondages P3-001 à P3-102 et P3-315 à P3-317, est une forêt composée en grande majorité de conifères. La portion située au sud du 6^e rang est particulièrement dense (photographie AU-A55-057), mais on observe un passage d'une forêt de conifères à une forêt de feuillus peu dense majoritairement peuplée de bouleaux aux alentours du sondage P3-028. Au nord du 6^e rang, la forêt est peu dense et presque essentiellement peuplée d'épinettes (photographie AU-A55-083). Un ruisseau traverse la zone d'ouest en est tout juste au nord des sondages P3-062 à 064 et passe dans un ponceau sous l'Autoroute 55 pour se poursuivre tout juste au nord des sondages P3-102 et P3-315 (photographie AU-A55-112). On retrouve deux terrasses sur la rive sud de ce ruisseau. La première est très basse (photographie AU-A55-113) et sans doute inondée au printemps lors de la fonte des neiges. La deuxième terrasse, plus élevée, n'était pas incluse originellement dans la zone à potentiel P3, mais le potentiel a été évalué comme non négligeable sur le terrain. Les sondages P3-062 à P3-064 ont été pratiqués pour tester ce potentiel, sans résultat positif. Un petit pont a été documenté sur cette deuxième terrasse (photographie AU-A55-115, planche 4) qui relie un chemin forestier non pavé au reste de la forêt par-dessus un ruisseau asséché. Ce même chemin forestier non pavé (photographies AU-A55-077, AU-A55-114 & AU-A55-118) se poursuit jusqu'à la limite sud de la zone et borde la zone à potentiel sur son côté sud-ouest. Sur le bord de ce chemin, plus au sud, une petite cabane a été observée (photographie AU-A55-071).

Les sols de la section sud sont des podzols, ou du moins, des sols en processus de podzolisation. Le sondage test P3-002 (profil 11) présente un horizon A éluvié (Ae) bien formé de sable gris blanchâtre superposé par un mince horizon A humique (Ah) de sable limoneux noir. L'horizon B est composé de sable orangé avec une partie supérieure fortement plus humique et brunâtre avec des présences d'induration. La présence de l'horizon Ae bien formée s'explique ici par la forte densité de la forêt dans cette partie de la zone. De manière générale, les sondages effectués au sud du 6^e rang présentent un profil comparable au sondage test P3-002. Les seuls sondages différents au sud du 6^e rang sont les sondages P3-024 à P3-027. Ils caractérisent une éclaircie rectangulaire de 55 mètres sur 15 mètres perpendiculaire à l'autoroute 55. Le même phénomène que celui de la zone P1 est observé ici : le sol dans cette éclaircie est beaucoup plus

compact est composé en partie d'un remblai de gravier dans le premier lot (sondage P3-026, photographie AU-A55-072) superposé aux horizons Ah/Ae du podzol environnant. Il s'agit sans doute de voies d'accès anciennement utilisées pour le chantier de construction de l'autoroute 55. Le sondage test P3-067 quant à lui (profil 12) présente un profil de podzol moins bien formé. Les horizons Ah et Ae semblent mélangés par l'effet de racines. Il s'agit d'une couche de sable marbré noir, gris-blanc et beige avec des pierres subanguleuses et arrondies. Sous-jacent à cette couche se trouve un horizon B de sable orangé à brunâtre puis un horizon C de sable beige grisâtre avec des petites lentilles d'argile.

La section nord de la zone à potentiel P3 comprend les sondages P3-103 à P3-314. Il s'agit d'une forêt peu dense composée en majorité de conifères et quelques rares feuillus (photographie AU-A55-121). Un ruisseau (photographie AU-A55-150) situé au fond d'une profonde dépression (photographies AU-A55-141 & AU-A55-149) coupe cette section dans un axe ouest-est au nord des sondages P3-230 à P3-240 (planche 4). Ce ruisseau traverse sous l'autoroute 55 à travers un ponceau et se poursuit vers l'est. Au sommet du talus sud de ce ruisseau, sur la terrasse, les restes d'un mirador de chasse ont été observés (photographie AU-A55-143). Plus au sud-est, deux pièges pour espèce indéterminée ont été recensés, tous deux coincés dans les racines d'arbres et composés de sceaux en plastique au fond perforé (photographies AU-A55-133 & AU-A55-134).

Les sols de la section nord sont des podzols bien formés. Le sondage test P3-108 (profil 12) se compose d'un humus relativement épais brun foncé suivi d'un horizon A humique (Ah) de limon brun-noir. Sous cette couche, on retrouve un horizon A éluvié (Ae) très développé de sable gris-pâle puis un horizon B compact de sable orangé à brunâtre dans sa partie supérieure puis plus pâle dans sa partie inférieure. Au fond du sondage est atteint une couche de sable beige pâle qui pourrait être l'horizon C. Bien que le phénomène ne soit pas observé dans le sondage test P3-108, plusieurs sondages entre P3-103 et P3-314 frappent un horizon B au sommet induré. Le sondage test P3-191 (profil 13) présente un profil stratigraphique très comparable au sondage test P3-108. Un horizon Ah de sable noir grisâtre est atteint sous l'humus, puis un horizon Ae de sable gris pâle suivi d'un horizon B de sable limoneux orangé, mais plus brunâtre dans sa partie supérieure. Néanmoins, le roc est atteint directement sous l'horizon B entre 30 et 35 centimètres sous la surface. Finalement, aucun artéfact ou vestige n'a été retrouvé dans le cadre de l'inventaire pouvant venir corroborer le potentiel archéologique et paléohistorique de la zone P3.

Autrement, les zones à potentiel situées à l'est de l'autoroute 55 dans la zone d'intervention P3 pour lesquelles les permissions d'accès au terrain (cadastre 5 997 196) n'étaient pas acquises au moment de l'écriture de ce rapport comportent un potentiel archéologique paléohistorique (planche 4). Effectivement, il s'agit d'une zone en terrasse relativement plate aux abords d'un ruisseau en faisant ainsi l'un des endroits les plus prometteurs de la zone à potentiel P3. Nous recommandons la poursuite de l'inventaire dans cette zone lorsque les permissions d'accès au terrain seront acquises.

A- Section Nord



A- Section Sud



Légende

- Sondages
- Sondages tests
- ▲ Autres éléments
- Zone à potentiel paléohistorique P3
- Zone d'intervention archéologique projetée
- Permission non-acquise au moment de l'écriture du rapport

Planche 4 : Zone à potentiel archéologique P3

Système de coordonnées :
WGS 1984 (EPSG : 4326)

Fond de carte :
Google, Maxar Technologies

Cartographie :
Simon Paquin, archéologue

Source :
B - Forêt ouverte - LiDAR - Données
Québec et les données du MTQ

0 100 200 300 400 500 m

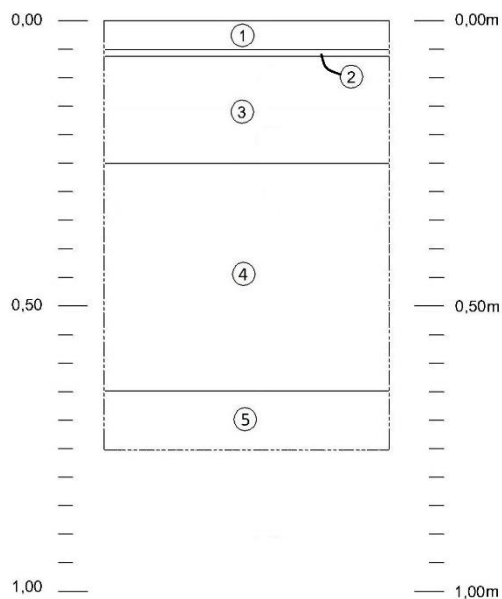
ARTÉFACT
URBAIN

Coordonnées:
X: 392 138,037
Y: 5 115 563,716
Z: 60,36
Fuseau 8

Sud 0,00 0,50 mètre Nord



Photographie AU-A55-046



LÉGENDE

- 1 Humus limoneux brun, meuble avec racines (50%).
 - 2 Sable limoneux noirâtre, friable avec racines (20%). (Ah)
 - 3 Sable gris blanchâtre, friable avec racines (1%). (Ae)
 - 4 Sable orangé et plus brunâtre et induré dans la partie supérieure, friable et très compact avec racines (<1%). (B)
 - 5 Sable beige grisâtre, meuble. (C)
- Limite de profil.

Doublement de l'autoroute 55

Croquis stratigraphique de la paroi ouest
du sondage test P3-002

ARTÉFACT
URBAIN

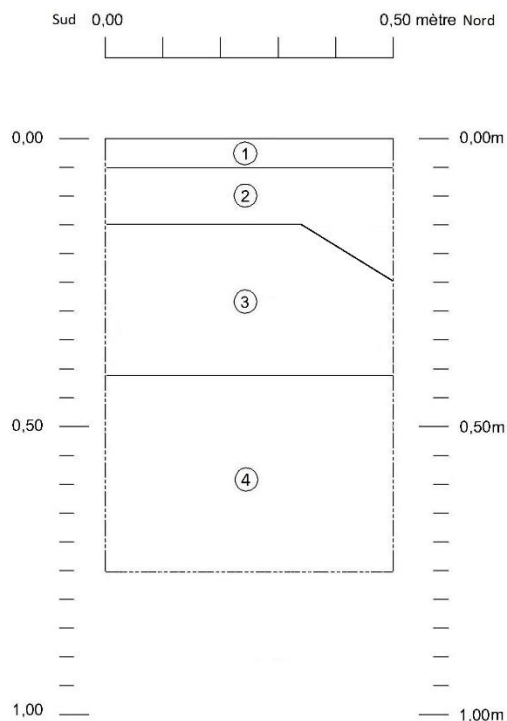
0 0,1 0,2m
Juillet 2021

Profil 10. Croquis stratigraphique de la paroi ouest du sondage test P3-002

Coordonnées:
X: 391 680,988
Y: 5 116 110,526
Z: 64,58
Fuseau 8



Photographie AU-A55-117



LÉGENDE

- 1 Humus limoneux brun, meuble avec racines (30%).
 - 2 Sable marbré noir, gris et beige, peu compact, avec pierres subanguleuses et arrondies (2%) de gneiss et racines (20%). (Ah et Ae)
 - 3 Sable orangé et brunâtre, moyennement compact avec racines (5%). (B)
 - 4 Sable beige grisâtre, meuble avec agglomérations d'argile (1%) et racines (<1%). (C)
- Limite de profil.

Doublement de l'autoroute 55

Croquis stratigraphique de la paroi ouest
du sondage test P3-067



ARTÉFACT
URBAIN

0 0,1 0,2m

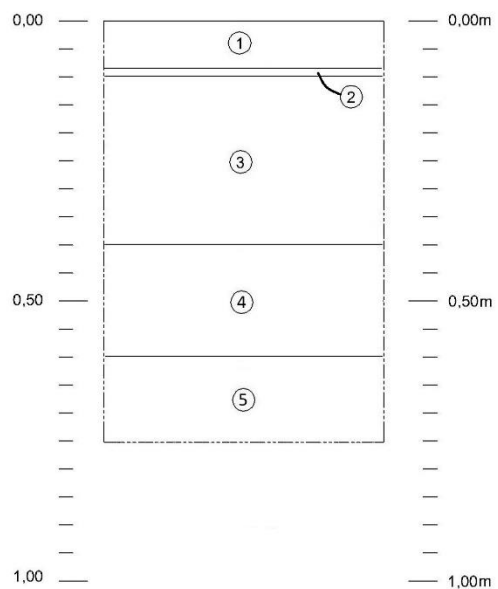
Juillet 2021

Profil 11. Croquis stratigraphique de la paroi ouest du sondage test P3-067

Est 0,00 0,50 mètre Ouest



Photographie AU-A55-128



1 Humus limoneux brun foncé noirâtre, meuble avec racines. (15%).
2 Limon brun foncé noirâtre, meuble. (Ah)
3 Sable gris pâle, friable. (Ae)
4 Sable orangé et brunâtre dans la partie supérieure, compact avec pierres arrondies
(2%) granitique et de gneiss. (B)
5 Sable beige pâle, peu compact. (C)
----- Limite de profil.

Croquis stratigraphique de la paroi sud
du sondage test P3-108

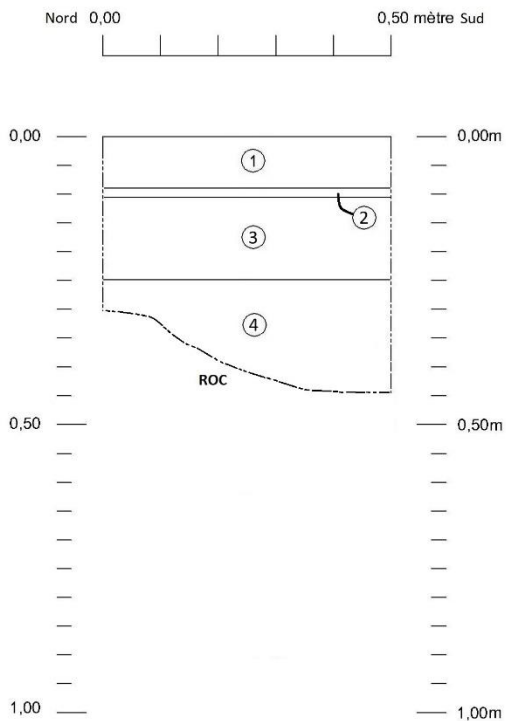
ARTÉFACT
URBAIN

Juillet 2021

Coordonnées:
X: 390 955,452
Y: 5 117 198,390
Z: 56,21
Fuseau 8



Photographie AU-A55-138



LÉGENDE

- 1 Humus limoneux brun, friable avec racines (50%).
 - 2 Sable noir grisâtre, meuble avec pierres subanguleuses et anguleuses (<1%) de quartz et racines (5%). (Ah)
 - 3 Sable gris pâle, friable à peu compact avec racines (2%). (Ae)
 - 4 Sable limoneux orangé et brunâtre dans la partie supérieure, compact avec pierres subanguleuses et arrondies (10%) de gneiss, majoritairement entre 5 et 10 cm de largeur. (B)
- Limite de profil.

Doublent de l'autoroute 55

Croquis stratigraphique de la paroi est
du sondage test P3-191



ARTÉFACT
URBAIN

0 0,1 0,2m

Juillet 2021

Profil 13. Croquis stratigraphique de la paroi est du sondage test P3-191

Zone P4

Secteurs expertisés	Chaînage	Superficie (m ²)	Nombre de sondages réalisés	Résultat
P4	161+100 à 161+700	17 557.8	47	Négatif

La zone à potentiel paléohistorique P4 est une petite bande de terre boisée située sur la rive est d'un méandre de la rivière Blanche dans la municipalité de Saint-Célestin, sur le côté ouest de l'autoroute 55 (planche 5). Deux petites subdivisions de la zone à potentiel sont aussi situées sur la rive ouest du ruisseau et deux autres du côté est de l'autoroute 55. Ces dernières n'ont pas été inventoriées, car les permissions d'accès au terrain ne sont pas encore acquises. Le potentiel qui caractérise la zone P4 a été établi selon la présence du cours d'eau à méandre qui est un affluent de la rivière Bécancour et les zones sondées ont été tracées pour cerner les endroits mieux drainés qui sont peu susceptibles d'avoir été perturbés lors des réaménagements du cours d'eau.

La rivière Blanche qui longe la zone à potentiel est assez large et canotable (photographie AU-A55-316) et cernée de deux niveaux de terrasses : une première terrasse plus humide et une seconde terrasse à l'altitude de l'autoroute 55. La majeure partie de la zone P4 se trouve au niveau de cette seconde terrasse. Il s'agit d'un secteur boisé clairsemé, surtout peuplé de bouleaux (photographie AU-A55-176). La végétation au niveau de la première terrasse est quant à elle beaucoup plus dense (photographie AU-A55-172). Un amas de grandes pierres d'environ 10 par 3 mètres perpendiculaire à l'autoroute a été observé (photographie AU-A55-170) et pourrait être relié à l'ancien chantier de construction de l'autoroute 55. Près de cet amas, un petit secteur a été exclu (2) pour ne pas entrer en contact avec une concentration élevée de sumac vénéneux (photographies AU-A55-174 & AU-A55-175). De même, aux abords du cours d'eau, près des sondages P4-001, P4-002 & P4-046, une zone marécageuse (1) a été exclue de l'inventaire (photographie AU-A55-317).

Les sols sont homogènes à travers la zone P4 et bien représentés par le sondage test P4-009 (profil 14). Il s'agit d'un premier lot de limon sableux brun peu compact suivi d'un second lot de limon sableux brun plus pâle avec des marbrures orangées et brunes foncées. Des pierres de plus de 10 centimètres plates et placées horizontalement en grès ou calcaire sont souvent retrouvées à 20 centimètres sous la surface dans le premier lot. Finalement, aucun artéfact ou vestige n'a été retrouvé dans le cadre de l'inventaire pouvant venir corroborer le potentiel archéologique et paléohistorique de la zone P4.

Autrement, les zones à potentiel situées à l'est de l'autoroute 55 dans la zone d'intervention P4 pour lesquelles les permissions d'accès au terrain (cadastre 5 998 768) n'étaient pas acquises au moment de l'écriture de ce rapport comportent un potentiel archéologique paléohistorique (planche 5). En effet, il s'agit d'une série de deux terrasses d'altitudes différentes et relativement plates aux abords de la rivière Blanche, un affluent de la rivière Bécancour. Cette zone couvre un peu moins de la moitié de la zone à potentiel paléohistorique P4. Nous recommandons la poursuite de l'inventaire dans cette zone lorsque les permissions d'accès au terrain seront acquises. En ce qui concerne les deux lots qui forment les bandes de terre qui longent la rive nord de la rivière Blanche (cadastres 5 997 208 et 5 997 483) (planche 5), l'étude des plans topographiques ainsi que l'analyse visuelle des lots environnants permettent de conclure qu'ils ne nécessitent pas d'analyse supplémentaire.

Légende

- Sondages
- Sondage test
- ▲ Autres éléments
- Zone à potentiel paléohistorique P4
- Zone d'intervention archéologique projetée
- Permission non-acquise au moment de l'écriture du rapport
- Zones exclues

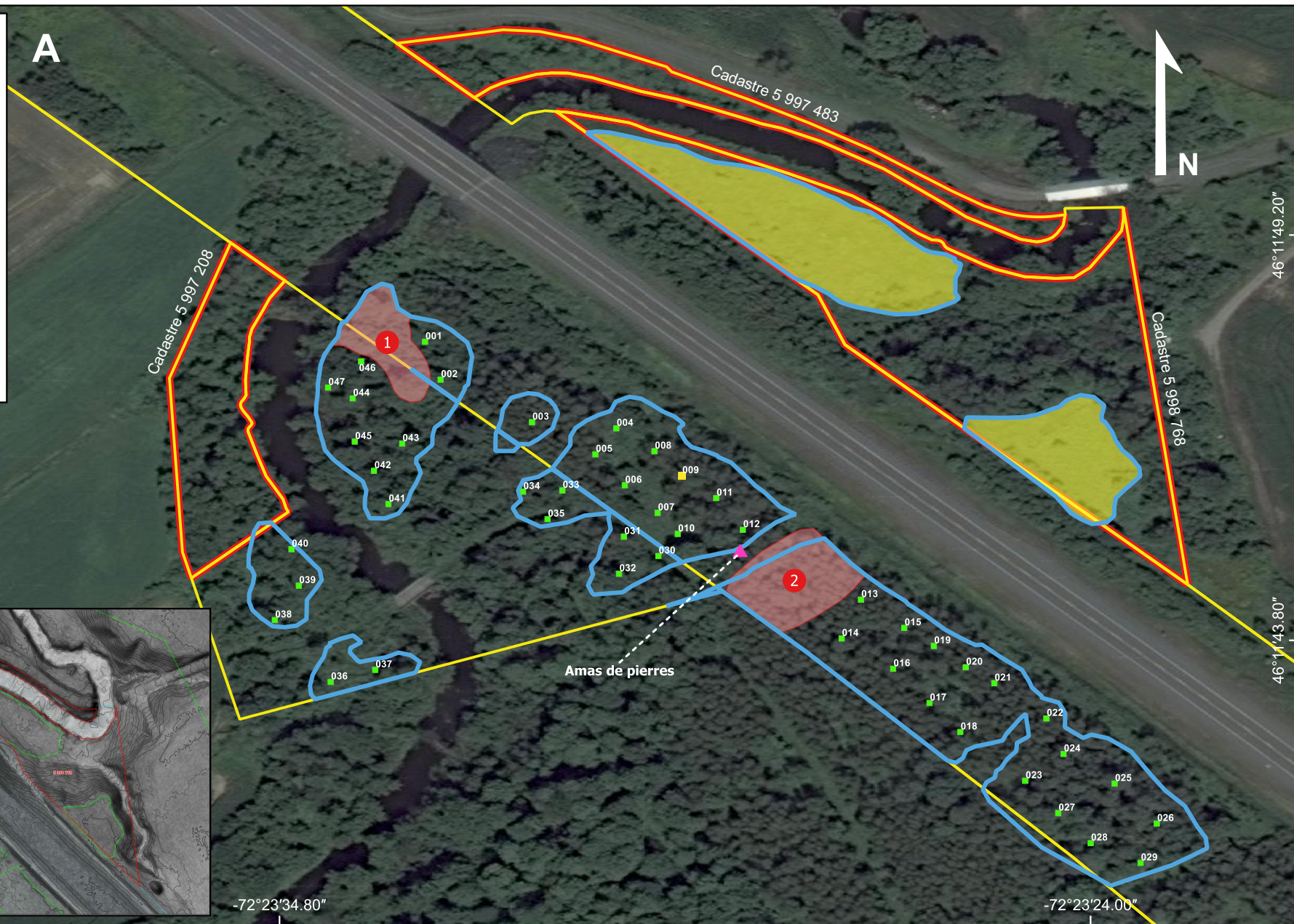


Planche 5 : Zone à potentiel archéologique P4

Système de coordonnées :
WGS 1984 (EPSG : 4326)

Fond de carte :
Google, Maxar technologies

Cartographie :
Simon Paquin, archéologue

Source :
B - Forêt ouverte - LiDAR - Données
Québec et les données du MTQ

0 50 100 150 200 m

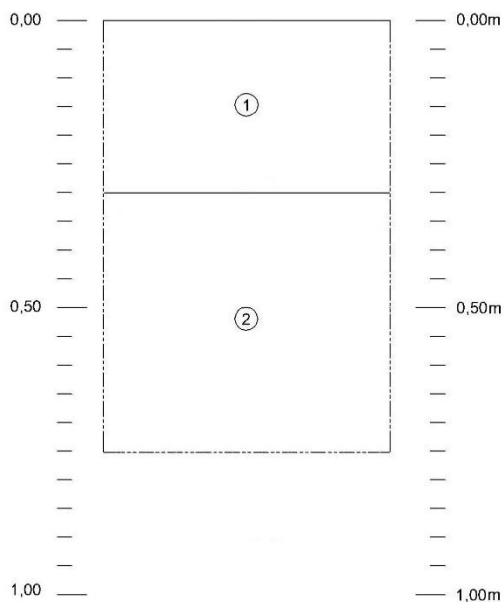


Coordonnées:
X: 390 354,559
Y: 5 117 969,661
Z: 41,50
Fuseau 8

Sud 0,00 0,50 mètre Nord



Photographie AU-A55-173



LÉGENDE

- 1 Limon sableux brun, peu compact avec pierres subanguleuses et arrondies (1%) granitique et de gneiss et racines (2%).
 - 2 Limon sableux brun marbré orangé avec marbrures brunâtre foncé dans la partie supérieure, compact avec pierres subanguleuses et arrondies (1%) granitiques et de gneiss.
- Limite de profil.

Doublément de l'autoroute 55

Croquis stratigraphique de la paroi ouest
du sondage test P4-009



ARTÉFACT
URBAIN

0 0,1 0,2m

Juillet 2021

Profil 14. Croquis stratigraphique de la paroi ouest du sondage test P4-009

Zone P5

Secteurs expertisés	Chaînage	Superficie (m ²)	Nombre de sondages réalisés	Résultat
P5	163+500 à 163+900	7 433.8	26	Négatif

La zone à potentiel paléohistorique P5 est une petite bande de terre de 360 par 40 mètres non boisée qui suit le côté ouest de l'autoroute 55 et qui est traversée d'est en ouest par un petit ruisseau situé dans la municipalité de Saint-Célestin (planche 6). Le potentiel qui caractérise la zone P5 a été établi selon la présence de ce ruisseau qui est potentiellement canotable et qui est un affluent de la rivière Blanche qui est elle-même un affluent de la rivière Bécancour. Les zones sondées ont été tracées pour cerner les endroits mieux drainés qui sont peu susceptibles d'avoir été perturbés lors des travaux routiers ou agricoles.

L'environnement de la zone P5 se résume à une plaine d'herbes hautes sur une terrasse assez plate entre le talus au sud-ouest descendant vers le ruisseau et le fossé de l'autoroute au nord-est (photographie AU-A55-179). Les sols sont assez homogènes dans l'ensemble de la zone et bien représentés par le sondage test P5-009 (profil 15). Il s'agit d'un premier lot de limon brun contenant du gravier anguleux suivi d'un second lot de limon brun avec marbrures orangées et d'un troisième lot de limon brun argileux. Ces trois lots sont très compacts et la présence de gravier anguleux dans le premier lot, ce qui contraste avec les pierres granitiques arrondies retrouvées dans les deux autres lots, indique la présence d'un remblai sur l'ensemble de la zone. Ce remblai pourrait être dû à un ancien dépôt de gravier lors de la construction de l'autoroute 55. Un seul artéfact a été inventorié dans la zone P5. Il s'agit d'un tesson de verre teinté provenant du col d'une bouteille retrouvé dans le premier lot du sondage P5-020.

Finalement, aucun artéfact ou vestige n'a été retrouvé dans le cadre de l'inventaire pouvant venir corroborer le potentiel archéologique et paléohistorique de la zone P5.

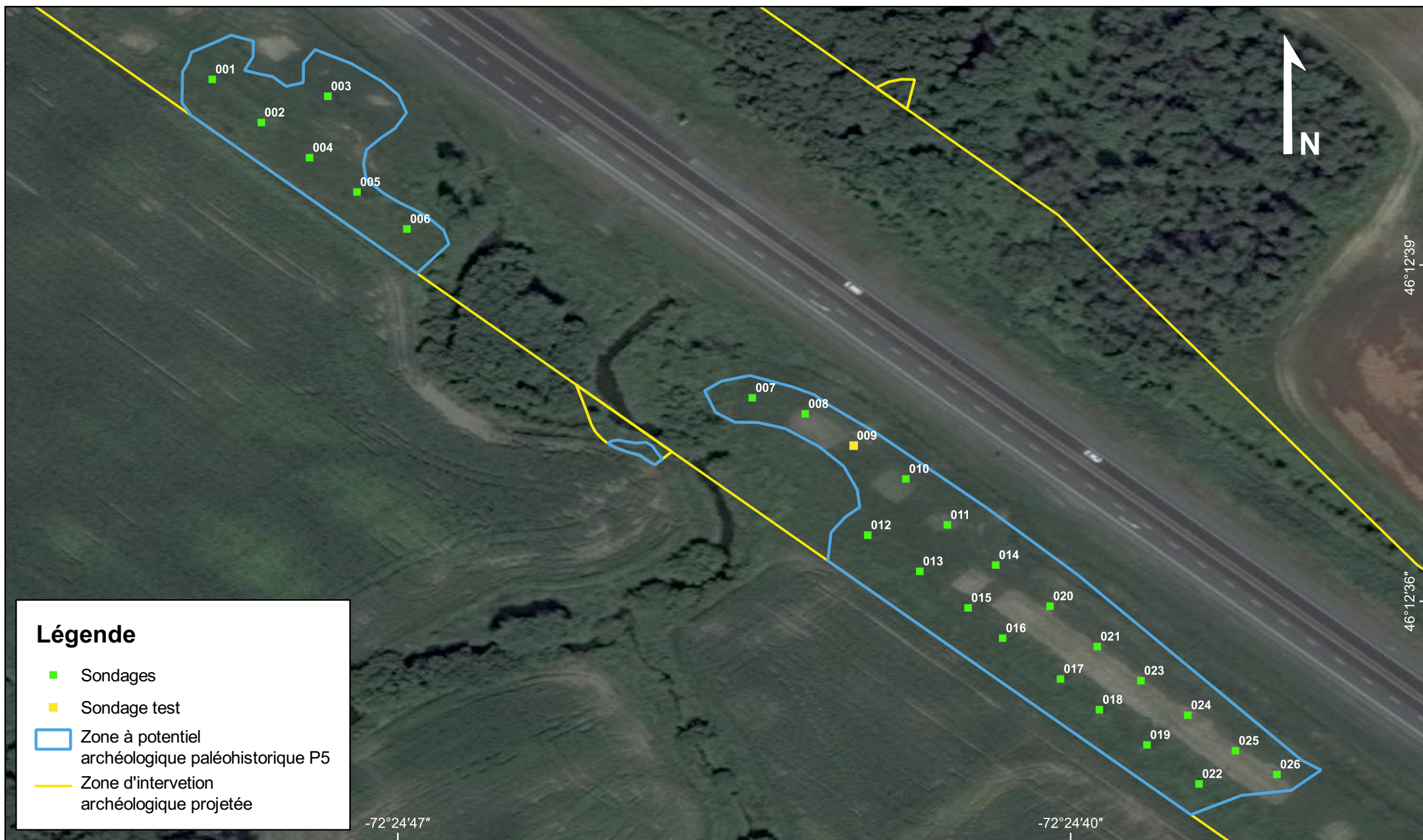


Planche 6 : Zone à potentiel archéologique P5

Système de coordonnées :
WGS 1984 (EPSG : 4326)

Fond de carte :
Google, Maxar Technologies

Cartographie :
Simon Paquin, archéologue

0 25 50 75 100 m

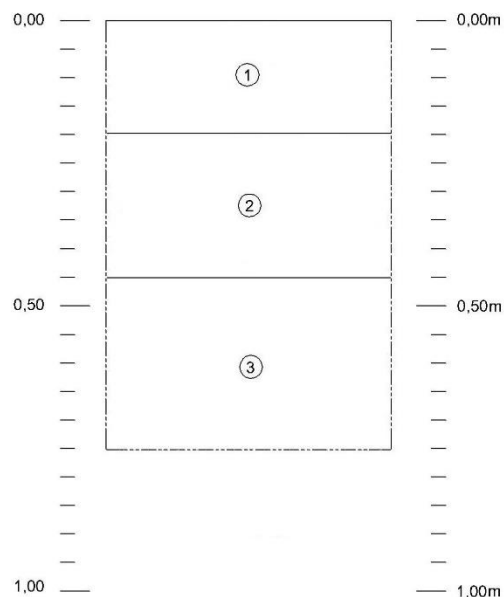


Coordonnées:
X: 388 771,192
Y: 5 119 532,220
Z: 25,56
Fuseau 8

Ouest 0,00 0,50 mètre Est



Photographie AU-A55-178



LÉGENDE

- 1 Limon argileux brun, très compact avec graviers anguleux (35%).
 - 2 Limon brun marbré orangé, très compact avec pierres arrondies (1%) granitiques.
 - 3 Limon argileux brun, très compact avec pierres arrondies (<1%) granitiques.
- Limite de profil.

Doublement de l'autoroute 55

Croquis stratigraphique de la paroi nord
du sondage test P5-009



ARTÉFACT
URBAIN

0 0,1 0,2m

Juillet 2021

Profil 15. Croquis stratigraphique de la paroi nord du sondage test P5-009

Zone P6

Secteurs expertisés	Chaînage	Superficie (m ²)	Nombre de sondages réalisés	Résultat
P6	165 à 167+100	69 685.2	262	Négatif

La zone à potentiel P6 est une bande de terre boisée longue de 2 250 sur 70 mètres située dans la portion nord de la zone d'intervention archéologique projetée (planche 7). La zone s'étant sur le côté ouest de l'autoroute 55 entre le rang du Pays Brûlé dans la municipalité de Saint-Célestin au sud et le chemin Prince dans la municipalité de Bécancour au nord. Une subdivision de la zone s'étant aussi sur 150 mètres au nord du chemin Prince (planche 7). Il s'agit de la seule zone à potentiel paléohistorique qui soit superposée à une zone à potentiel historique, soit la zone H6. Le potentiel qui caractérise la zone P6 a été établi par la présence d'une série de cordons littoraux séparés par des dépressions dans un milieu naturellement humide. Ces cordons littoraux ont été formés alors que le niveau des eaux de la mer de Champlain avait une altitude inférieure à 52 à 63 mètres. Les limites irrégulières de la zone à potentiel (planche 7) sont découpées selon cette topographie pour cerner les cordons et exclure les dépressions. Étant donné la longueur de la zone, celle-ci a été cartographiée selon deux sections. Cette distinction est maintenue dans la présente description pour faciliter la compréhension. La section nord comprend les sondages P6-001 à P6-211 et la section sud P6-212 à P6-262.

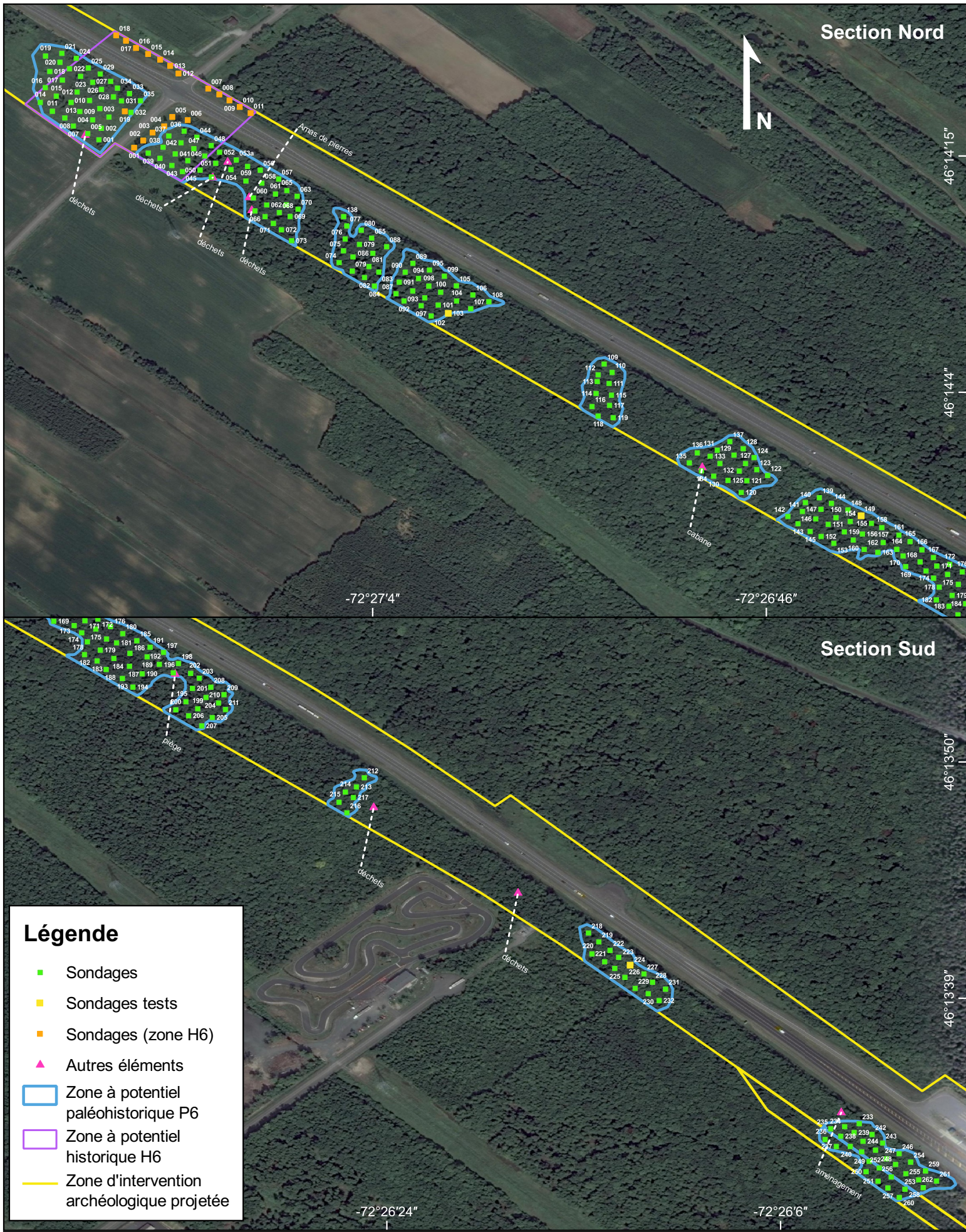
La section nord de la zone à potentiel P6 est relativement hétérogène en ce qui a trait à son environnement et doit aussi être subdivisée. Au nord, dans les environs des sondages P6-001 à P6-048, il s'agit d'une plaine à herbes longues avec quelques concentrations de feuillus éparées (photographie AU-A55-283). Cette portion de la section nord-est en majeure partie superposée à la zone à potentiel historique H6. Puis, en se déplaçant vers le sud, entre les sondages P6-049 et P6-119, l'environnement devient une forêt mixte assez peu dense (photographie AU-A55-197). Entre les sondages P6-120 et P6-211, une augmentation du taux de conifères est notée (photographie AU-A55-214). Une habitation de bois effondrée est située dans ce secteur près des sondages P6-130 et P6-134 (photographies AU-A55-198 & AU-A55-199). Différents dépôts de détritiques sont liés à la présence de cette cabane : des fragments de béton (photographie AU-A55-201), une corde de bois (photographie AU-A55-205), des fragments de tôle à toiture, de verre et de métal (photographies AU-A55-203 & AU-A55-204). Un nombre important de vieux seaux en métal est noté parmi ces déchets et pourrait indiquer la présence d'une érablière dans le secteur. Le bâtiment pourrait être relié à ce type de production. Un sentier forestier relie la zone immédiate de cette structure à la plaine d'herbes hautes de la zone H6 et au chemin Prince (photographie AU-A55-187). De part et d'autre de ce chemin, entre les sondages P6-051 et P6-053, une clôture de fil de fer traverse la zone dans un axe sud-ouest-nord-est (photographies AU-A55-189, AU-A55-190 & AU-A55-191). D'autres dépôts de détritiques sont retrouvés aux abords de cette clôture. Ils sont composés de pneus, de tôle et de bois (photographies AU-A55-188 & AU-A55-192). Un amas de pierres s'étendant sur plus de 15 mètres est présent près du sondage P6-060 en bordure d'un petit ruisseau (photographies AU-A55-193 & AU-A55-194). Sa fonction ou son origine sont inconnues. Près de cet amas, une grande concentration de détritiques (12 par 3 mètres) contenant des barbelés et des pneus mélangés à des pierres et de la tourbe est observée (photographie AU-A55-196). Finalement, au nord du chemin Prince, un amas de détritiques composé de béton, de métal, de pierres et de bois se retrouve près du sondage P6-005 (photographie AU-A55-183).

Les sols de la section nord de la zone P6 suivent les changements observés dans l'environnement. Les sondages P6-001 à P6-048 situés dans la plaine d'herbes hautes sont bien représentés par le sondage test

H6-019 dans la zone H6 (profil 31). Une description de ce sondage test est faite dans la section concernant la zone H6. Dans ce secteur dégagé d'arbres, des artéfacts ont été retrouvés dans les lots 1 et 2 dans les sondages P6-003 et P6-041 : des tessons de terre cuite commune ou vernissée blanche, un tesson de verre teinté et du plastique (voir inventaire des artéfacts). Les sondages P6-001 à P6-005 sont quelque peu différents du sondage test H6-019 et présente un lot 2 de limon très compact est pierreux. Cette compaction des sols à cet endroit pourrait être reliée au dépôt de déchets dans la zone immédiate (planche 7; photographie AU-A55-183). Puis, les sols des sondages P6-049 à P6-119 sont bien représentés par le sondage test P6-103 (profil 16). Il s'agit d'un podzol relativement bien formé : Un horizon A humique (Ah) de limon sableux noir sous un humus organique, suivi d'un horizon A éluvié (Ae) de sable gris blanchâtre puis d'un horizon B de sable orangé à brunâtre. Sous cette séquence podzolique, deux autres niveaux stratigraphiques sont présents : une couche de sable beige pâle moyennement compact reposant sur une couche de sable brun à orangé. Les sondages P6-120 à P6-211 sont quant à eux bien représentés par le sondage test P6-149 (profil 17). Les sédiments à cet endroit contrastent par rapport au reste de la zone P6. Sous un humus organique brun foncé se trouve une couche d'argile sableuse brun grisâtre suivie d'une couche d'argile limoneuse beige à orangée puis une couche finale d'argile gris rosé. Les sols de ce secteur sont en effet beaucoup plus argileux. Des argiles encore plus rougeâtres sont aussi parfois trouvées sous l'humus dans ce secteur, comme dans les sondages P6-123 et P6-153 (photographies AU-A55-210 & AU-A55-200).

La section sud de la zone à potentiel P6 présente un environnement plus homogène que la section nord. Il s'agit d'une forêt mixte relativement peu dense. Quelques zones de rejet de détritiques ont été recensées. Deux dépôts sont situés dans l'espace non sondé entre les sondages P6-217 et P6-218 et sont composés de métal, de tissus et de plastique (photographies AU-A55-215 & AU-A55-216). Un dernier amas de déchets, faisant environ 10 par 8 mètres, est situé près des sondages P6-261 et P6-262 et se compose de matériaux et types d'objets très variés : contenants en verre, contenants métalliques, céramiques variées, vélos, morceaux de clôture, bottes et autres (photographies AU-A55-222, AU-A55-276 & AU-A55-277). Puis, un aménagement de 2 par 5 mètres de béton, briques, métal et fonte ressemblant à un four à usage indéterminé est recensé près des sondages P6-233 et P6-234 (photographie AU-A55-220). Pour ce qui est des sols, ils sont bien représentés par le sondage test P6-224 (profil 18). Il s'agit d'un podzol peu développé, ou du moins en processus de podzolisation : un premier horizon A humique (Ah) de limon noirâtre sous l'humus suivi d'une fine couche de sable gris blanchâtre pouvant être un horizon A éluvié (Ae), puis un sable limoneux orangé brunâtre (horizon B). Au fond du profil se retrouve un horizon C d'argile sableuse gris brunâtre et pierreuse avec des traces d'oxydations.

Finalement, aucun artéfact ou vestige n'a été retrouvé dans le cadre de l'inventaire pouvant venir corroborer le potentiel archéologique et paléohistorique de la zone P6.



Légende

- Sondages
- Sondages tests
- Sondages (zone H6)
- ▲ Autres éléments
- Zone à potentiel paléohistorique P6
- Zone à potentiel historique H6
- Zone d'intervention archéologique projetée

Planche 7 : Zone à potentiel archéologique P6

Système de coordonnées :
WGS 1984 (EPSG : 4326)

Cartographie :
Simon Paquin, archéologue

Fond de carte :
Google, Maxar Technologies

0 100 200 300 400 m

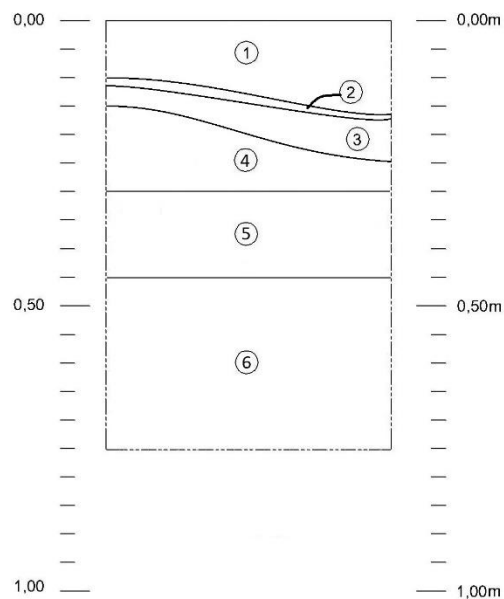


Coordonnées:
X: 385 779,316
Y: 5 122 286,448
Z: 35,09
Fuseau 8

Ouest 0,00 0,50 mètre Est



Photographie AU-A55-284



LÉGENDE

- 1 Humus organique brun foncé, meuble avec racines (20%).
 - 2 Limon sableux noirâtre, meuble. (Ah)
 - 3 Sable gris blanchâtre, friable avec racines (1%). (Ae)
 - 4 Sable orangé et brunâtre dans la partie supérieure, peu compact avec racines (<1%). (B)
 - 5 Sable beige pâle, moyennement compact. (C)
 - 6 Sable brun orangé et brunâtre dans la partie supérieure, moyennement compact avec pierres subanguleuses (4%) de gneiss de plus de 10 cm.
- Limite de profil.

Doublement de l'autoroute 55

Croquis stratigraphique de la paroi nord
du sondage test P6-103



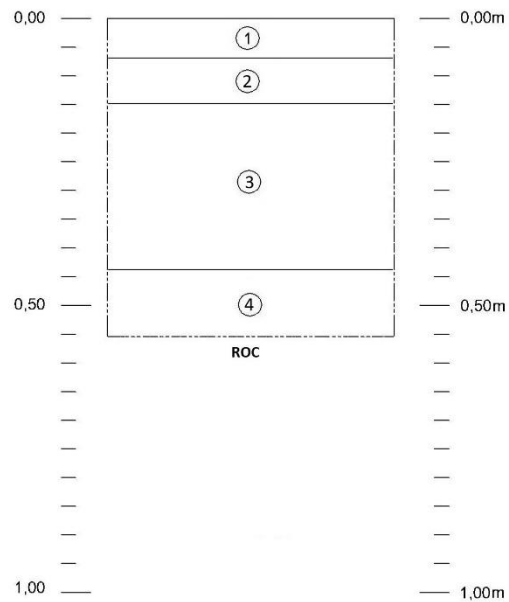
ARTÉFACT
URBAIN

0 0,1 0,2m

Juillet 2021

Profil 16. Croquis stratigraphique de la paroi nord du sondage test P6-103

Nord 0,00 0,50 mètre Sud



Photographie AU-A55-285

Doublément de l'autoroute 55

- 1 Humus organique brun foncé, meuble avec racines (20%).
 - 2 Argile sableuse brun grisâtre légèrement rosée, peu compact.
 - 3 Argile limoneuse beige orangé, moyennement compact avec pierres subanguleuses (20%) de grès, majoritairement de 2 à 5 cm.
 - 4 Argile gris rosé, compact avec pierres subangulaires (30%) de grès verdâtre.
- Limite de profil.

Croquis stratigraphique de la paroi est
du sondage test P6-149



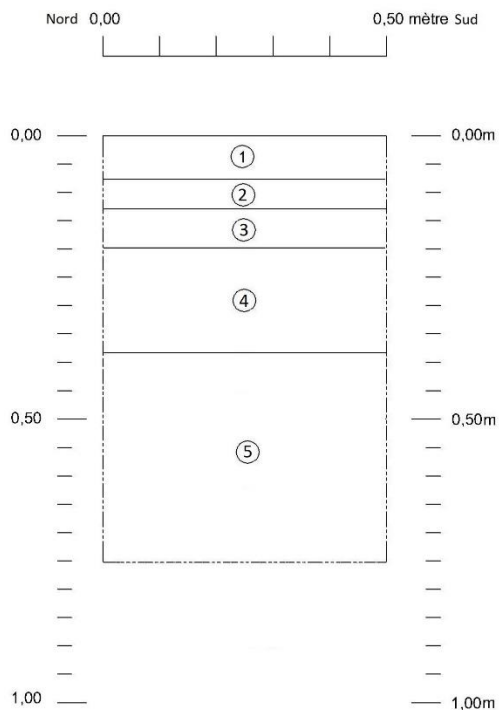
0 0,1 0,2m

Juillet 2021

Coordonnées:
X: 386 803,177
Y: 5 121 457,318
Z: 45,26
Fuseau 8



Photographie AU-A55-286



LÉGENDE

- 1 Humus limoneux brun, meuble avec racines (3%).
 - 2 Limon noirâtre, meuble avec racines (2%). (Ah)
 - 3 Sable gris blanchâtre, friable avec racines (<1%). (Ae)
 - 4 Sable limoneux orangé brunâtre, compact avec pierres subangulaires et arrondies (15%) de gneiss. (B)
 - 5 Argile sableuse brun grisâtre avec traces d'oxydations orangées, compact avec pierres subanguleuses et arrondies (35%) de gneiss et quartz. (C)
- Limite de profil.

Doublément de l'autoroute 55

Croquis stratigraphique de la paroi est
du sondage test P6-224



ARTÉFACT
URBAIN

0 0,1 0,2m

Juillet 2021

Profil 18. Croquis stratigraphique de la paroi est du sondage test P6-224

Zone P7

Secteurs expertisés	Chaînage	Superficie (m ²)	Nombre de sondages réalisés	Résultat
P7	167+100 à 168+100	50 370.4	244	Négatif

La zone à potentiel P7 est une bande de terre majoritairement boisée de 790 par 75 mètres située dans la portion nord de la zone d'intervention archéologique projetée (planche 8). Cette bande de terre longe l'ouest de l'autoroute 55 dans la municipalité de Bécancour. Le potentiel qui caractérise la zone P7 a été établi par la présence d'une série de cordons littoraux séparés par des dépressions dans un milieu naturellement humide. Ces cordons littoraux ont été formés alors que le niveau des eaux de la mer de Champlain avait une altitude inférieure à 42 à 48 mètres. Les limites irrégulières de la zone à potentiel (planche 8) sont découpées selon cette topographie pour cerner les cordons et exclure les dépressions. Des ruisseaux intermittents, lesquels n'étaient pas actifs au moment de l'inventaire de terrain, coupent la zone d'est en ouest à deux endroits : un premier, très petit, entre les sondages P7-003 et P7-006 et un second, plus profond, entre les sondages P7-082 et 205 (planche 8). Ce dernier permet de découper la zone en deux sections nord et sud, lesquelles structurent la présente description ; la section sud comprend les sondages P7-001 à P7-132 et la section nord les sondages P7-133 à P7-244.

La section sud de la zone P7 est une forêt mixte peu dense, mais dont la densité devient plus importante vers le nord, près du ruisseau (photographie AU-A55-228). Une éclaircie, laquelle est en continuité avec le nord de la zone P6 et la zone H6, est présente au sud de cette section. Le seul élément anthropique retrouvé dans cette section est une zone de rejet composée de rouleaux de clôture en broche métallique près des sondages P7-054 et P7-056 (photographie AU-A55-229). Les sols sont bien représentés par le sondage test P7-054 (profil 19). Il s'agit d'un sol en processus de podzolisation dont l'horizon A humique (Ah) est absent. Sous l'humus se trouve un premier horizon A éluvié (Ae) de sable gris blanchâtre suivi d'un horizon B de sable orangé dont la partie supérieure est plus brune et humique. Au fond du profil se trouve un horizon C de sable beige avec un faible litage noirâtre. Deux sondages, P7-062 et P7-070, situés là où un sentier de motoneige passe tout près du fossé de l'autoroute sont fortement affectés par des travaux plus récents : on y trouve une épaisse couche d'argile grise par-dessus l'humus et on note les traces de bulldozer dans l'environnement immédiat (photographie AU-A55-230). Ce sentier de motoneige traverse la zone P7 dans toute sa longueur et passe par-dessus les ruisseaux, mais ne semble pas avoir affecté l'intégrité d'autres sondages. Il est aussi important de noter que les sondages effectués dans l'éclaircie mentionnée plus haut, P7-001 à P7-024 et P7-122 à P7-132, présentent des profils stratigraphiques qui sont plus comparables au sondage test H6-019 (profil 31).

La section nord de la zone P7 est une forêt de feuillus avec de grandes éclaircies, surtout aux abords de l'autoroute 55. Les sols sont bien représentés par le sondage test P7-165 (profil 20). Il s'agit aussi d'un sol en processus de podzolisation avec une absence d'horizon A humique (Ah) et un Ae peu développé. Le premier niveau sous l'humus de sable limoneux brun pâle est un niveau de sable limoneux grisâtre et éluvié (Ae). Sous ce niveau se trouve un horizon B de sable orangé avec la partie supérieure plus brunâtre. Au fond du profil se trouve un horizon C de sable beige pâle.

Finalement, aucun artéfact ou vestige n'a été retrouvé dans le cadre de l'inventaire pouvant venir corroborer le potentiel archéologique et paléohistorique de la zone P7.



Légende

- Sondages
- Sondages tests
- ▲ Autres éléments
- Zone à potentiel paléohistorique P7
- Zone d'intervention archéologique projetée

Planche 8 : Zone à potentiel archéologique P7

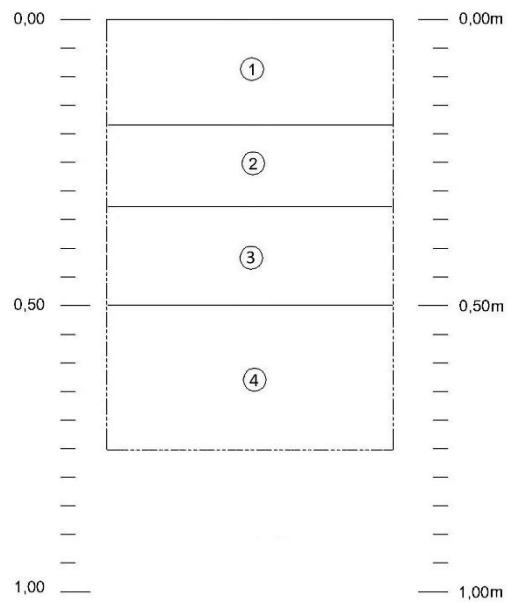
Système de coordonnées :
WGS 1984 (EPSG : 4326)

Cartographie :
Simon Paquin, archéologue

Fond de carte :
Google, Maxar Technologies



Sud 0,00 0,50 mètre Nord



LÉGENDE

- ## Doublément de l'autoroute 55



ARTÉFACT
URBAIN

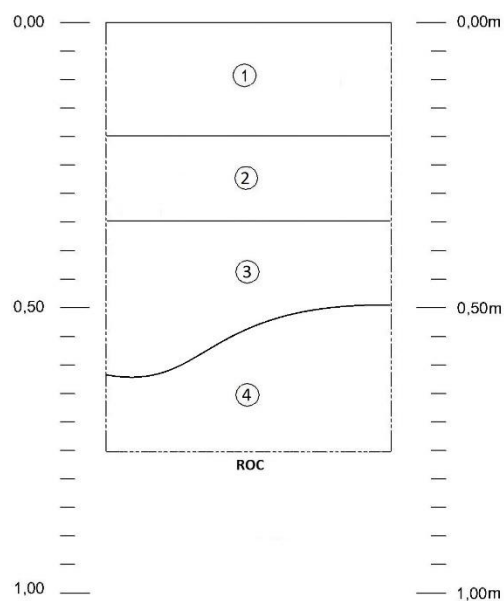
0 0,1 0,2m

Juillet 2021

Ouest 0,00 0,50 mètre Est

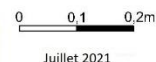


Photographie AU-A55-279



1 Humus de sable limoneux brun, meuble avec racines (15%).
2 Sable limoneux grisâtre, friable à peu compact. (Ae)
3 Sable limoneux orangé avec marbrures humiques brunes et oxydées orangées,
compact. (B)
4 Sable beige pâle, friable. (C)
----- Limite de profil.

Croquis stratigraphique de la paroi nord
du sondage test P7-165

ARTÉFACT
URBAIN

Juillet 2021

Zone P8

Secteurs expertisés	Chaînage	Superficie (m ²)	Nombre de sondages réalisés	Résultat
P8	170+200 à 170+700	13 017.2	50	Négatif

La zone à potentiel P8 est une bande de terre de 450 par 45 mètres située dans la portion nord de la zone d'intervention archéologique projetée (planche 9). Cette bande de terre longe l'ouest de l'autoroute 55 à quelque 350 mètres de la rue Thibodeau dans la municipalité de Bécancour. Le potentiel qui caractérise la zone P7 a été établi par la présence d'une série de cordons littoraux séparés par des dépressions dans un milieu naturellement humide. Ces cordons littoraux ont été formés alors que le niveau des eaux de la mer de Champlain avait une altitude inférieure à 34 à 37 mètres. Les limites irrégulières de la zone à potentiel (planche 9) sont découpées selon cette topographie pour cerner les cordons et exclure les dépressions.

L'environnement de la zone P8 se résume à une plaine d'herbes hautes avec quelques concentrations de feuillus (photographie AU-A55-235). Sur la même photographie référencée ici, on observe un sentier de motoneige. Ce dernier traverse la zone sur le sens de la longueur. Autrement, un ruisseau intermittent coupe la zone d'est en ouest et traverse l'autoroute 55 par un petit ponceau entre les sondages P8-033 et P8-034. Les sols de la zone sont bien représentés par le sondage test P8-020 (profil 21). La première couche observée est un humus de limon brun suivi d'une couche d'argile grise compact avec des lentilles de sable orangé. Sous cette couche se trouve un niveau de sable orangé avec de petites lentilles de sable éluvié, ce qui est potentiellement le résultat de passage d'anciennes racines. Au fond du profil se trouve un niveau de sable orangé à brunâtre. Une lentille d'argile grise est observée dans le sondage test P8-020 pour ce dernier niveau, mais il pourrait s'agir d'un élément isolé tel qu'un terrier de rongeur plus récent ayant fait descendre les sédiments des lots supérieurs.

Finalement, aucun artéfact ou vestige n'a été retrouvé dans le cadre de l'inventaire pouvant venir corroborer le potentiel archéologique et paléohistorique de la zone P8.



Légende

- Sondages
- Sondages tests
- Zone à potentiel paléohistorique P8
- Zone d'intervention archéologique projetée

Planche 9 : Zone à potentiel archéologique P8

Système de coordonnées :
WGS 1984 (EPSG : 4326)

Cartographie :
Simon Paquin, archéologue

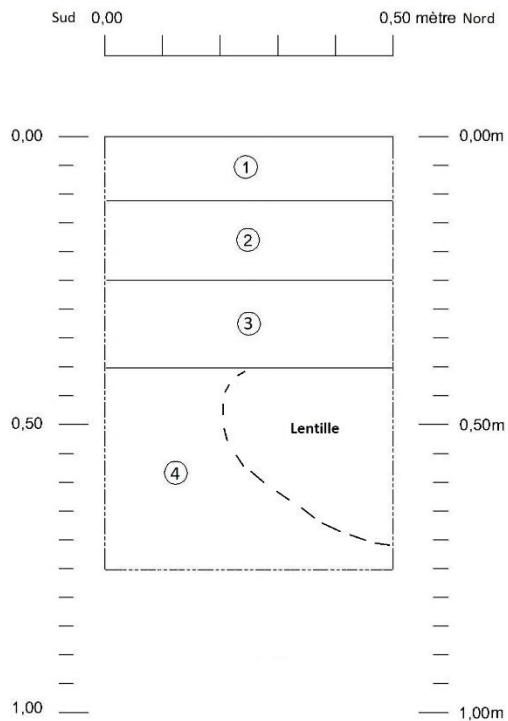
Fond de carte :
Google, Maxar Technologies



Coordonnées:
X: 383 302,830
Y: 5 124 547,232
Z: 7,74
Fuseau 8



Photographie AU-A55-234



LÉGENDE

- 1 Humus limoneux brun, friable avec racines (20%).
 - 2 Argile grise avec petites lentilles de sable orangé, compact avec racines (3%).
 - 3 Sable orangé avec très petites lentilles éluviées blanchâtre, friable à peu compact avec pierres arrondies (2%) granitiques et racines (<1%).
 - 4 Sable orangé brunâtre avec une grande lentille d'argile grise (semblable au lot 2), friable.
- Limite de profil.

Doublement de l'autoroute 55

Croquis stratigraphique de la paroi ouest du sondage test P8-020



ARTÉFACT
URBAIN

0 0,1 0,2m

Juillet 2021

Profil 21. Croquis stratigraphique de la paroi ouest du sondage test P8-020

5.2 Zones à potentiel historique

Zone H1

Secteurs expertisés	Chaînage	Superficie (m ²)	Nombre de sondages réalisés	Résultat
H1	150+100 à 150+200	1 834.8	5	Négatif

La zone historique H1 est une petite bande de terre située dans la partie sud de l'emprise des travaux, le long de l'Autoroute 55 (planche 10). À l'exception du coin sud-ouest de la zone qui est composé d'une forêt clairsemée, l'ensemble du terrain est représenté par un champ dégagé (photographie AU-A55-292). De plus, un grand panneau routier est positionné dans le coin nord-est, situé sur un monticule de terre d'environ 15 par 15 mètres et d'une hauteur de 1.5 mètre. Le potentiel qui caractérise la zone H1 est justifié par la présence d'une route apparaissant à cet endroit sur la carte de 1924 (figure 11), aujourd'hui nommé le rang des Sapins (ou 11^e rang), ainsi que la présence de bâtiments du XIX^e siècle identifiée par Archéotec (2013).

Le sondage test H1-005 (Profil 22) démontre qu'en dessous de la surface gazonnée se retrouve un sédiment sableux grisâtre très compact. Ce dernier lot est très possiblement associé au réaménagement du secteur, pour la pose du panneau en outre. Le troisième lot du sondage test est lié à un humus enfoui, situé à une profondeur d'environ 50 centimètres. Il est probable qu'il s'agisse du sol en place précédent les travaux d'aménagement dans ce secteur. Autrement, seul le sondage H1-003 présente un podzol en place, expliqué par sa position à la lisière de la forêt restée intacte. Au final, aucune donnée récoltée ne corrobore la présence d'une route ou de bâtiments du XIX^e siècle dans ce secteur. Seules des données relatives à des réaménagements récents ont été observées.



Planche 10 : Zone à potentiel archéologique H1

Système de coordonnées :
WGS 1984 (EPSG : 4326)

Fond de carte :
Google, Maxar Technologies

Cartographie :
Simon Paquin, archéologue

0 25 50 75 100 125 m

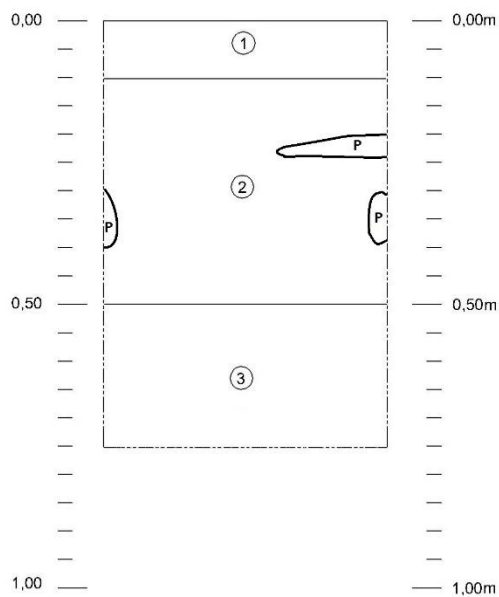


Coordonnées:
X: 397 962,777
Y: 5 109 887,058
Z: 56,71
Fuseau 8

Sud 0,00 0,50 mètre Nord



Photographie AU-A55-030



LÉGENDE

- 1 Humus sableux brun foncé, moyennement compact avec racines (5%).
- 2 Sable brun pâle, très compact avec racines (2%) et pierres granitiques (25%).
- 3 Limon organique brun foncé, meuble avec fragments de bois en décomposition (5%).

----- Limite de profil.
 (P) Pierres granitiques.

Doublement de l'autoroute 55

Croquis stratigraphique de la paroi ouest
du sondage test H1-005



ARTÉFACT
URBAIN

0 0,1 0,2m

Juillet 2021

Profil 22. Croquis stratigraphique de la paroi ouest du sondage test H1-005

Zone H2

Secteurs expertisés	Chaînage	Superficie (m ²)	Nombre de sondages réalisés	Résultat
H2	151+100 à 151+200	12 600.7	19	Négatif

La zone historique H2 représente une bande de terre orientée est-ouest et située dans la partie sud de l'emprise des travaux, le long de l'Autoroute 55 (planche 11). Plus précisément, elle mesure environ 250 sur 50 mètres et elle est enclavée par le 10^e rang au nord, le rang des Sapins à l'ouest et au sud, puis à l'est par l'autoroute 55. Le secteur H2 est un champ sec et compact avec quelques petits secteurs dont l'herbe est plus haute (photographie AU-A55-291). Seul le coin sud-est est couvert d'une forêt clairsemée, un ruisseau asséché et un amas de déchets. Le potentiel archéologique de cette zone est associé à la présence d'une route apparaissant à cet endroit sur la carte de 1924 (figure 11), aujourd'hui nommé le 10^e rang et déplacé légèrement au nord, ainsi que la présence de bâtiments du XIX^e siècle identifiée par Archéotec (2013).

L'ensemble de la zone H2 s'est avéré très compact. Un remblai dense recouvre la majorité du secteur et contient divers artefacts récents, tels que des fragments de briques rouges, de béton, diverses pièces métalliques et de morceaux d'asphalte. Ces données ont justifié l'espacement des sondages sur une plus grande distance à certains endroits, soit sur 30 mètres. Deux sondages se sont particulièrement avérés intéressants, soit H2-005 (profil 23) et H2-019 (profil 24). Agrandis pour être transformés en sondage test, ces derniers ont révélé la présence d'un chemin en sable et graviers gris bleuté ensevelis sous 15 à 45 centimètres de remblai compact.

Après analyse, il s'agit du chemin d'accès mis en place lors du chantier de l'autoroute 55 débuté en 2005 et terminé l'année suivante (figure 12). Le parcours de ce chemin d'accès est d'ailleurs toujours visible sur les plans satellites, couvrant la zone H2 d'est en ouest et courbant vers le sud en son centre (planche 11). Les deux sondages tests se retrouvent ainsi sur ce parcours. Le remblai très compact découvert dans l'ensemble des autres sondages est associé à ce même événement de construction routière. Ainsi, aucune donnée récoltée ne corrobore la présence de l'ancien tracé du 10^e rang ou de bâtiments du XIX^e siècle dans le secteur H2.



Figure 12 Photographie aérienne du chemin d'accès au chantier mis en place pour les travaux de l'Autoroute 55 en 2005 (MERN Q05_800_170 à partir des collections du MTQ)

Légende

- Sondages
- Sondages tests
- ▲ Autres éléments
- Zone à potentiel historique H2
- Zone d'intervention archéologique projetée



N



Planche 11 : Zone à potentiel archéologique H2

Système de coordonnées :
WGS 1984 (EPSG : 4326)

Cartographie :
Simon Paquin, archéologue

Fond de carte :
Google, Maxar Technologies

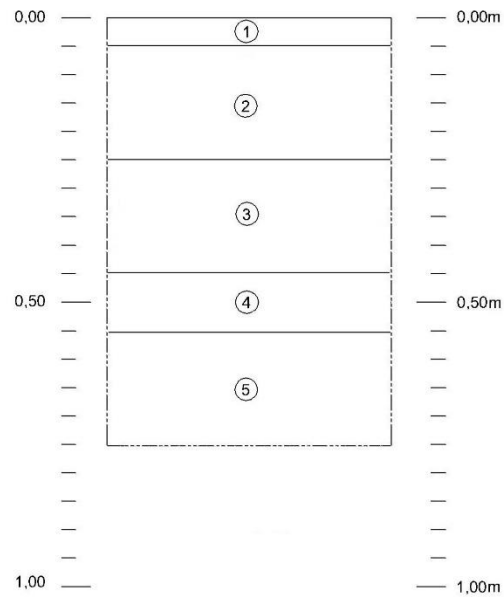
0 25 50 75 100 125 m



Nord 0,00 0,50 mètre Sud



Photographie AU-A55-033



1 Sable limoneux brun foncé et grisâtre, peu compact avec racines (<1%).
2 Argile limoneuse brune avec marbrures orangées et brunes pâles, très compact.
3 Sable limoneux brun foncé, très compact avec pierres anguleuses (40%) de calcaire,
schiste vert, grès vert, quartzite et pierres sédimentaires rouge vin.
4 Sable et gravier gris bleuté, compact avec pierres anguleuse (80%) de granite et gneiss.
5 Sable beige orangé, friable, à certain endroit induré.
----- Limite de profil.

Croquis stratigraphique de la paroi est
du sondage test H2-005

ARTÉFACT
URBAIN

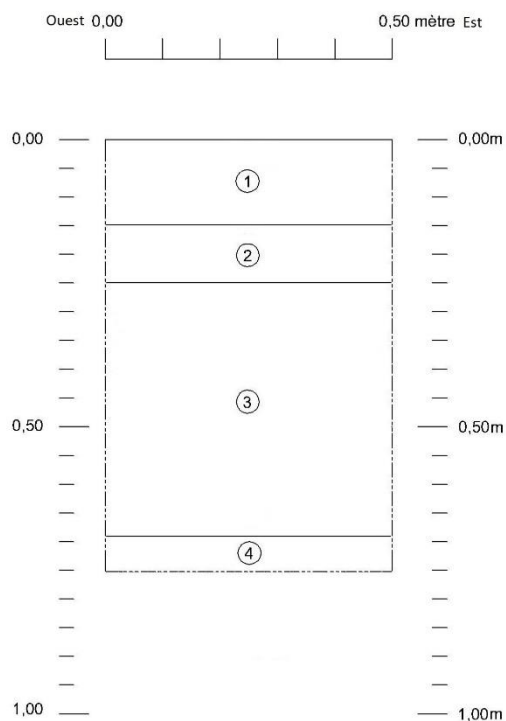
0 0,1 0,2m

Juillet 2021

Coordonnées:
X: 397 036,173
Y: 5 110 763,131
Z: 60,71
Fuseau 8



Photographie AU-A55-042



LÉGENDE

- 1 Humus de brun, moyennement compact avec racines (<1%).
 - 2 Sable et gravier gris bleuté, moyennement compact avec pierres anguleuses (80%) de granite et gneiss.
 - 3 Sable beige orangé, friable.
 - 4 Sable orangé, compact, à certains endroits induré et présence d'un os.
- Limite de profil.

Doublement de l'autoroute 55

Croquis stratigraphique de la paroi nord
du sondage test H2-019



**ARTÉFACT
URBAIN**

0 0,1 0,2m

Juillet 2021

Profil 24. Croquis stratigraphique de la paroi nord du sondage test H2-019

Zone H3

Secteurs expertisés	Chaînage	Superficie (m ²)	Nombre de sondages réalisés	Résultat
H3	153 à 153+100	4 449.4	24	Négatif

La zone historique H3 se compose de deux bandes de terre positionnées de part et d'autre de l'autoroute 55, dans la partie sud de l'emprise des travaux (planche 12). Ces deux secteurs sont limités au nord par le pont supportant le 9^e rang. La bande inventoriée à l'est de l'autoroute est recouverte d'herbes courtes en lisière de terres cultivées (photographies AU-A55-043 & AU-A55-056). La section à l'ouest est également recouverte d'herbes courtes (photographies AU-A55-060 & AU-A55-075), mais elle est bouleversée par plusieurs éléments contemporains, dont par la présence d'une clôture électrique, de fils souterrains appartenant à Cogeco-Telus, de poteaux électriques ainsi que de fossés et d'égouts. Le potentiel archéologique de ces deux secteurs est associé à la présence d'une route apparaissant à cet endroit sur la carte de 1924 (figure 11), aujourd'hui toujours nommé le rang 9^e rang, mais déplacé légèrement au nord. La présence de bâtiments du XIX^e siècle identifiée par Archéotec (2013) est également anticipée.

D'abord, trois segments ont été exclus lors de l'inventaire, visible sur la planche 12. La première zone (1), située du côté ouest de l'autoroute, est expliquée par une pente abrupte menant à un fossé, empêchant la réalisation de sondages archéologiques (photographies AU-A55-058 & AU-A55-059). La seconde zone (2), qui se retrouve sur le coin à l'est de l'autoroute, a été exclue par la présence de fils souterrains appartenant à Cogeco-Telus (photographie AU-A55-052). Enfin, la troisième zone exclue (3) se retrouve davantage à l'est et une pente abrupte, ainsi qu'un fossé ont entravés les travaux dans ce secteur (photographie AU-A55-049).

En ce qui concerne le sondage test H3-005 (profil 25), celui-ci est représentatif de la zone à l'est de l'autoroute 55. Les trois premiers lots qui le composent sur 65 centimètres ont bon nombre d'artéfacts récents, soit de la terre cuite fine blanche, de la porcelaine utilitaire, du verre à bouteille, des clous et du plastique. Ensuite, les deux sédiments au fond se composent respectivement d'un sable limoneux brunâtre très mince, puis d'un sable beige stérile. Les travaux liés au pont tout juste au nord de la zone historique H3 sont potentiellement responsables de ce sédiment stérile dans la partie inférieure du sondage test. De plus, les lots supérieurs sont liés à l'occupation postérieure, le secteur ayant été réaménagé et bouleversé lors des travaux.

En ce qui a trait à la zone à l'ouest de l'autoroute, le sondage test H3-019 (profil 26) est composé d'argile brune puis bleutée très compacte sans inclusion sur presque toute sa stratigraphie. Ce dernier est entouré au sud et à l'est de fossés de drainage qui ont possiblement été mis en place pour l'irrigation du secteur en vue de la construction de l'autoroute 55. Ainsi, ces fossés semblent avoir été creusés à même le sol naturel dans la partie sud. Cependant, un vestige maçonné a été découvert tout juste à l'extérieur de l'emprise des travaux. Ce dernier est visible sur la planche 12 en gris pâle. Le vestige prend la forme d'un "L" dont la longue partie est orientée est-ouest et mesure 10.05 m, tandis que la partie nord-sud mesure 2.80 mètres de long (photographies AU-A55-062, AU-A55-063 & AU-A55-065). Une embrasure est présente sur le long segment. Cette ouverture mesure 1.10 mètres de long et se situe à 5.80 mètres de

l'extrémité ouest (photographies AU-A55-289) et trois clous ronds ont également été répertoriés à même la fondation de la structure (photographies AU-A55-290).

Plus spécifiquement, ce vestige est composé de pierres de champs liées par une grande quantité de béton gris blanchâtre avec des inclusions de pierres arrondies (de 1 à 5 centimètres). Seule la fondation est toujours visible, d'une épaisseur de 25 centimètres et s'élevant maximale à 50 centimètres du sol et elle est recouverte en grande partie par la végétation environnante. Les sondages H3-14, H3-15 et H3-18, situés tout près du vestige, sont potentiellement liés à sa démolition et à l'occupation subséquente. En effet, ils se composent majoritairement de sable orangé sur 50 centimètres et plusieurs artefacts ont été retrouvés jusqu'au fond de certains, dont du verre à bouteilles, des clous, du fil métallique et un morceau de plastique.

Selon la photographie aérienne 1964, ce muret observé hors de l'emprise serait associé à une ancienne grange qui a probablement fait l'objet d'un agrandissement entre l'aménagement du bâtiment principal et 1964 (figure 13). La maçonnerie représenterait le coin sud-est du bâtiment initial. Les données laissent également croire que cette grange était toujours en fonction en 1964, dont principalement par l'absence de végétation dans les voies de circulation entourant le bâtiment. Les trois sondages sont représentatifs des événements suivant la démolition de ce bâtiment, c'est-à-dire au réaménagement et au nivellement du secteur.

Ainsi, aucune donnée récoltée dans le secteur historique H3 ne corrobore la présence de l'ancien tracé du 9^e rang ou de bâtiments du XIX^e siècle. Seules des données relatives à une grange et à sa démolition au cours de la 2^e moitié du XX^e siècle ont été identifiées.



Figure 13. Emplacement du vestige maçonné (rouge) par rapport à la grange sur une photographie aérienne de 1964 (MERN Q64_531_118 à partir des collections du MTQ)

Légende

- Sondages
- Sondages tests
- Vestige
- Zones exclues
- Zone à potentiel historique H3
- Zone d'intervention archéologique projetée

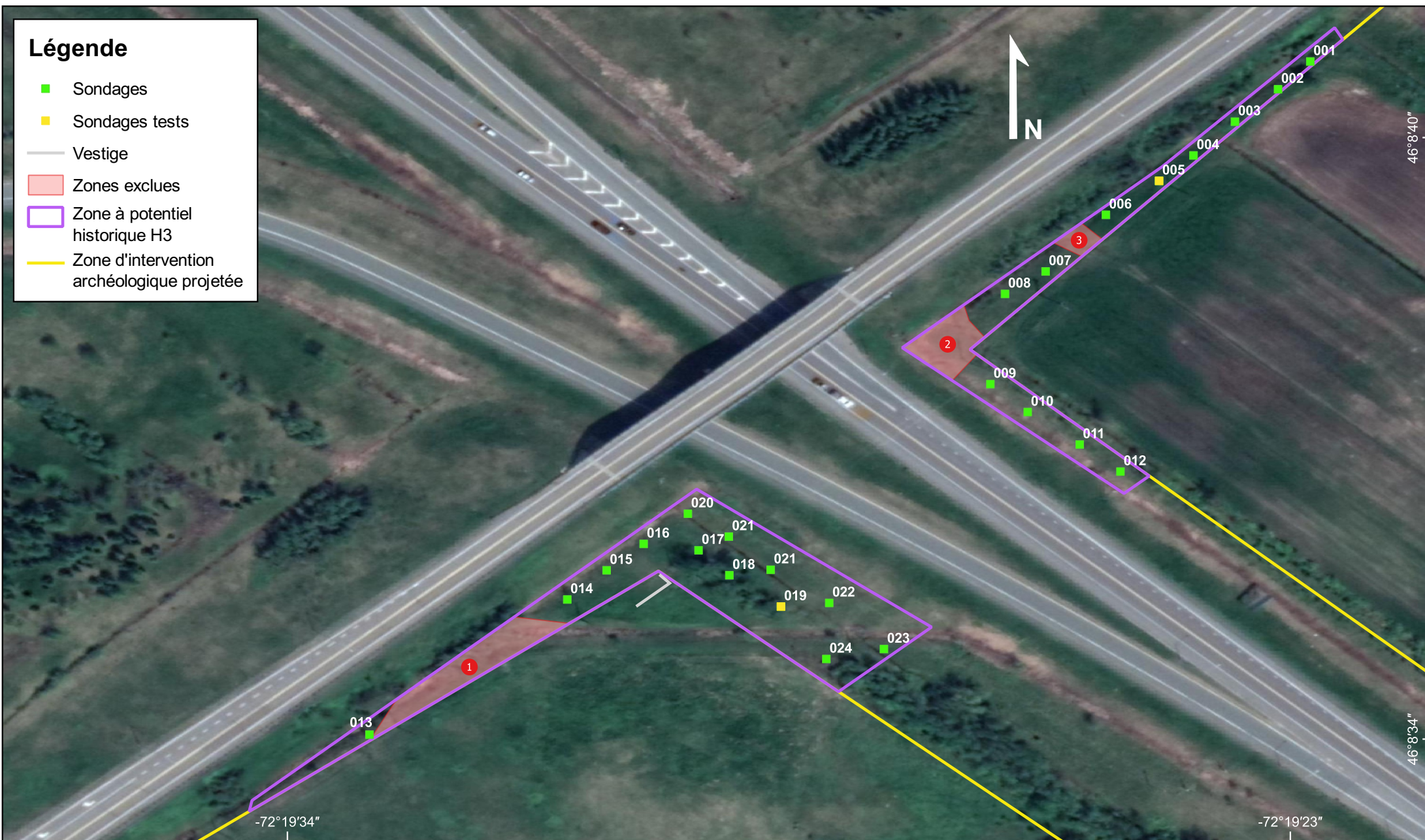


Planche 12 : Zone à potentiel archéologique H3

Système de coordonnées :
WGS 1984 (EPSG : 4326)

Cartographie :
Simon Paquin, archéologue

Fond de carte :
Google, Maxar Technologies

0 25 50 75 100 125 m

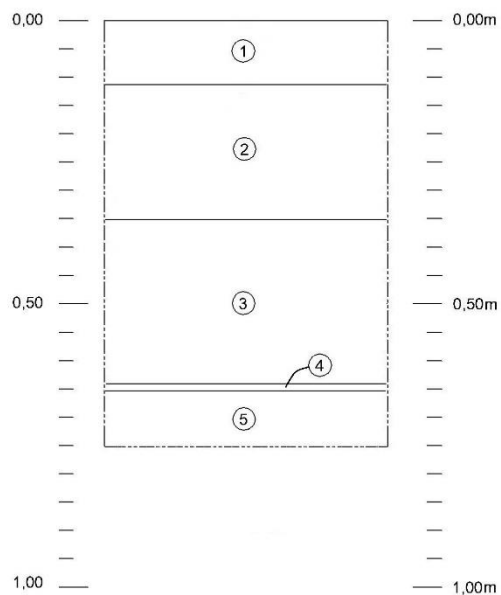


Coordonnées:
X: 395 689,523
Y: 5 112 294,848
Z: 53,63
Fuseau 8

Nord 0,00 0,50 mètre Sud



Photographie AU-A55-047



LÉGENDE

- 1 Humus brun foncé, meuble avec racines (5%).
 - 2 Sable limoneux brun pâle avec marbrures orangées, moyennement compact avec pierres arrondies (1%) de grès en décomposition, avec du plastique, un clou et du verre transparent.
 - 3 Sable limoneux brun foncé avec de légères marbrures orangées, moyennement compact, avec pierres arrondies (2%) de grès en décomposition, avec un clou et de la terre cuite fine blanche.
 - 4 Sable limoneux brun noirâtre, moyennement compact.
 - 5 Sable beige orangé, friable.
- Limite de profil.

Doublément de l'autoroute 55

Croquis stratigraphique de la paroi est
du sondage test H3-005



ARTÉFACT
URBAIN

0 0,1 0,2m

Juillet 2021

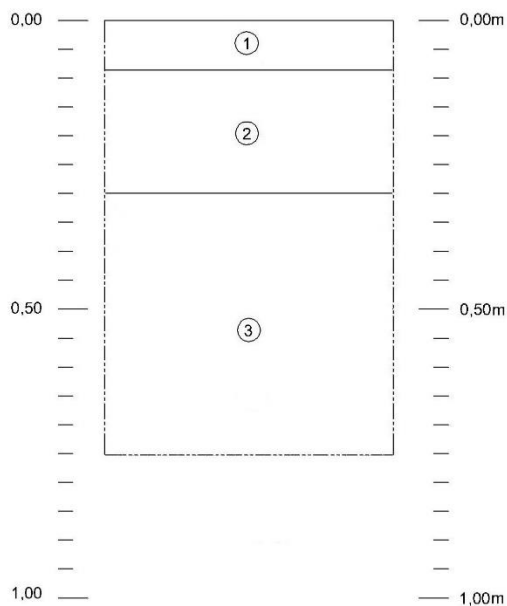
Profil 25. Croquis stratigraphique de la paroi est du sondage test H3-005

Coordonnées:
 X: 395 604,230
 Y: 5 112 151,957
 Z: 49,63
 Fuseau 8

Sud 0,00 0,50 mètre Nord



Photographie AU-A55-070



LÉGENDE

- 1 Humus de limon argileux brun foncé, meuble.
 - 2 Argile brun pâle avec marbrures orangées, compact.
 - 3 Argile gris bleuté avec marbrures orangées, très compact avec pierres arrondies (1%) de grès et de petits coquillages blancs.
- Limite de profil.

Doublement de l'autoroute 55

Croquis stratigraphique de la paroi ouest
du sondage test H3-019



0 0,1 0,2m
 Juillet 2021

Zone H4

Secteurs expertisés	Chaînage	Superficie (m ²)	Nombre de sondages réalisés	Résultat
H4	155+100 à 155+200	21 685.8	100	Négatif

La zone historique H4 est composée de quatre sections séparées par l'autoroute 55 et le 8^e rang (aussi nommé la rue Hébert) (planche 13). Chacun de ces secteurs sera décrit individuellement afin de faciliter sa compréhension. Le potentiel archéologique de la zone H4 est associé à la présence d'une route apparaissant à cet endroit sur la carte de 1924 (figure 11), aujourd'hui toujours nommé le 8^e rang. La présence de bâtiments du XIX^e siècle identifiée par Archéotec (2013) est également anticipée.

D'abord, de l'herbe longue recouvre la section au sud (à l'ouest de l'autoroute 55), avec quelques arbres épars. Deux secteurs y ont été exclus, soit le premier (1) dû à la présence d'une pente abrupte, puis d'un marécage (photographies AU-A55-087, AU-A55-088 & AU-A55-089) et le second (2) à cause d'une entrée de cours en gravier (photographie AU-A55-080). L'ensemble des sédiments inventoriés présente la même succession stratigraphique dans chacun des sondages, soit une litière en surface, suivie d'un limon brun compact, puis d'une argile gris pâle compacte (la stratigraphie sera présentée plus en détail dans la section ouest avec le sondage test H4-027). Seul le sondage H4-017 a permis de mettre au jour des fragments de verre, des clous découpés ainsi qu'un grand morceau de béton, tous dans le second lot (photographie AU-A55-085). Malgré le fait que les éléments ne semblaient pas en place, ce sondage a été agrandi afin de mieux analyser ses composantes.

En ce qui concerne la section ouest, elle est recouverte d'une mince bande de terrain gazonné, ainsi que d'un champ de maïs. Le sondage test H4-027 (profil 27) se retrouve dans la bande de terre et est constitué de trois lots, soit une litière en surface, suivie d'un limon brun, puis d'une argile gris pâle, tous compact à très compact. Cette succession stratigraphique est représentative de l'ensemble des sondages dans la zone historique H4. Autrement, dans le champ de maïs, la litière est absente et le sédiment de limon est seulement présent dans les deux rangées de sondages longeant le 8^e rang. De ce fait, les trois rangées de sondage plus au nord-ouest n'étaient composées que de l'argile grisâtre compacte sur 50 centimètres. Il est à noter la présence de sable orangé sous l'argile dans les sondages H4-037 et H4-051 (photographies AU-A55-120 & AU-A55-124). Ces derniers sont orientés nord-ouest sud-est et représentent potentiellement un ancien fossé au centre du champ dans cet angle. De plus, des fragments de bois en décomposition et des clous tréfilés ont été répertoriés au fond du sondage H4-052 (photographie AU-A55-125). La culture matérielle retrouvée dans le champ est composée de fragments de brique, d'un morceau d'aluminium, de nodules de mortier, de tessons de terre cuite fine vernissée blanche, de clous tréfilés, de fil de fer et de plastique.

La section à l'est se présente sous la forme d'une longue bande herbeuse avec quelques arbres qui longent une terre cultivée au sud-est (photographie AU-A55-155). Outre la présence d'asphalte dans le sondage H4-076, puis de terre cuite fine blanche dans le sondage H4-080, l'ensemble des données de ce secteur sont identiques aux autres sections présentées jusqu'à maintenant dans la zone historique H4.

La section nord (à l'est de l'autoroute 55) longe un chemin de gravier 0-¾ parallèle au 8^e rang, ainsi qu'une petite bande de terre située entre une propriété et l'autoroute 55 (photographie AU-A55-158). Deux secteurs ont été exclus, soit le premier (3) expliqué par la présence d'un fossé ainsi que d'une entrée de cours en gravier (photographies AU-A55-160 & AU-A55-161) et le second (4) pour les mêmes raisons (photographie AU-A55-163). Ainsi, les sondages réalisés dans cette section représentent majoritairement la surface et le lit de pose en sable du petit chemin de gravier 0-¾.

Ainsi, aucune donnée récoltée durant l'inventaire archéologique des quatre sections composant le secteur historique H4 ne corrobore la présence de l'ancien tracé du 8^e rang ou de bâtiments du XIX^e siècle.

Légende

- Sondages
- Sondage test
- Sondages (zone P2)
- ▲ Autres éléments
- Zone à potentiel historique H4
- Zone à potentiel paléohistorique P2
- Zones exclues
- Zone d'intervention archéologique projetée

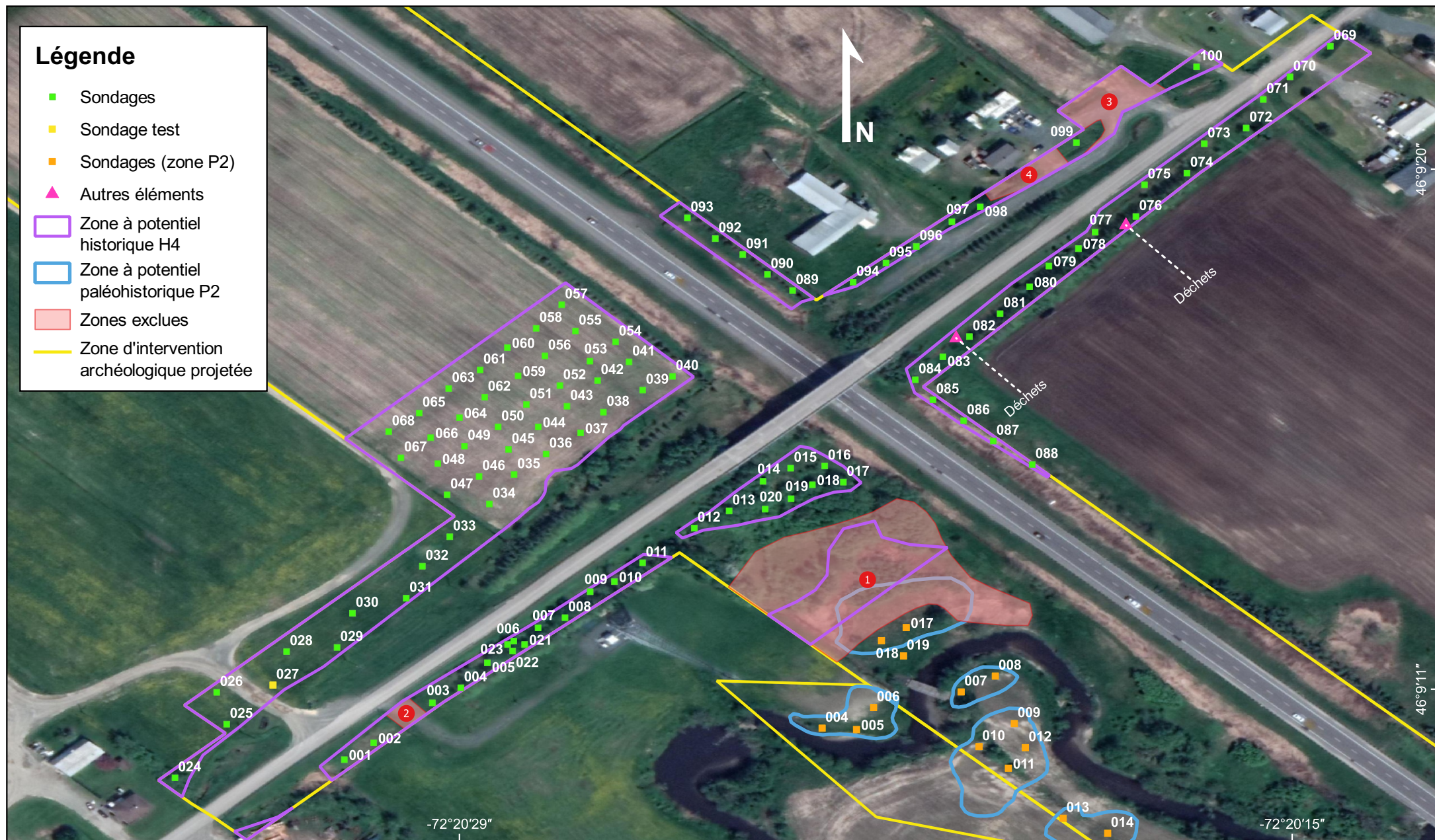


Planche 13 : Zone à potentiel archéologique H4

Système de coordonnées :
WGS 1984 (EPSG : 4326)

Cartographie :
Simon Paquin, archéologue

Fond de carte :
Google, Maxar Technologies

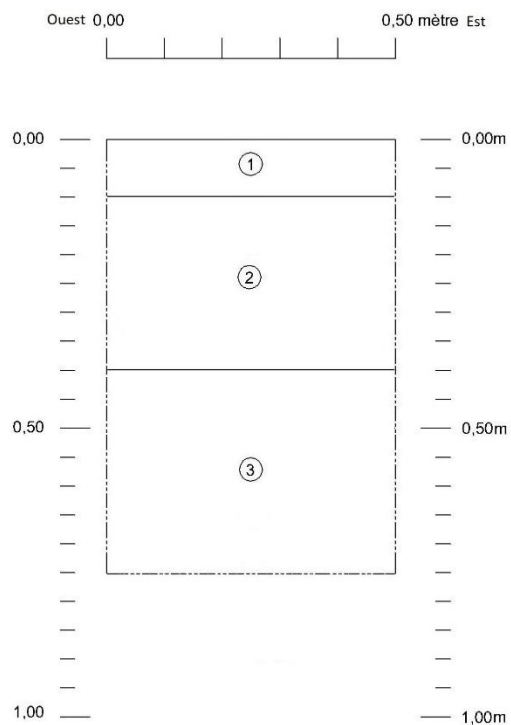
0 50 100 150 200 250 m



Coordonnées:
 X: 394 215,158
 Y: 5 113 234,694
 Z: 46,19
 Fuseau 8



Photographie AU-A55-109



LÉGENDE

- 1 Humus limoneux brun foncé, moyennement compact.
- 2 Limon brun avec marbrures orangées, très compact.
- 3 Argile limoneuse gris pâle avec marbrures orangées et brunâtres, compact.
- Limite de profil.

Doublement de l'autoroute 55

Croquis stratigraphique de la paroi nord
du sondage test H4-027



ARTÉFACT
URBAIN

0 0,1 0,2m
Juillet 2021

Profil 27. Croquis stratigraphique de la paroi nord du sondage test H4-027

Zone H5

Secteurs expertisés	Chaînage	Superficie (m ²)	Nombre de sondages réalisés	Résultat
H5	164+800 à 165	86 409.9	353	Négatif

La zone historique H5 se compose de quatre sections séparées par l'autoroute 55 et la rue Houde (aussi nommé le rang du Pays Brûlé ou la route 226) (planche 14). Chacun des secteurs sera décrit individuellement afin de faciliter sa compréhension. Le potentiel archéologique de cette section historique est associé à la présence d'un chemin apparaissant pour la première fois sur les plans de 1806 (figure 7) et de 1815 (figure 8), respectivement nommé le Chemin public puis la Cote de Brulé.

D'abord, le secteur à l'est représente un terrain de soja en culture (photographie AU-A55-288). Comme il était toujours en culture lors de l'inventaire archéologique, certains sondages réalisés avaient des dimensions réduites de 20 sur 30 centimètres, lorsque les rangs de soja ne permettaient pas de réaliser la grandeur requise. Cette procédure a également été réitérée dans les autres secteurs lorsque les conditions le nécessitaient, comme mentionné précédemment. Une zone a été exclue dans ce secteur (3) à cause d'une entrée en gravier et sable compacte (photographie AU-A55-244). Pour sa part, le sondage test H5-001 (profil 28) dans ce secteur est composé de trois lots dont un limon brun foncé en surface, suivi d'un limon brun avec des marbrures d'oxydation très compact, puis d'une argile limoneuse gris pâle compacte. Cette stratigraphie est représentative des sondages du secteur est à l'exception d'une petite section représentée par les sondages H5-034, H5-035, H5-038 et H5-039. Dans ces lots, en dessous du limon brun foncé de la surface, se retrouve un second lot limoneux, mais brun noirâtre. Ce dernier contient une multitude d'artéfacts, dont du verre à vitre et à bouteille, du métal oxydé, des clous tréfilés, de la terre cuite fine blanche et de la porcelaine, des fragments de brique, un morceau d'asphalte, du plastique et des particules de charbon. Aucun autre sondage n'a révélé ce sédiment particulier ni permis de mettre au jour une structure ou autre donnée archéologique *in situ*.

En ce qui concerne le secteur sud (à l'ouest de l'autoroute 55), il s'agit d'une mince bande de terre cultivée pour le soja. La succession stratigraphique de ce secteur correspond aux données récoltées dans le sondage test H5-001 à l'exception de la partie la plus à l'est (principalement le sondage H5-087) qui a grandement été affecté par les travaux de l'autoroute 55 en 2005. Ce sondage était entièrement composé de sédiments limoneux mélangés à une grande quantité de gravier 0-¾ très compact.

Le secteur ouest est une grande zone, en jachère du côté ouest et en culture de soja plus près de l'autoroute 55 (photographie AU-A55-256). Pour leur part, les sondages le long de l'autoroute à l'extrême est de cette section sont composés de sédiments très compacts résultant de la construction de cette voie routière. Deux secteurs ont été exclus, soit le premier (1) dû à la présence d'un stationnement asphalté et sableux (photographie AU-A55-247) et le second (2) à cause d'une entrée en gravier très compact (photographie AU-A55-253). Pour sa part, le sondage test H5-181 (profil 29) est composé de trois lots, soit d'une très mince litière limoneuse en surface, absente dans les champs cultivés, suivie d'un limon brun foncé compact, puis d'un limon gris pâle, oxydé dans sa partie supérieure.

Le secteur nord (à l'est de l'autoroute 55) se présente sous la forme d'un long rectangle coupé en deux par un petit ruisseau sinueux. La partie au sud de ce cours d'eau est recouverte d'herbes longues et de quelques arbres épars (photographies AU-A55-264), tandis que la partie au nord est un champ cultivé de maïs. Trois secteurs ont été exclus, soit le premier (4) dus à un fossé abrupt (photographie AU-A55-273), le second (5) également à cause d'un fossé et d'une zone humide (photographies AU-A55-261, AU-A55-262 & AU-A55-263), puis le troisième (6) par le ruisseau (photographies AU-A55-267 & AU-A55-272). Le sondage test H5-216 (profil 30) a été réalisé dans cette section. Il est composé de quatre lots, soit d'un mince humus limoneux en surface, absent dans les champs cultivés, suivis d'un limon avec des marbrures orangées, d'un limon brun foncé, puis d'un limon gris pâle avec des marbrures orangées. L'ensemble des sondages réalisés dans ce secteur reprenaient la même succession de sédiments. Cependant, deux sondages renfermaient une couche d'asphalte toujours en place, soit les sondages H5-224 (photographie AU-A55-266) et H5-233 (photographie AU-A55-268). Des fragments d'asphalte ont également été recensés dans les sondages H5-228, H5-242, H5-246, H5-253 et H5-271. Tous se retrouvent le long de la rue Houde. De plus, deux massifs de béton informes ont été découverts, un premier dans le sondage H5-237 à une profondeur de 30 centimètres (photographie AU-A55-269) et un second à l'intérieur du sondage H5-240 à une profondeur de 45 centimètres (photographie AU-A55-274).

Ainsi, aucune donnée récoltée durant l'inventaire archéologique des quatre sections composant le secteur historique H5 ne corrobore la présence du chemin apparaissant sur les plans de 1806 et de 1815.

Légende

- Sondages
- Sondages tests
- ▲ Autres éléments
- Zone à potentiel historique H5
- Zones exclues
- Zone d'intervention archéologique projetée



Planche 14 : Zone à potentiel archéologique H5

Système de coordonnées :
WGS 1984 (EPSG : 4326)

Cartographie :
Simon Paquin, archéologue

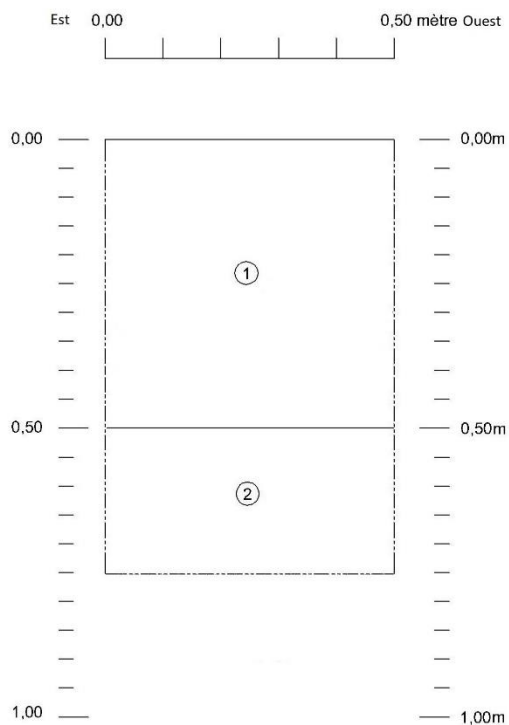
Fond de carte :
Google, Maxar Technologies



Coordonnées:
X: 387 961,149
Y: 5 120 602,110
Z: 26,26
Fuseau 8



Photographie AU-A55-275



LÉGENDE

- 1 Limon brun, compact.
- 2 Limon argileux gris pâle à beige avec marbrures orangées, compact.
- Limite de profil.

Doublement de l'autoroute 55

Croquis stratigraphique de la paroi sud
du sondage test H5-001



0 0,1 0,2m
Juillet 2021

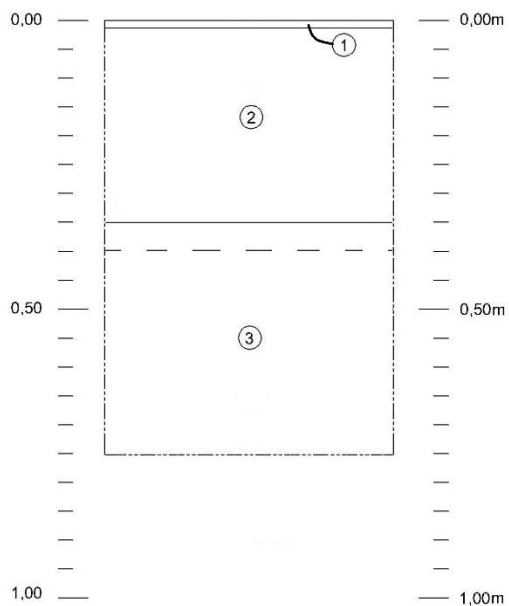
Profil 28. Croquis stratigraphique de la paroi sud du sondage test H5-001

Coordonnées:
X: 387 589,524
Y: 5 120 393,364
Z: 23,95
Fuseau 8

Est 0,00 0,50 mètre Ouest



Photographie AU-A55-260



LÉGENDE

- 1 Humus limoneux brun organique, meuble.
- 2 Limon brun foncé, compact avec pierres arrondies (<1%) granitique rougeâtre.
- 3 Limon gris pâle et oxydé orangé dans la partie supérieure sur 5cm, moyennement compact.
- Limite de profil.

Doublement de l'autoroute 55

Croquis stratigraphique de la paroi sud
du sondage test H5-181



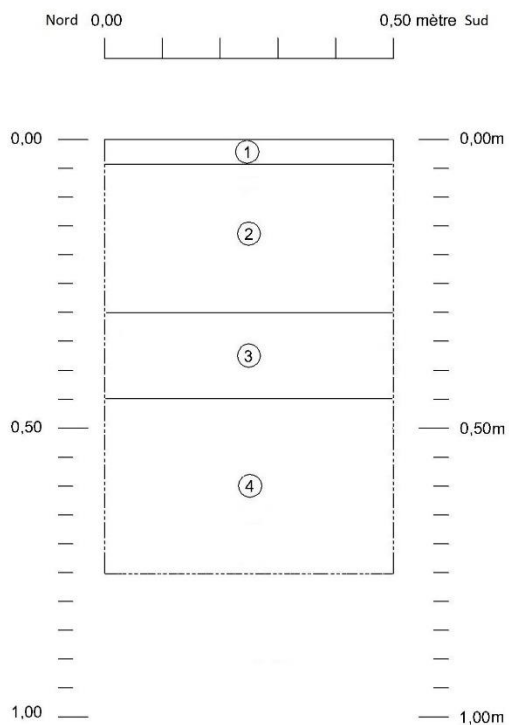
0 0,1 0,2m
Juillet 2021

Profil 29. Croquis stratigraphique de la paroi sud du sondage test H5-181

Coordonnées:
X: 387 813,298
Y: 5 120 571,820
Z: 27,10
Fuseau 8



Photographie AU-A55-265



LÉGENDE

- 1 Humus limoneux brun, meuble.
- 2 Limon brun avec marbrures orangées, peu compact avec concrétions métalliques.
- 3 Limon brun foncé, peu compact.
- 4 Limon gris pâle avec marbrures orangées.

----- Limite de profil.

Doublement de l'autoroute 55

Croquis stratigraphique de la paroi est
du sondage test H5-216



ARTÉFACT
URBAIN

0 0,1 0,2m
Juillet 2021

Profil 30. Croquis stratigraphique de la paroi est du sondage test H5-216

Zone H6

Secteurs expertisés	Chaînage	Superficie (m ²)	Nombre de sondages réalisés	Résultat
H6	166+900 à 167	24 322.6	19	Négatif

La zone historique H6 est divisée en quatre sections séparées par l'autoroute 55 et le chemin Prince (planche 15), se retrouvant dans la partie nord de la zone d'intervention. Il s'agit de la seule zone historique qui soit superposée à une zone paléohistorique, soit la zone P6. Ainsi, l'information concernant les sondages P6-001 à P6-049 a été jumelée aux données des 19 sondages réalisés dans la zone H6. Le potentiel archéologique de cette section est associé à la présence d'un chemin apparaissant pour la première fois sur les plans de 1806 (figure 7) et de 1815 (figure 8), respectivement nommé le Chemin de St Charles puis la Cote de St Charles.

L'environnement de ce secteur est représenté par des plaines d'herbes courtes avec quelques arbres le long de l'autoroute, principalement du côté ouest de celle-ci (photographies AU-A55-186 & AU-A55-283). La partie à l'est est plutôt caractérisée par le fossé de la voirie. Le sondage test H6-019 (profil 31) a été réalisé dans les zones H6 et P6 et il est composé de quatre lots. Il s'agit d'abord d'une litière de limon sableux en surface, suivie d'un limon brun pâle légèrement orangé où un clou découpé et trois fragments de plastique ont été recueillis. Ensuite, le troisième lot se compose d'un sable argileux brun foncé, puis le quatrième d'un sable légèrement limoneux beige orangé. Les lots 3 et 4 de ce sondage test, ainsi que la potentielle fosse répertoriée entre ceux-ci, n'ont présenté aucun artefact. Plusieurs pierres arénisées y ont été découvertes et un fin litage est présent dans leur matrice. De ce fait, il est probable que cette fosse soit d'origine naturelle (Ex. chablis, loess). Autrement, du verre à bouteilles, des fragments de brique et de la terre cuite fine blanche (intégré à P6 dans l'inventaire des artefacts) ont été répertoriés dans cette section. Les sédiments mis au jour dans le sondage test H6-019 sont représentatif de l'ensemble de l'inventaire réalisé dans ce secteur, malgré le fait que les sédiments présents dans les deux sections à l'est de l'autoroute 55 ont fortement été bouleversés par les activités lors de la construction de la voie routière ainsi que du fossé longeant l'autoroute.

Ainsi, aucune donnée récoltée durant l'inventaire archéologique des quatre sections composant le secteur historique H6 n'admet la présence du chemin apparaissant sur les plans de 1806 et de 1815.



Planche 15 : Zone à potentiel archéologique H6

Système de coordonnées :
WGS 1984 (EPSG : 4326)

Cartographie :
Simon Paquin, archéologue

Fond de carte :
Google, Maxar Technologies

0 50 100 150 m

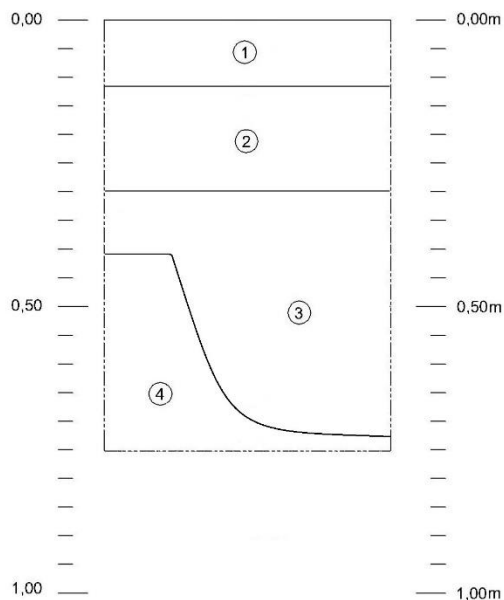


Coordonnées:
X: 385 458,561
Y: 5 122 567,311
Z: 26,31
Fuseau 8

Ouest 0,00 0,50 mètre Est



Photographie AU-A55-282



LÉGENDE

- 1 Humus de limon sableux brun foncé, meuble avec racines (5%) et pierres arrondies (2%) granitiques et de quartz, ainsi que du plastique.
 - 2 Limon sableux brun pâle et légèrement orangé, compact, présence de lentilles de sable orangées, puis pierres arrondies (10%) granitiques arénisées, un clou oxydé et du plastique.
 - 3 Sable argileux brun foncé, peu compact avec pierres subangulaires (<1%) granitique.
 - 4 Sable légèrement limoneux beige orangé, compact avec pierres subangulaires (10%) de calcaire pourrie et de gneiss.
- Limite de profil.

Doublément de l'autoroute 55

Croquis stratigraphique de la paroi nord
du sondage test H6-019



ARTÉFACT
URBAIN

0 0,1 0,2m

Juillet 2021

Profil 31. Croquis stratigraphique de la paroi nord du sondage test H6-019

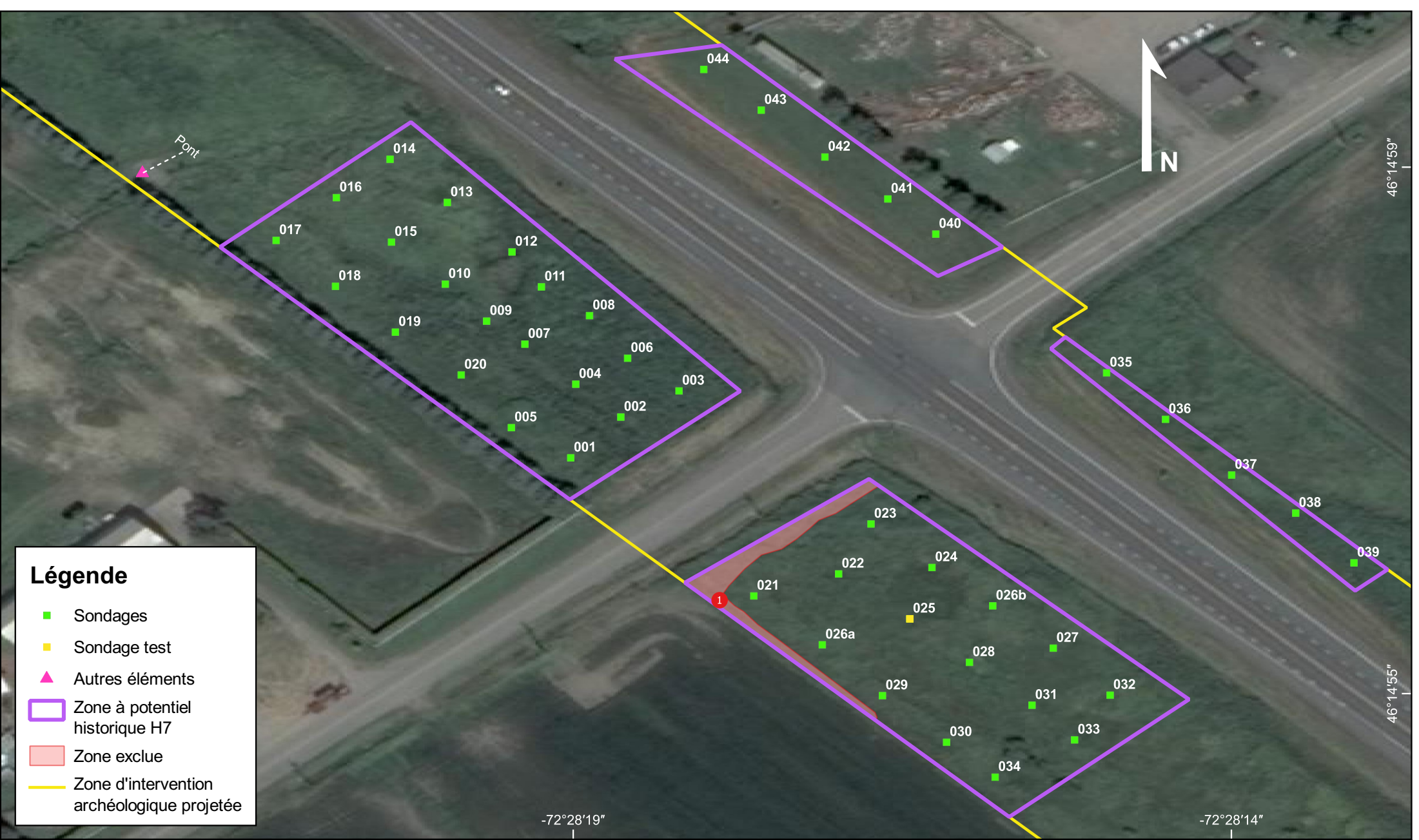
Zone H7

Secteurs expertisés	Chaînage	Superficie (m ²)	Nombre de sondages réalisés	Résultat
H7	169 à 169+100	8 835.2	44	Négatif

La zone historique H7 est divisée en quatre sections séparées par l'autoroute 55 et le chemin Forest (planche 16) et se retrouve dans la partie nord de la zone d'intervention. Le potentiel archéologique de cette section est associé à la présence d'un chemin apparaissant pour la première fois sur les plans de 1806 (figure 7) et de 1815 (figure 8), respectivement nommé le Chemin de Beauséjour puis la Cote de Beau Sejour.

L'environnement de ce secteur est représenté par des herbes longues ainsi que certaines petites zones recouvertes de quenouilles, principalement du côté ouest de l'autoroute 55 (photographies AU-A55-236 & AU-A55-281). Une petite zone a été exclue (1) à cause d'un fossé et d'une ligne électrique souterraine orientée est-ouest (photographie AU-A55-239). Le sondage test H7-025 (profil 32) est pour sa part composé de trois lots dont une argile sableuse brune foncée en surface, suivi d'un sable limoneux brun grisâtre, puis d'une argile brun-gris très compact. Il représente l'ensemble des sondages réalisés dans ce secteur. Du *creamware*, de la terre cuite fine vernissée blanche, de la terre cuite commune non vernissée et du plastique ont été retrouvés dans certains sondages, toujours dans le second lot stratigraphique.

Ainsi, aucune donnée récoltée durant l'inventaire archéologique des quatre sections composant le secteur historique H7 n'a permis de déterminer la présence du chemin apparaissant sur les plans de 1806 et de 1815.



Légende

- Sondages
- Sondage test
- ▲ Autres éléments
- Zone à potentiel historique H7
- Zone exclue
- Zone d'intervention archéologique projetée

Planche 16 : Zone à potentiel archéologique H7

Système de coordonnées :
WGS 1984 (EPSG : 4326)

Cartographie :
Simon Paquin, archéologue

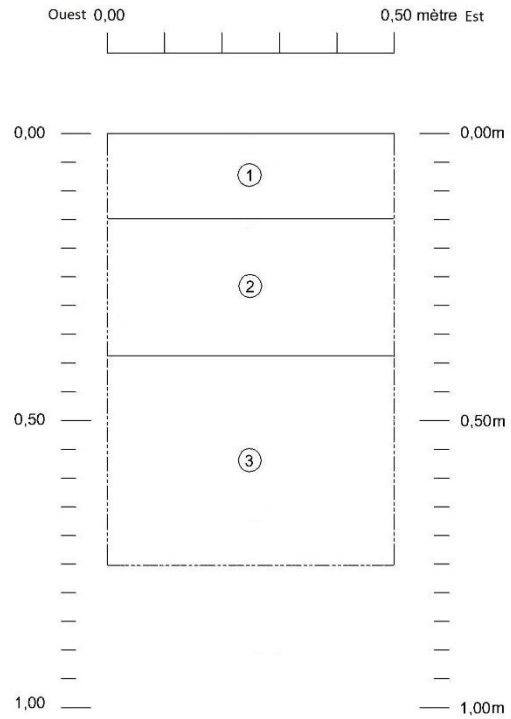
Fond de carte :
Google, Maxar Technologies



Coordonnées:
X: 384 125,853
Y: 5 123 728,668
Z: 8,99
Fuseau 8



Photographie AU-A55-280



LÉGENDE

- 1 Argile sableuse brun foncé, peu compact avec racines (30%).
 - 2 Sable limoneux brun grisâtre, compact avec pierres arrondies (<1%) granitiques arénisées, concrétions métalliques, terre cuite fine blanche et creamware.
 - 3 Argile brun-gris foncé, très compact.
- Limite de profil.

Doublement de l'autoroute 55

Croquis stratigraphique de la paroi nord
du sondage test H7-025



ARTÉFACT
URBAIN

0 0,1 0,2m

Juillet 2021

Profil 32. Croquis stratigraphique de la paroi nord du sondage test H7-025

Zone H8 et site CbFc-5

Secteurs expertisés	Chaînage	Superficie (m ²)	Nombre de sondages réalisés	Résultat
H8	170+900 à 171	8456	46 (+ 21 m de tranchées)	Négatif

La zone à potentiel historique H8 se compose de trois sections séparées par l'autoroute 55 et le chemin Thibodeau (planche 17) et se situe dans la partie nord de la zone d'intervention. Le potentiel archéologique de cette section est associé à la présence d'un chemin apparaissant pour la première fois sur les plans de 1806 (figure 7) et de 1815 (figure 8), respectivement nommé le Chemin de Vide Poche puis la Cote de Vuide-Poche. De plus, le potentiel est expliqué par la présence du site CbFc-5 préalablement découvert par Arkéos (2012m). Ce dernier est situé du côté est de l'autoroute et devait être évalué plus en profondeur.

D'abord, l'environnement de ce secteur est représenté par des herbes longues ainsi que quelques arbres du côté ouest de l'autoroute, tandis que le côté est se compose d'une terre en culture de soja et de fossés d'irrigation le long des voies de transport (photographie AU-A55-303).

L'ensemble des sondages réalisés dans la section à l'ouest de l'autoroute est caractérisé par une stratigraphie composée d'un humus limoneux brun en surface, suivi d'un sable limoneux brun moyennement compact. Une différence a été notée dans les sept sondages H8-028 à H8-035 (en excluant le sondage H8-033), où une grande quantité de roches granitiques arrondies ont été retrouvées dans le second lot. L'ensemble des artefacts retrouvés du côté ouest de l'autoroute proviennent également de ce groupe de sept sondages, constitué de métal ferreux (le poucier complet d'un loquet à poucier), du verre à vitre, du verre à bouteilles et le fragment d'une canette d'aluminium, tous dans le second lot stratigraphique.

Site archéologique CbFc-5, Opération 2

Le site archéologique CbFc-5 se retrouve sur le secteur à potentiel historique H8, situé du côté est de l'autoroute (planche 18). Une seule opération archéologique a été réalisée sur le site, soit en 2011 par l'équipe d'Arkéos (2012m : 43-45). La zone inventoriée était en culture et se retrouvait directement sous la ligne de transport d'électricité alors existante. Une certaine quantité d'artefacts ont été répertoriés en surface, soit sur une superficie de près de 600 m². Parmi la dizaine de sondages réalisée, certains ont permis de mettre au jour une potentielle maçonnerie, formée de pierres non équarries liées par du mortier. Un alignement nord-sud a pu être sommairement déterminé (soit plus précisément dans les sondages S-5 et S-7 à S-11). Cette maçonnerie est stratigraphiquement située tout juste sous le labour du champ en culture. En guise de protection, des clôtures ont été installées pour prévenir le passage de machinerie afin de protéger le secteur. Alors nommé CbFc-d (et avant DAL-1), ce site a par la suite pris la nomination CbFc-5 (Arkéos 2012m : 43-45). C'est à cet emplacement que l'équipe d'Artéfact urbain a poursuivi les recherches en 2021, à la demande du ministère des Transports. L'objectif de cette opération était de localiser avec précision et d'évaluer le site archéologique maintenant connu CbFc-5.

D'abord, quelques artefacts ont été récoltés à la surface du champ cultivé : des fragments de brique rouge, de la terre cuite fine vernissée blanche, de la terre cuite fine blanche vitrifiée, un fragment du fourneau

du pipe en terre cuite fine argileuse, du verre incolore, du verre à vitre et du verre à bouteilles. Ainsi, sept sondages tests ont permis de comprendre davantage l'occupation de ce secteur (planche 18).

En premier lieu, une banderole jaune avec l'écriture « danger » a été trouvée au fond des sondages tests H8-037 (profil 33) et H8-038 (profil 34). Il s'agit d'une ligne électrique appartenant à Hydro-Québec enfouie qui longe l'autoroute 55 et qui a été utilisée pour représenter la limite ouest de la zone à potentiel. Un panneau d'avertissement à cet effet a d'ailleurs été repéré près du fossé nord (photographie AU-A55-243). Plus précisément, ces deux premiers sondages tests se composent d'un lot d'argile limoneuse brun grisâtre qui est associé à la mise en place du fossé longeant l'autoroute 55 et des sédiments excavés en lien avec la pose du fil électrique enfouie. Ce lot argileux a seulement été noté dans la tranchée CbFc-5-2A (car elle se rend suffisamment à l'ouest ; lot 2) et n'a pas été découvert dans aucun autre sondage test.

En second lieu, les cinq sondages tests suivants ont également été réalisés avant la récolte du soja. De ce fait, ils se positionnent à l'orée ouest du champ, afin d'éviter de détruire les plants en pousse. Il s'agit plus spécifiquement des sondages H8-041 (profil 35), H8-042 (profil 36), H8-043 (profil 37), H8-044 (profil 38) et H8-045 (profil 39). Comme chacun de ces cinq sondages tests présente la même succession stratigraphique que les trois tranchées effectuées dans ce secteur, l'ensemble des données stratigraphiques des sondages sera présenté conjointement à ces dernières.

À la suite de la récolte du soja dans le champ de culture à l'automne 2021, trois tranchées de 21 mètres linéaires ont été creusées afin d'approfondir notre compréhension du site CbFc-5. Ces sous-opérations ont respectivement été nommées du nord au sud : CbFc-5-2A, CbFc-5-2B et CbFc-5-2C (planche 18). La sous-opération CbFc-5-2A (profil 40) est composée de trois sections, dont les stratigraphies nord et est ont été dessinées (photographies AU-A55-304 & AU-A55-306 à AU-A55-310). Dans son ensemble, elle mesure 14.5 mètres linéaires, avec une largeur de 50 centimètres et une profondeur moyenne de 50 centimètres. La sous-opération CbFc-5-2B (profil 41) se situe à 1.90 mètres au sud de la première sous-opération, elle mesure 4 mètres linéaires et est orientée sud-ouest vers le nord-est (photographies AU-A55-305, AU-A55-311 & AU-A55-312). Les largeurs et profondeurs de cette tranchée sont de 50 centimètres environ. La dernière sous-opération, la CbFc-5-2C (profil 42), se situe à 4.50 mètres au sud de la seconde sous-opération, elle mesure 2.5 mètres linéaires et est orientée sud-ouest vers le nord-est (photographies AU-A55-313 & AU-A55-314). Les largeurs et profondeurs de cette tranchée sont identiques aux autres sous-opérations.

Comme mentionné précédemment, la succession stratigraphique décrite dans les trois tranchées archéologiques est identique aux sondages tests de ce secteur. Cependant, cette succession des cinq sédiments n'est entièrement visible que dans la sous-opération CbFc-5-2A. De ce fait, les lots seront décrits à partir de cette sous-opération, puis la correspondance des lots avec les autres tranchées et sondages tests seront décrites afin de corréliser l'information entre les diverses excavations. D'abord, la première couche (lot 1) identifiée représente une surface gazonnée, c'est-à-dire un humus limoneux présent dans tous les sondages tests de ce secteur ainsi que dans les sous-opérations CbFc-5-2A et CbFc-5-2C. D'une épaisseur moyenne de 5 centimètres, aucun artefact n'a été répertorié dans ce lot de surface. La seconde couche (lot 2) est constituée d'un lot d'argile gris brunâtre présentée précédemment dans les sondages tests H8-037 et H8-038 et elle est associée au fossé de l'autoroute et au fil électrique enfoui. Ce lot est également présent dans la sous-opération CbFc-5-2A, à l'extrémité ouest, mais n'apparaît pas dans les

autres sondages tests. Une grande diversité d'artéfacts a été recensée dans cette seconde couche stratigraphique : de la terre cuite fine vernissée blanche, de la terre cuite fine vernissée blanche vitrifiée, de la terre cuite commune vernissée de Buckley, de la porcelaine fine chinoise à pâte dure, des concrétions métalliques, des fragments de fil de fer, des clous tréfilés, deux pentures, un fragment d'une canne d'aluminium et des éléments de plastique (sac, couvercle, ustensile, partie d'un jouet).

La troisième couche (lot 3) se compose d'un sable argileux brun et homogène. Elle est associée au labour du champ d'une épaisseur variant entre 25 et 30 centimètres et se retrouve dans toutes les tranchées et les sondages tests (cette couche représente le lot 2 pour les sondages test H8-041 à H8-045, car ceux-ci n'ont pas l'argile grise retrouvée dans la partie ouest de ce secteur). Les artéfacts notés dans cette couche sont principalement du verre incolore à bouteilles, un clou tréfilé, un ossement de gros mammifère, ainsi que les artéfacts retrouvés en surface du champ, énumérés plus tôt. La quatrième couche (lot 4) se compose d'un sable brun grisâtre avec des traces d'oxydations orangées où parfois la couleur orangée est majoritaire dans la couche. Elle est associée à un remblai de démolition et se retrouve dans toutes les tranchées et les sondages tests (cette couche représente le lot 3 pour les sondages test H8-041 à H8-045, ainsi que le lot 4 pour le sondage test H8-042). Les inclusions notées dans cette quatrième couche se composent majoritairement de pierres de champs (quelques-unes des pierres semblent ébauchées, mais cela reste minoritaire) de grès et de calcaire (30%) dont une grande partie ont plus de 10 centimètres de largeur, de fragments et particules de charbon (3%), ainsi que des fragments de brique rouge et orange (1%). Seuls les sondages H8-043 à H8-046 ont présenté des particules de mortier gris pâle, quelques fois accolées aux pierres, mais aucune d'entre elles n'était en place. Les artéfacts retrouvés dans ce lot sont nombreux : de la terre cuite fine vernissée blanche, de la terre cuite fine vernissée blanche vitrifiée, de la terre cuite fine vernissée à corps dur et vitrifié, du *creamware*, du *White granite*, du verre à vitre, du verre coloré et incolore à bouteilles, des concrétions métalliques, des fragments de fil de fer, des clous tréfilés et découpés, deux clous de cuivre, un clou forgé (clou de chemin de fer), une penture, plusieurs fragments de tôle, des fragments d'aluminium altéré par le feu, cinq os de grand mammifère, quelques nodules de mortier, quelques éclisses de bois, du charbon de bois, ainsi que du plastique (jouet et une pince à linge).

La cinquième couche (lot 5) représente un sable grossier argileux grisâtre. Elle se retrouve dans toutes les tranchées et dans deux sondages tests (cette couche représente le lot 4 pour le sondage test H8-041 et le lot 5 pour le sondage test H8-042). Aucun artéfact n'a été consigné dans ce lot. Comme ce sédiment se retrouve sous le lot de démolition, il pourrait s'agir du sol d'occupation du secteur. Cependant, le manque d'artéfact et d'écofact laisse plutôt présager à un sol naturel sur lequel la démolition (Couche 4) a été étendue. Une sixième couche a été notée dans les sondages test H8-041 (lot 5), H8-042 (lot 6) et H8-044 (lot 4). Cette dernière couche ne s'est pas retrouvée dans les autres sondages tests ni dans les tranchées d'excavation. Il s'agit d'une couche d'argile gris pâle très compacte atteinte à une profondeur comprise entre 55 et 70 centimètres. Seul le sondage test H8-041 a permis de mettre au jour six ossements de moyen mammifère, sans trace d'action anthropique sur ceux-ci.

Planche 17 : Zone à potentiel archéologique H8

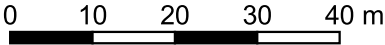
Système de coordonnées :
 WGS 1984 (EPSG : 4326)

Fond de carte :
 Google, Maxar technologies

Cartographie :
 Simon Paquin, archéologue

Légende

- Sondages (zone H8)
- Sondages tests
- Zone à potentiel historique H8
- Zone d'intervention archéologique projetée



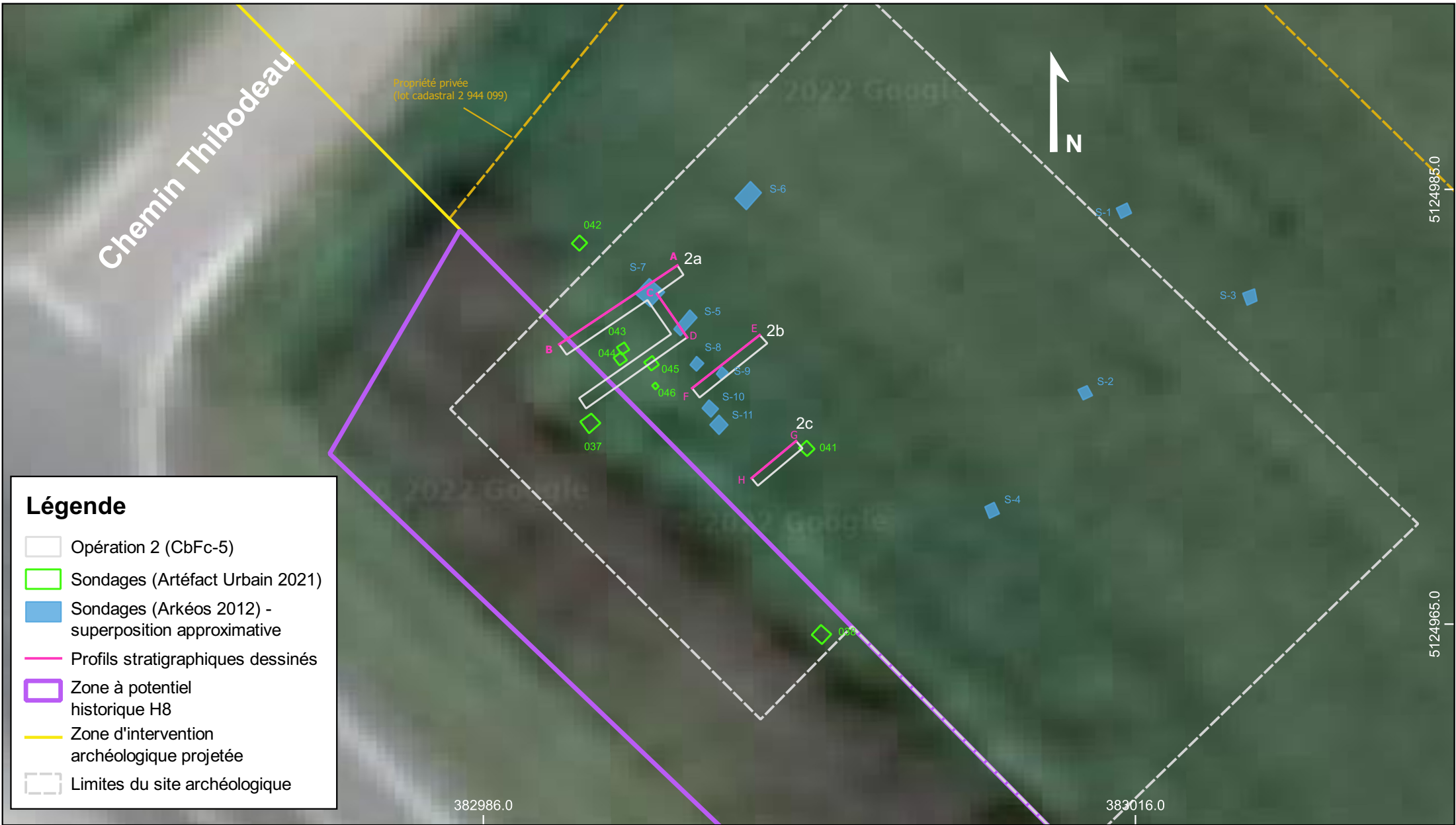


Planche 18 : Site CbFc-5 - localisation de l'opération 2 & tentative de superposition des interventions antérieures

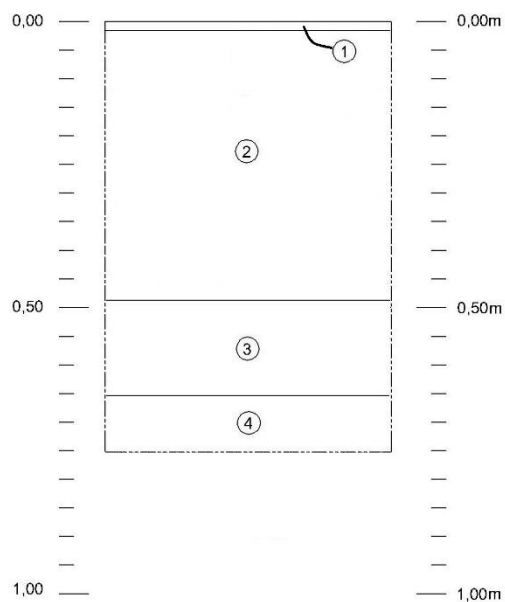
Système de coordonnées :
NAD83(CSRS) / MTM zone 8 (EPSG : 2950)

Fond de carte :
Google, Maxar technologies

Cartographie :
Simon Paquin, archéologue



Nord 0,00 0,50 mètre Sud



Photographie AU-A55-293

Doublément de l'autoroute 55

- 1 Humus limoneux brun, meuble avec racines (30%).
- 2 Argile limoneuse brun grisâtre, compact avec pierres subanguleuses et arrondies (3%) granitiques, de gneiss et quartz, avec clous, sac plastique, pièce métallique et une pièce plastique d'un jouet.
- 3 Sable beige orangé, compact.
- 4 Argile gris pâle, moyennement compact.
- Limite de profil.

Croquis stratigraphique de la paroi est
du sondage test H8-037



ARTÉFACT
URBAIN

0 0,1 0,2m

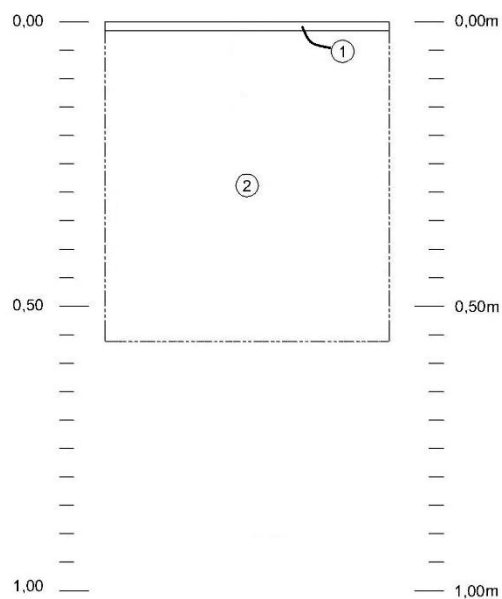
Juillet 2021

Coordonnées:
X: 383 001,520
Y: 5 124 964, 447
Z: 0,97
Fuseau 8

Nord 0,00 0,50 mètre Sud



Photographie AU-A55-242



LÉGENDE

- 1 Humus limoneux brun foncé, meuble avec racines (10%).
 - 2 Argile limoneuse brun grisâtre, compact à très compact avec pierres angulaires (<1%) calcaire et sac plastique, fibre synthétique et concrétions métalliques.
- Limite de profil.

Doublement de l'autoroute 55

Croquis stratigraphique de la paroi est du sondage test H8-038

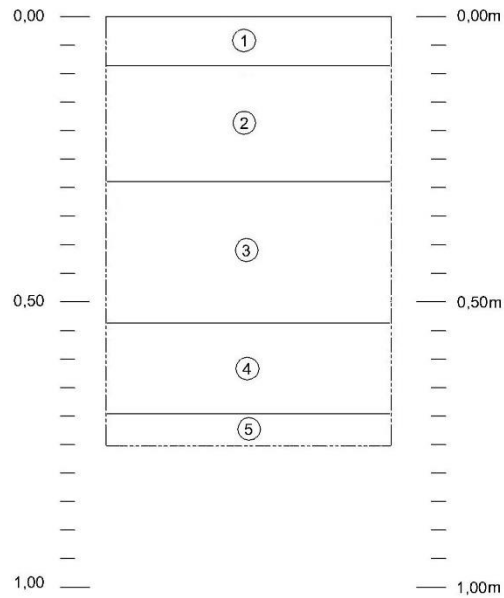


ARTÉFACT
URBAIN

0 0,1 0,2m

Juillet 2021

Est 0,00 0,50 mètre Ouest



Photographie AU-A55-295

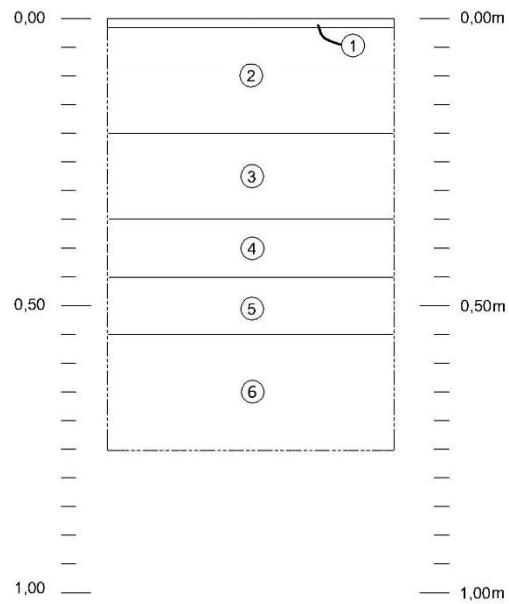
Doublement de l'autoroute 55

- Croquis stratigraphique de la paroi sud
du sondage test H8-041

ARTÉFACT
URBAIN

Juillet 2021

Est 0,00 0,50 mètre Ouest



Doublement de l'autoroute 55

- 1 Sable limoneux brun foncé, moyennement compact avec racines (10%).
 - 2 Limon sableux brun, compact avec pierres subanguleuses et anguleuses (2%) de grès et calcaire, puis racines (<1%).
 - 3 Sable brun orangé avec de petites oxydations orangées foncées, compact avec pierres subanguleuses (5%) de grès, charbon de bois (<1%), un clou et concrétions métalliques.
 - 4 Sable limoneux brun avec taches d'oxydation, compact avec charbon de bois (<1%), verre plat, verre vert et un clou.
 - 5 Sable gris pâle avec taches d'oxydation, compact avec pierres subanguleuses (1%) de grès.
 - 6 Argile gris pâle à légèrement brunâtre, très compact.
- Limite de profil.

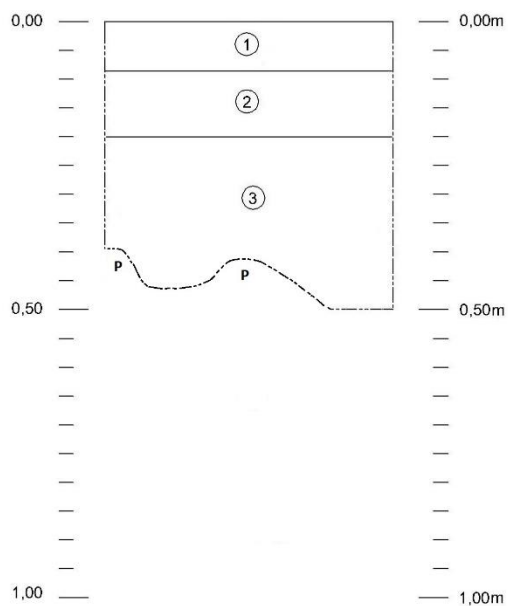
Croquis stratigraphique de la paroi sud
du sondage test H8-042

ARTÉFACT
URBAIN

0 0,1 0,2m

Juillet 2021

Sud 0,00 0,50 mètre Nord



Photographie AU-A55-297

Doublement de l'autoroute 55

- 1 Humus sableux brun foncé, meuble avec racines (40%).
- 2 Limon sableux grisâtre, compact avec pierres subanguleuses et arrondies (2%) de grès.
- 3 Sable orange à brun, compact avec pierres subanguleuses (30%) de calcaire et grès, fragments de bois (<1%), charbon de bois (<1%), agglomérations de mortier blanc (2%), fragments de brique anglaise (1%), clous, terre cuite fine blanche, verre plat, verre à bouteille, aluminium, tôle et fragments de métal.
- P Pierre calcaire.
- Limite de profil.

Croquis stratigraphique de la paroi ouest
du sondage test H8-043

ARTÉFACT
URBAIN

0 0,1 0,2m

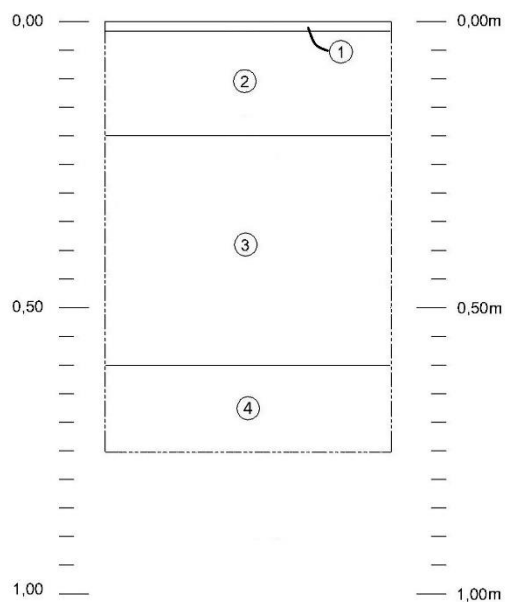
Juillet 2021

Coordonnées:
X: 382 992,266
Y: 5 124 977,233
Z: 1,47
Fuseau 8

Ouest 0,00 0,50 mètre Est



Photographie AU-A55-299



LÉGENDE

- 1 Humus de limon sableux brun foncé, moyennement compact avec racines (15%).
 - 2 Limon brun légèrement grisâtre, compact avec pierres anguleuses (5%) granitiques et de grès.
 - 3 Sable brun orangé, compact avec pierres subanguleuses et arrondies (30%) majoritairement de grès de plus de 10cm de grosseur, puis de gneiss et calcaire, avec fragments de bois avec peinture (3%), charbon de bois (<1%), agglomérations de mortier blanchâtre (3%), avec grande quantité d'artéfacts (morceaux de tôle, clous, concrétions métalliques, plastique, matière fondue, particules de brique, ossement).
 - 4 Argile grise, compact.
- Limite de profil.

Doublement de l'autoroute 55

Croquis stratigraphique de la paroi nord
du sondage test H8-044



ARTÉFACT
URBAIN

0 0,1 0,2m

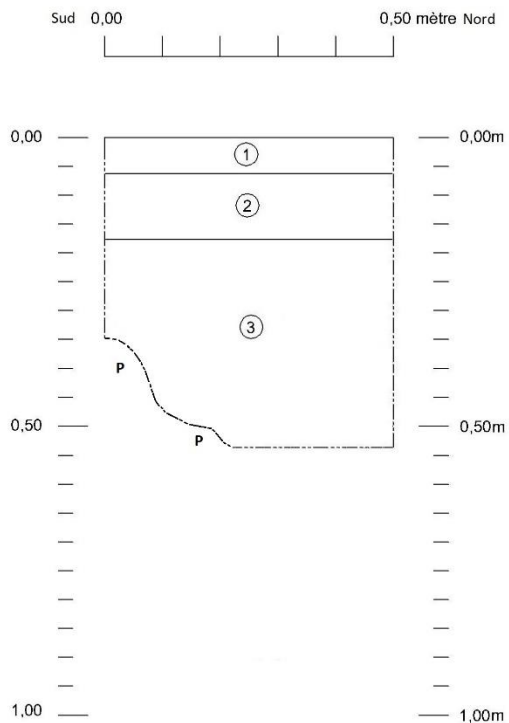
Juillet 2021

Profil 38. Croquis stratigraphique de la paroi nord du sondage test H8-044

Coordonnées:
X: 382 993,731
Y: 5 124 976,915
Z: 1,82
Fuseau 8



Photographie AU-A55-300



LÉGENDE

- 1 Humus sableux brun, meuble avec racines (25%).
 - 2 Limon sableux brun grisâtre, compact avec pierres subanguleuses et arrondies (2%) de grès.
 - 3 Sable orangé grisâtre, compact avec pierres subanguleuses (50%) de grès majoritairement plus de 5cm de largeur, charbon de bois (<1%), agglomérations de mortier blanchâtre (3%), clous, terre cuite fine blanche, concrétions métalliques et plastique.
- P Pierre de grès.
----- Limite de profil.

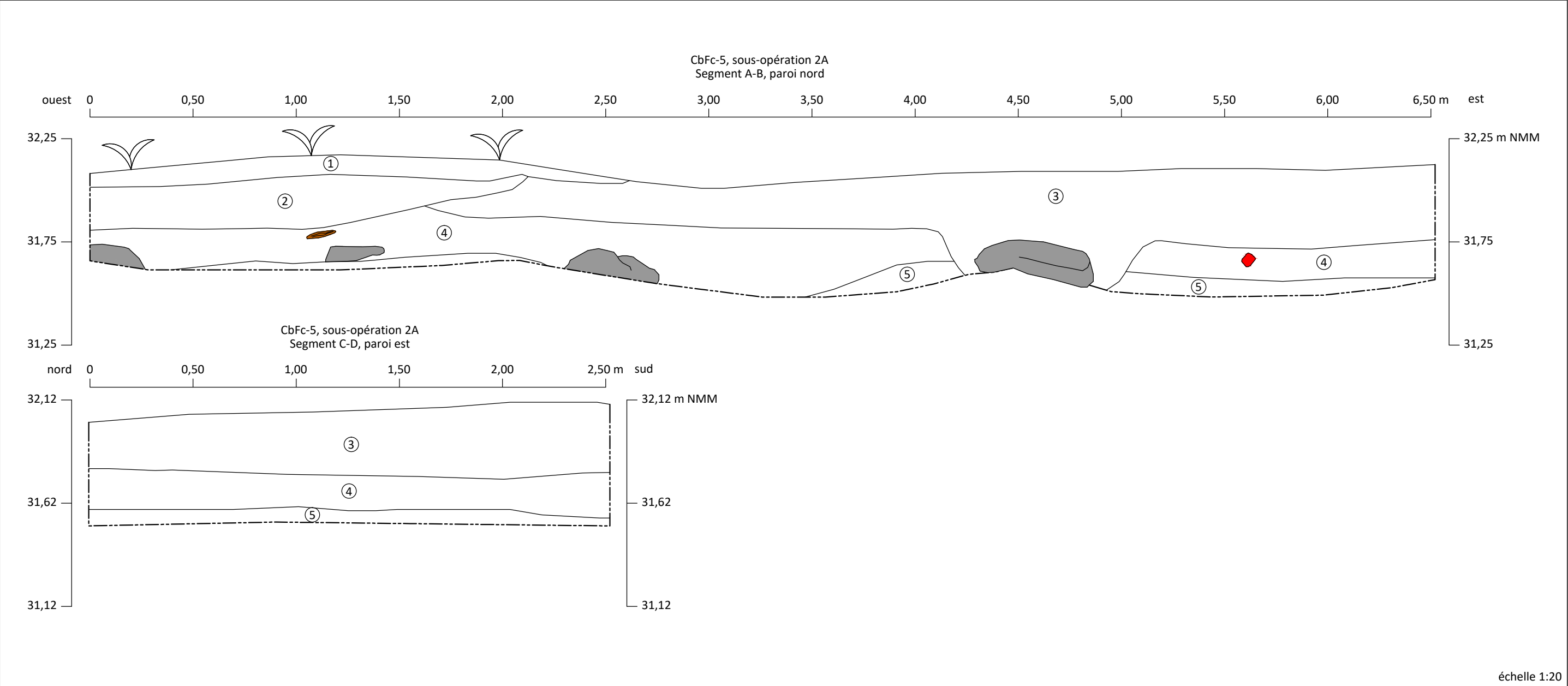
Doublement de l'autoroute 55

Croquis stratigraphique de la paroi ouest
du sondage test H8-045



0 0,1 0,2m
Juillet 2021

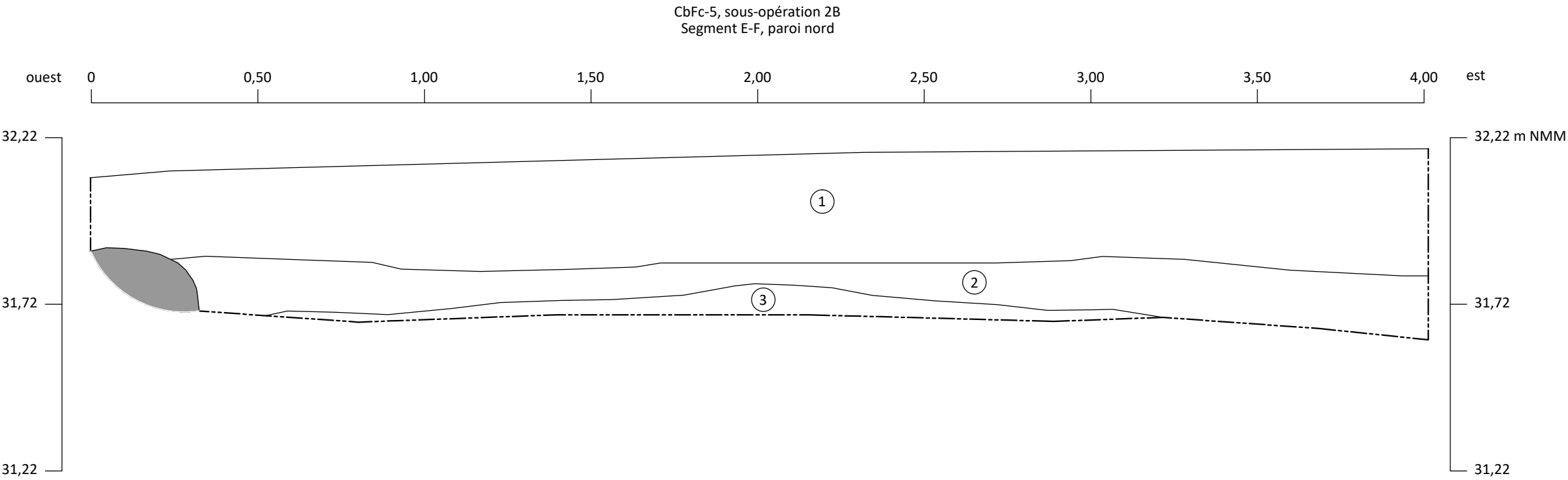
Profil 39. Croquis stratigraphique de la paroi ouest du sondage test H8-045



Légende

- 1 Humus gazonné, sable argileux brun et meuble.
 - 2 Argile grise brunâtre, très compacte, contenant des pierres calcaires angulaires (2% sous 2 cm).
 - 3 Sable argileux brun, meuble, contenant du charbon (<1%) et des pierres calcaires et d'ardoise angulaires (1% sous les 5 cm).
 - 4 Sable brun grisâtre avec des traces d'oxydation orangées, peu compact, contenant du charbon (3%), des fragments de brique (1%) et des pierres calcaires angulaires (30%) dont la majorité sont plus grandes que 10 cm (environ 80%).
 - 5 Sable grossier argileux grisâtre, compact avec des traces d'oxydation plutôt rares.
-  Pierre
-  Bois
-  Brique
- Limite du profil

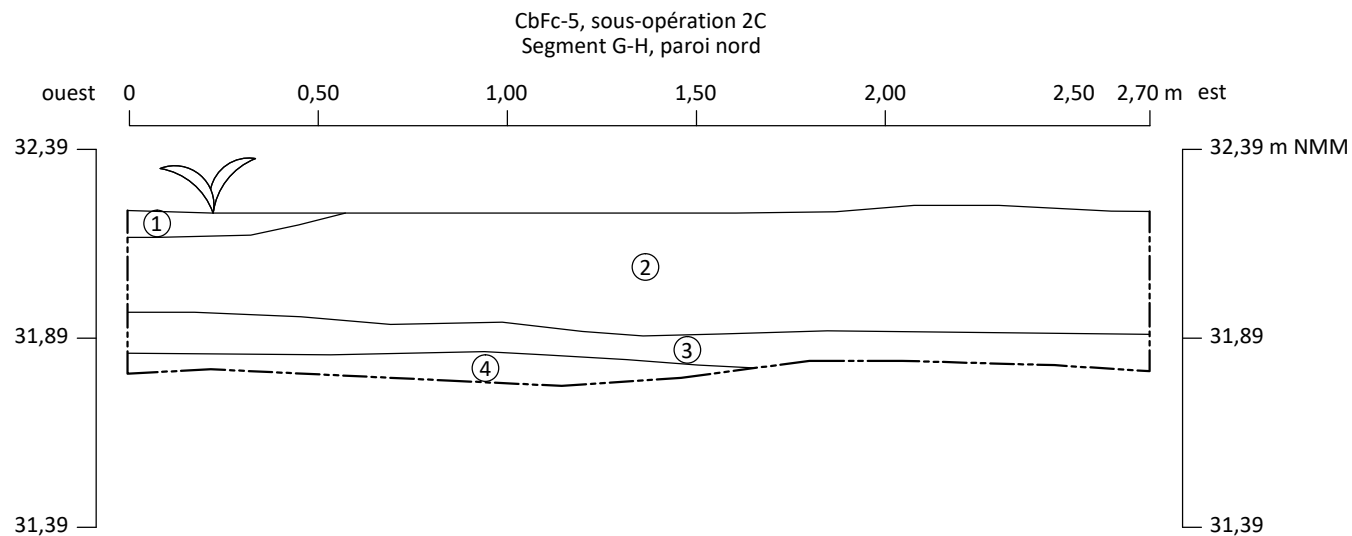
Réalisation de travaux d'inventaire archéologique dans le cadre du projet de doublement l'autoroute 55 entre l'échangeur des Acadiens et l'autoroute 20
CbFc-5 - Stratigraphie des parois nord et est de la sous-opération 2A



échelle 1:15

Légende

- 1 Sable argileux brun, meuble, contenant du charbon (<1%) et des pierres calcaires et d'ardoise angulaires (1% sous les 5 cm).
- 2 Sable brun grisâtre avec des traces d'oxydation orangées, peu compact, contenant du charbon (3%), des fragments de brique (1%) et des pierres calcaires angulaires (30%) dont la majorité sont plus grandes que 10 cm (environ 80%).
- 3 Sable grossier argileux grisâtre, compact avec des traces d'oxydation plutôt rares.
-  Pierre
-  Limite du profil



échelle 1:20

Légende

- 1 Humus gazonné, sable argileux brun et meuble.
 - 2 Sable argileux brun, meuble, contenant du charbon (<1%) et des pierres calcaires et d'ardoise angulaires (1% sous les 5 cm).
 - 3 Sable brun grisâtre avec des traces d'oxydation orangées, peu compact, contenant du charbon (3%), des fragments de brique (1%) et des pierres calcaires angulaires (30%) dont la majorité sont plus grandes que 10 cm (environ 80%).
 - 4 Sable grossier argileux grisâtre, compact avec des traces d'oxydation plutôt rares.
- — — Limite du profil

Réalisation de travaux d'inventaire archéologique dans le cadre du projet de doublement l'autoroute 55
entre l'échangeur des Acadiens et l'autoroute 20
CbFc-5 - Stratigraphie de la paroi nord de la sous-opération 2C



Interprétation de l'opération 2 (Zone H8, site CbFc-5)

Le premier objectif de l'opération 2 était de localiser avec précision le site CbFc-5. Les seules informations disponibles étaient donc liées à l'opération antérieure, soit l'inventaire réalisé par Arkéos (2012m) en 2011. Les sondages positifs alors recensés étaient le S-5, puis S-7 à S-11, liés au vestige maçonné nommé ST-1 (Arkéos 2012m : 45). En plus des données géographiques recueillies et d'un plan millimétrique réalisé par l'équipe Arkéos, une des tranchées réalisées en 2021 s'est avérée être positionnée directement sur un de leur sondage. Il s'agit de la tranchée CbFc-5-2A et du sondage S-7 d'Arkéos, visible en superposition sur la planche 18. Cela est d'abord justifié par une pierre de grès de grande taille située au centre de la sous-opération 2A et qui, grâce à ces formes caractéristiques et particulières, permet d'assurer une correspondance entre les excavations de 2011 et de 2021 (figure 14). De plus, la paroi nord de la sous-opération 2A a également permis de révéler la présence de l'excavation du sondage S-7 dans sa stratigraphie, visible sur le profil 40. L'ensemble de ces données permettent ainsi de confirmer que la tranchée 2A se situe précisément à l'emplacement des travaux d'Arkéos en 2011.



Figure 14. À gauche : Sondage S-7 réalisé par l'équipe d'Arkéos en 2011, vue vers le nord-ouest (NBG11_N1_044_0086). À droite : Tranchée 2A réalisée par l'équipe d'Artéfact urbain en 2021, vue vers le sud (AU-A55-307). La flèche rouge marque dans les deux cas la grande pierre de grès excavée

L'un des principaux facteurs qui a incité l'équipe d'Arkéos à pousser les recherches dans ce champ est la découverte d'un segment d'une maçonnerie se retrouvant dans le sondage S-5. Le vestige est décrit comme : « une maçonnerie formée de pierres non équarees liées par du mortier (photo 47), et un alignement nord-sud a pu être sommairement déterminé » (Arkéos 2012m : 43). La « photo 47 » est présentée à la figure 15. Ce sondage serait positionné tout près de la sous-opération 2A, dans sa partie sud-est (planche 18).

Cependant, l'ensemble des trois tranchées et des sept sondages tests réalisés dans ce secteur en 2021 oriente plutôt vers la présence d'une couche de démolitions, composée de grandes pierres, de mortier et d'une grande quantité d'artéfacts, mais ne présentant pas de trace d'un vestige maçonné en place. Il s'agit de la couche 4 présentée précédemment. Les pierres de grès et de calcaire mises au jour, majoritairement des pierres de champs, ainsi que les nodules de mortiers, étaient parfois nombreux et ils étaient disposés à tout venant dans la couche. Des amas de pierres et mortiers ont également été notés et dans de rares

cas, une couche de mortier était toujours accolée sur certaines pierres, mais sans qu'il soit possible de définir les formes d'un vestige toujours en place. De plus, quelques artefacts ont été notés sous les pierres, dont un fragment de plastique provenant d'un jouet sous forme d'une fleur rose et bleu. Plusieurs autres éléments de plastique d'origine récente ont également été associés à cette potentielle couche de démolition.



Figure 15. Structure ST-1 dans le sondage S-5 réalisé par l'équipe d'Arkéos en 2011, vue vers le nord-ouest (NBG11_N1_039_0081)

D'autre part, l'ensemble des pierres répertoriées se positionnent dans la partie ouest des tranchées, à l'orée du champ et près de la ligne électrique enfouie. En effet, les données recueillies dans les trois tranchées démontrent l'absence de pierres dans la partie est et ce, dans l'ensemble des sédiments excavés. Ainsi, l'événement lié au remblai de démolition semble se positionner précisément à l'emplacement des tranchées et des sondages tests, ce qui confirme l'idée que les excavations de 2021 se trouvent au bon endroit. Cela conforte également le fait que la présence d'un vestige davantage à l'est semble improbable.

En conclusion, après l'analyse réalisée par Artéfact urbain sur le terrain en 2021, nous suggérons un constat différent par rapport aux observations d'Arkéos (2012m). En effet, plusieurs indices nous permettent d'infirmer la présence de vestiges maçonnés en place sur le site CbFc-5, à la suite de la réalisation de 21 mètres linéaires de tranchée, ainsi que de sept sondages tests. Les données recueillies orientent plutôt vers la présence d'un remblai de démolition qui a été étendu dans le secteur, soit plus précisément dans la partie nord-ouest de la terre cultivée, entre le champ et le fossé de l'autoroute 55.

5.3 Visuel

L'inventaire archéologique réalisé le long de l'autoroute 55 a également nécessité une inspection visuelle systématique de l'ensemble de l'aire d'intervention. De ce fait, à la suite de cette prospection visuelle, un vestige de pierres a été découvert entre les zones historiques H1 et H2 (planche 19).

Il s'agit d'un amas de pierres de champs de 2 à 5 mètres de large situé dans la forêt entre l'autoroute 55 et le rang des Sapins, orienté nord-ouest sud-est (figure 16) (photographies AU-A55-098 à AU-A55-106). Au total, ce vestige fait près de 600 mètres de long, dont deux sections semblent manquantes au milieu. Cet empierrement agricole est observable sur la photographie aérienne de 1964 (figure 17). Il est situé pratiquement à la limite sud-ouest du lot 19 du canton d'Aston et il est susceptible d'avoir une fonction de marqueur de lot comme on le voit sur la photographie ancienne.



Figure 16. Vue à partir du dessus de l'empierrement en pierre, vue vers le nord (AU-A55-098)

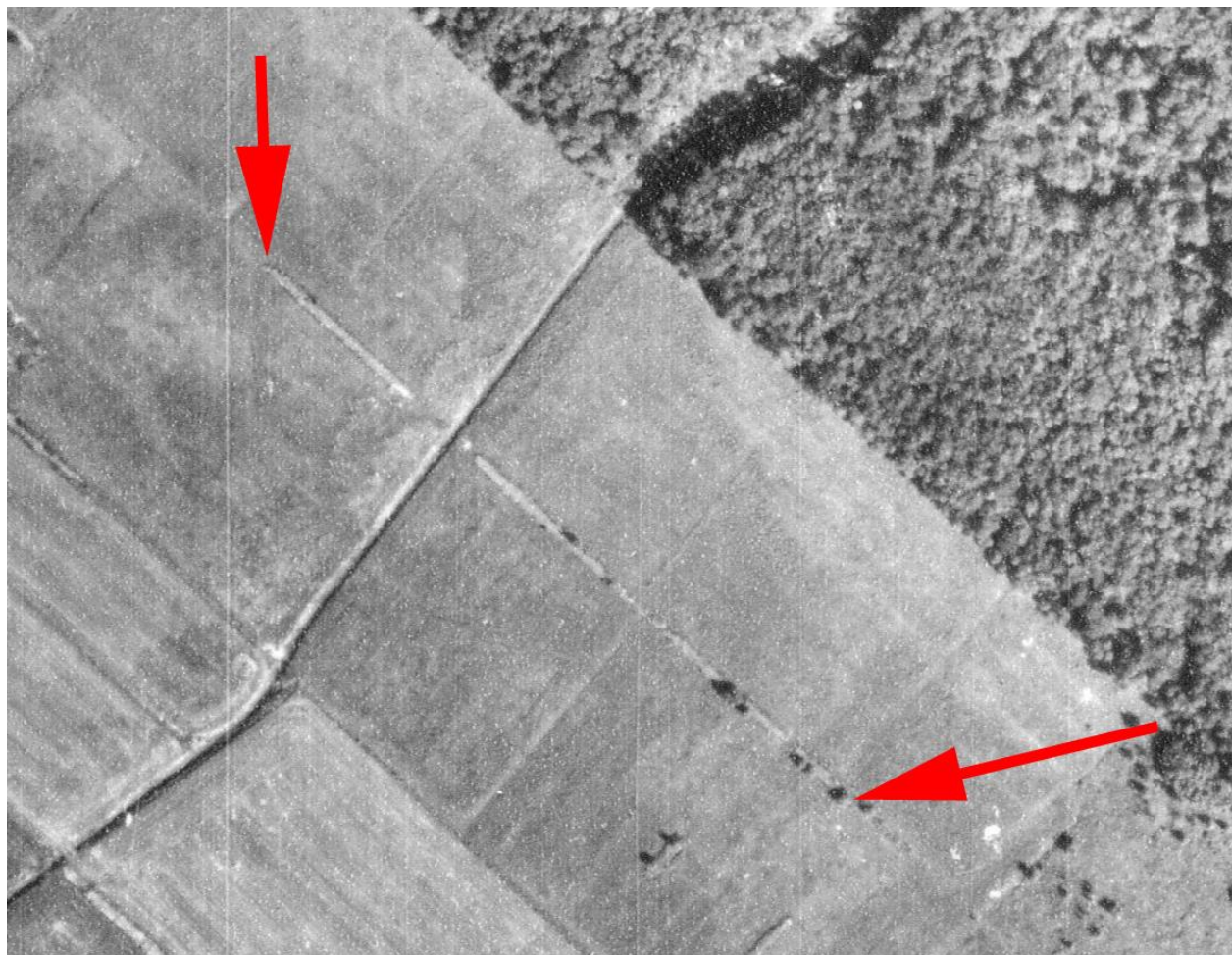


Figure 17. Photographie aérienne de 1964, présence de l'empierrement séparant les lots cadastraux (MERN Q64_531_119 à partir des collections du MTQ)



Légende

- Empierrement agricole (marqueur de lots)
- ▲ Autres éléments
- Zone d'intervention archéologique projetée

Planche 19 : Empierrement agricole entre les zones H1 et H2

Système de coordonnées :
WGS 1984 (EPSG : 4326)

Fond de carte :
Google, Maxar Technologies

Cartographie :
Simon Paquin, archéologue

0 100 200 300 m

ARTÉFACT
URBAIN

6. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

Le ministère des Transports s'est engagé à réaliser d'importants travaux d'aménagement en vue du doublement de l'autoroute 55 entre l'échangeur des Acadiens et l'autoroute 20. C'est ainsi qu'à l'été et l'automne 2021, la Direction générale des grands projets routiers du nord et de l'est du Québec (DGGPRNEQ) a mandaté la compagnie Artéfact urbain Inc. à procéder à un inventaire archéologique afin de prévenir les impacts des travaux projetés sur le patrimoine culturel. Ainsi, une inspection visuelle de l'ensemble de la zone d'intervention projetée et la réalisation de sondages systématiques ont été réalisées à l'intérieur de 16 zones à potentiel archéologique historiques et paléohistoriques. L'intervention archéologique nécessitait également de localiser avec précision et d'évaluer le site archéologique connu CbFc-5 à l'aide de tranchées manuelles.

En ce qui concerne l'inventaire des zones à potentiel paléohistorique et historique, il n'a pas permis de confirmer le potentiel archéologique. Cependant, il est important de noter que deux zones n'ont pas pu être inventoriées archéologiquement, car les permissions d'accès au terrain n'ont pu être acquises au cours du mandat. Il s'agit spécifiquement des zones à potentiel situées à l'est de l'autoroute 55 dans la zone d'intervention P3 (cadastre 5 997 196) et des zones à potentiel situées à l'est de l'autoroute 55 dans la zone d'intervention P4 (cadastre 5 998 768). Après l'analyse des données environnementales, hydrographiques et topographiques, nous recommandons la poursuite de l'inventaire pour ces deux zones lorsque les permissions d'accès au terrain seront acquises. Ces zones comportent un fort potentiel archéologique paléohistorique. Pour le reste de l'emprise des travaux, il n'est pas recommandé de poursuivre les interventions archéologiques et les travaux peuvent avoir lieu sans contrainte archéologique. En ce qui concerne les deux lots qui forment les bandes de terre qui longent la rive nord de la rivière Blanche dans la zone d'intervention P4 (cadastres 5 997 208 et 5 997 483), l'étude des plans topographiques ainsi que l'analyse visuelle des lots environnants permettent de conclure qu'ils ne nécessitent pas d'analyse supplémentaire.

Pour sa part, l'intervention réalisée sur le site CbFc-5 apporte des résultats semblables. Plusieurs indices ont permis d'infirmer la présence de vestiges maçonnés en place sur le site archéologique. En effet, la réalisation de 21 mètres linéaires de tranchée ainsi que de sept sondages a mis au jour des données qui orientent plutôt vers la présence d'un remblai de démolition qui aurait été étendu dans le secteur. De ce fait, nous recommandons d'inscrire le site archéologique CbFc-5 comme étant entièrement perturbé. Ainsi, les travaux prévus peuvent être réalisés sans contraintes.

6.1 Valeurs archéologiques

Les valeurs archéologiques liées à l'intervention archéologique réalisée à l'été et l'automne 2021 par Artéfact urbain Inc. abordent dans le même sens que les conclusions présentées. Il n'existe pas de preuve pour l'attribution d'une valeur de recherche sur le terrain, de connaissance post-terrain, ni de valeur scientifique en raison de l'absence d'informations archéologiques paléohistoriques et historiques dans la zone d'intervention et le fait que le site CbFc-5 soit complètement détruit (aucun vestige en place). Toujours dans le même ordre d'idée, les résultats de l'intervention ne permettent pas d'attribuer des valeurs d'exception, de représentativité, d'appropriation culturelle ou d'association à l'ensemble du secteur expertisé.

BIBLIOGRAPHIE

ASSOCIATION DES ARCHÉOLOGUES DU QUÉBEC (AAQ)

2005 Répertoire québécois des études de potentiel archéologique (RQEPA). [base de données électronique], Québec.

ARCHÉOTEC

2013 *MRC de Nicolet-Yamaska. Étude de potentiel archéologique*. MRC de Nicolet-Yamaska, rapport inédit, 319 p.

ARKÉOS

2010 *Nouveau poste Limoilou à 230 kV et ligne d'alimentation à 230 kV*. Étude de potentiel archéologique. Rapport inédit remis à Hydro-Québec.

2011 *Reconstruction de lignes à 230 kV entre les postes de la Nicolet, de Bécancour et de Gentilly-2 : étude de potentiel archéologique*. Hydro-Québec, Montréal, 90 pages.

2012m *Reconstruction de lignes à 230 kV entre les postes de la Nicolet, de Bécancour et de Gentilly-2 : Inventaire archéologique*. Hydro-Québec, rapport inédit, 52 p.

BELLAVANCE, D., LI, T. et F. POISSON

2019 *Le cadre écologique de référence des basses-terres du Saint-Laurent : Cartographie et classification des districts écologiques – Notice explicative*. Québec, ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, Direction de la connaissance écologique, 59 p.

BENMOUYAL, José

1987 *Des Paléoindiens aux Iroquoiens en Gaspésie: six mille ans d'histoire*. Québec, ministère des Affaires culturelles du Québec, Collection Dossiers no 63.

BERGERON, André et France RÉMILLARD

2000 *L'archéologue et la conservation, Vade-mecum québécois*. 2^e édition, Centre de conservation du Québec, 229 p.

BILODEAU, Robert

1998a *Inventaire archéologiques, projets d'infrastructures routières des directions territoriales Mauricie, Centre-du-Québec, Laurentides-Lanaudière et Estrie, contrat 6000-95-AD02*. MTQ, rapport inédit, 54 p.

BOUDREAU, Jeff

2008 *A New England Typology of Native American Projectile Points*. Ashland (MA), Freedom Digital.

CASTONGUAY, DANDENAULT ET ASSOCIÉS (CDA)

2020 *Réfection de la chaussée de la côte de la Fabrique et de la rue Saint-Jean entre les rues Pierre-Olivier-Chauveau et de l'Hôtel-Dieu. Surveillance archéologique 2020*. Ville de Québec.

CHALIFOUX, Éric

1999 *Late Paleoindian Occupation in a Coastal Environment : A Perspective from La Martre, Gaspé Peninsula, Québec*. *Northeast Anthropology* **57** : 69-79.

CHAPDELAINE, Claude

1989 *La poterie du Nord-Est américain, un cas d'inertie technique*. *Anthropologie et société* **13** (2) : 127-142.

- 1994 Analyse par activation neutronique du chert taillé à Rimouski ». Dans *Il y a 8000 ans à Rimouski... Paléoécologie et archéologie d'un site de la culture Plano*. Édité par le MTQ, Montréal, Recherches amérindiennes au Québec, collection Paléo-Québec no 22 : 147-162.
- 2004 Des chasseurs de la fin de l'âge glaciaire dans la région du lac Mégantic : découverte des premières pointes à cannelure au Québec. *Recherches amérindiennes au Québec*, vol. XXXIV (1) : 3- 20.
- 2007 Entre lacs et montagnes au Méganticois. 12 000 ans d'histoire amérindienne. *Paléo-Québec* 32.
- 2012 *Late Pleistocene Archaeology and Ecology in the Far Northeast*. A Peopling of the Americas Publication, Center for the Study of the First Americans, Texas A&M University Press.

CHAPDELAINE, C. & N. CLERMONT

- 2006 Adaptation, Continuity and Change in the Middle Ottawa Valley: A View from the Morrison and Allumettes Island Late Archaic Sites. Dans *The Archaic of the Far Northeast*, édité par D. Sanger et M.A.P. Renouf (éds.), The University of Maine Press : 191-220.

CHRÉTIEN, Yves

- 1995 *Le Sylvicole inférieur dans la région de Québec et le dynamisme culturel en périphérie de la sphère d'interaction Meadowood*. Thèse de doctorat en anthropologie. Université de Montréal, Montréal.

CLERMONT, Norman

- 1978 Les crémations de Pointe-du- Buisson. *Recherches amérindiennes au Québec* 8 (1) : 3-20.
- 1990 Le Sylvicole inférieur au Québec. *Recherches amérindiennes au Québec* 20 (1) : 5-17.

COSSETTE, Évelyne

- 2003 Étude de l'assemblage zooarchéologique du site BkGg-11. Dans *L'île aux Allumettes. L'Archaïque supérieur dans l'Outaouais, Montréal*. Édité par N. Clermont, C. Chapdelaine et J. Cinq-mars. Recherches amérindiennes au Québec, collection Paléo-Québec no 30.

CÔTÉ, Marc

- 1998 Le site Ramsay : un témoignage furtif des premiers occupants de l'Abitibi-Témiscamingue. Dans *L'éveilleur et l'ambassadeur*. Édité par R. Tremblay, Essais archéologiques et ethnohistoriques en hommage à Charles A. Martijn, Montréal, Recherches amérindiennes au Québec, collection PaléoQuébec 27.

DUMAIS, Pierre

- 1988 *Le Bic : images de neuf mille ans d'occupation amérindienne*. Ministère de la Culture et Communications, collection Dossiers no 64.
- 2000 The La Martre and Mitis Late Paleoindian Sites : A Reflection on the Peopling of Southeastern Québec. *Archaeology of Eastern North America* 28 : 81-112.

ETHNOSCOPE

- 2005d *Inventaire archéologique (Été 2004)*. Direction de la Mauricie-Centre-du-Québec. Direction générale de Québec et de l'Est, MTQ.
- 2012 *Poste Duchesnay et ligne d'alimentation*. Étude de potentiel archéologique. Rapport soumis à Hydro-Québec.

GATES ST-PIERRE, Christian

- 2006 *Potières du Buisson. La céramique de tradition Melocheville sur le site Hector-Trudel*. Collection Mercure, Archéologie, no 168, Musée canadien des Civilisations, Gatineau.

2010 *Le patrimoine archéologique amérindien du Sylvicole moyen au Québec*. Étude produite dans le cadre de la participation du Québec au répertoire canadien des lieux du patrimoine. Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine.

GATES ST-PIERRE, C. & R.G. THOMPSON

2015 Phytolith Evidence for the Early Presence of Maize in Southern Quebec. *American Antiquity* **80** (2) : 408-415.

GLOBENSKY, Yvon

1987 *Géologie des Basses-Terres du Saint-Laurent*. Ministère de l'Énergie et des Ressources du Québec, Mémoire 85-02, 70 p.

GRAILLON, Éric

1997 *Inventaire de la collection Cliché-Rancourt*. Rapport remis au ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, Québec.

2011 *Camp d'archéologie du Musée de la Nature et des sciences de Sherbrooke: Évaluation du site Gaudreau (BkEu-8) de Weedon, été 2010*. Musée de la nature et des sciences de Sherbrooke, rapport inédit.

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

2012 [En ligne] *Climat du Québec, Classification de Köppen-Geiger basée sur les normales 1981-2010*. Carte produite par le gouvernement du Québec, Développement durable, Environnement, Faune et Parcs, Québec. <https://environnement.gouv.qc.ca/climat/normales/cartes/Classification-Koppen.pdf>, consulté le 2 août 2021.

HAVILAND, William A. et Marjory W. POWER

1981 *The Original Vermonters, Native Inhabitants Past and Present*. Presses de l'Université de la Nouvelle-Angleterre, Université du Vermont 326, 31 p.

LAMARCHE, Lise

2011 *Évolution paléoenvironnementale de la dynamique quaternaire dans la région de Québec : Application en modélisation tridimensionnelle et hydrogéologique*. Thèse de doctorat, INRS, Québec.

LANGLAIS, Paul-Gaston

1994 *Guide pour l'inventaire et répertoire des mots-clés pour les matériaux et les fonctions des artefacts et les écofacts*. CELAT, Université Laval, Québec.

LAVOIE, M., MAGNAN, G. & J. COLPRON-TREMBLAY

2010 Le couvert végétal de la région de Québec : une histoire plurimillénaire. *Le Naturaliste canadien* **134** (1) : 5-12.

MINISTÈRE DES FORÊTS, DE LA FAUNE ET DES PARCS (MFFP)

2019 [En ligne] *Forêt ouverte*. Carte et données forestières. Gouvernement du Québec, Québec. <https://www.foretouverte.gouv.qc.ca/>, consulté le 2 août 2021.

PARADIS, Marie-Anne et Joey LEBLANC

2021 *L'archéologie numérique en contexte professionnel : Rapport final MITACS Accélération*. Université Laval et MITACS. En cours de publication, en possession des auteurs.

PARCS CANADA

2005 *Parcs Canada manuel pour l'enregistrement des données archéologiques : fouilles et prospections v. 1.0*. Parcs Canada, 136 p.

PATRIMOINE BECANCOUR

2018 Étude de caractérisation du territoire et des noyaux villageois de ville de Bécancour. Mise en contexte socio-territorial : seigneuries, paroisses, municipalités et noyaux villageois, Section 2 de 4. Parcours découverte en patrimoine bâti, 136 p.

PATRIMOINE EXPERT

2000k *Inventaires archéologiques, Direction de la Mauricie-Centre-du-Québec, février 2000*. MTQ, rapport inédit, 75 p.

PINTAL, Jean-Yves

1998 *Aux frontières de la mer. La préhistoire de Blanc-Sablon*. Collection Patrimoines, Dossiers 102, Ministère de la Culture et des Communications, Québec.

2001a *Inventaires archéologiques. Direction de la Mauricie-Centre-du-Québec (été 2000)*. MTQ, rapport inédit, 68 p.

2002 De la nature des occupations paléoindiennes à l'embouchure de la rivière Chaudière. *Recherches Amérindiennes au Québec* **32** (3) : 41-54.

2006 *Le site Price et les modes d'établissement du Paléoindien récent dans la région de la rivière Mitis*. *Archéologiques* **19** : 1-20.

2012 Late Pleistocene to Early Holocene A Datation : The Case of the Strait of Quebec. Dans *Late Pleistocene Archaeology and Ecology in the Far Northeast*. Édité par Claude Chapdelaine, p. 218-236. Publié par Texas A&M University Press.

2013 *Étude de Potentiel et inventaire archéologique, Forêt du Massif, Petite-Rivière-Saint-François*. Rapport remis à la MRC de Charlevoix et à la CRÉ de la Capitale-Nationale.

PLOURDE, Michel

2003 *8000 ans de paléohistoire. Synthèse des recherches archéologiques menées dans l'aire de coordination du Parc marin du Saguenay-Saint-Laurent*. Rapport inédit. Parc marin du Saguenay-Saint-Laurent, Parcs Canada.

2009 *Étude synthèse sur les sites archéologiques caractéristiques de l'occupation amérindienne du territoire et sur la contribution scientifique de l'Archéométrie*. Rapport inédit. Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine.

2011 *L'exploitation du phoque dans le secteur de l'embouchure du Saguenay (Québec, Canada) par les Iroquoiens au Sylvicole supérieur (1000-1534 de notre ère)*. Thèse de doctorat en anthropologie. Université de Montréal, Montréal.

PLUMET, P., MOREAU, J-F., GAUVIN, H., ARCHAMBAULT, M.-F. & V. ELLIOT

1993 *Le site Lavoie (DbEj-11)*. L'Archaïque aux Grandes Bergeronnes, Haute Côte-Nord du Saint-Laurent, Québec. Montréal, Recherches amérindiennes au Québec, Paléo-Québec no 20.

RURALYS

2014 *Étude de potentiel archéologique : Site des Nouvelles-Casernes. Îlot de l'arsenal (CeEt-403)*. Québec, Commission de la Capitale Nationale, 175 pages

SAVOIE, Sylvie

2003 Les Abénaquis au Québec : des grands espaces aux luttes actuelles. *Recherches amérindiennes au Québec* **33** (2) : 3-5.

SYSTÈME D'INFORMATION GÉOMINIÈRE DU QUÉBEC (SIGÉOM)

[En ligne] *Système d'information géominière du Québec : Carte interactive*. Énergie et ressources naturelles, Québec. https://sigeom.mines.gouv.qc.ca/signet/classes/I1108_afchCarteIntr, consulté le 2 août 2021.

TACHÉ, Karine

2010 *Le Sylvicole inférieur et la participation à la sphère d'interaction Meadowood au Québec*. Étude produite dans le cadre de la participation du Québec au répertoire canadien des lieux du patrimoine. Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine.

TREMBLAY, Roland

2006 *Les Iroquoiens du Saint-Laurent : peuple du maïs*. Pointe-à-Callière, Musée d'archéologie et d'histoire de Montréal, Éditions de l'Homme.

TREYVAUD, Geneviève

2018 *Wôlinaktekw : La rivière abénakise*. Rapport d'inventaire archéologique déposé au ministère de la Culture et des Communications du Québec, au Conseil des Abénakis de Wôlinak et au Grand Conseil de la Nation Waban-Aki.

ANNEXE 1. INVENTAIRE DES ARTÉFACTS

Lot	Code matériau	Matériau	Objet	N. art.	Code fonction	Fonction	Commentaires
H2-011-02	M2.1.3	Verre incolore sans plomb	Bouteille	1	F5.1.2	Conservation et entreposage des aliments solides et liquides	Fragment de corps courbé. (Non conservé)
H2-011-02	M4.3.1	Béton	Nodule	1	F5.8.3	Matériaux de construction des habitations et autres constructions	Un nodule grisâtre, d'apparence assez récente. (Non conservé)
H2-012-02	M1.1.1	Terre cuite commune non vernissée	Brique	1	F5.8.3	Matériaux de construction des habitations et autres constructions	Fragment de brique rouge. (Non conservé)
H2-012-02	M3.04	Métal ferreux	Tige	1	F	Indéterminé	Tige métallique. (Non conservé)
H2-014-02	M5.4.1	Asphalte	Nodule	1	F4.3.1	Transport terrestre	Nodule goudronné noir. (Non conservé)
H2-019-04	M5.1.7	Os	Écofact	1	E1.3.1.5	Mammifères	Fragment distal d'une omoplate (scapula) de moyen mammifère.
H3-004-02	M1.5	Porcelaine commune	Indéterminé	1	F	Indéterminé	Plaque de porcelaine utilitaire de 5mm d'épaisseur, blanche.
H3-004-02	M2.3.2	Verre coloré transparent	Bouteille	1	F5.1.2	Conservation et entreposage des aliments solides et liquides	Fragment de corps de couleur brun.
H3-004-02	M3.04	Métal ferreux	Clou	1	F5.8.4.2	Fixations	1 clou complet corrodé.
H3-005-02	M1.5	Porcelaine commune	Isolateur?	1	F2.3	Contrôle et transmission de l'énergie électrique	Petit objet cylindrique vide à l'intérieur et surmonté par une petite pièce ronde de cuivre.
H3-005-02	M2.1.3	Verre incolore sans plomb	Indéterminé	2	F	Indéterminé	2 petits fragments arrondis, potentiellement d'une bouteille.
H3-005-02	M3.04.3	Fer tréfilé	Clou	1	F5.8.4.2	Fixations	Un fragment de tête avec une partie du corps, très corrodé.
H3-005-02	M5.3.3	Plastique	Emballage	2	F5.12	Commerce	2 morceaux de plastique "papier bulle". (Non conservé)
H3-005-03	M1.2.2.08	Terre cuite fine vernissée blanche	Indéterminé	1	F	Indéterminé	1 petit fragment de bord.
H3-005-03	M3.04	Métal ferreux	Clou?	1	F5.8.4.2	Fixations	1 fragment très corrodé.
H3-014-02	M3.04	Métal ferreux	Clou	2	F5.8.4.2	Fixations	2 fragments de la partie supérieure d'un clou.
H3-015-03	M2.1.3	Verre incolore sans plomb	Bouteille	1	F5.1.2	Conservation et entreposage des aliments solides et liquides	Fragment de corps courbe avec trace de moule.
H3-015-03	M3.03	Métal cuivreux	Fil	1	F	Indéterminé	Fil torsadé légèrement oxydé.
H3-018-02	M5.3.3	Plastique	Indéterminé	1	F	Indéterminé	Morceau semi-transparent. (Non conservé)
H4-013-02	M1.1.1	Terre cuite commune non vernissée	Indéterminé	2	F5.8.3	Matériaux de construction des habitations et autres constructions	2 fragments à pâte rouge poreuse avec inclusions blanches. Parement lisse et légèrement orangé. Un fragment semble être en partie altéré par le feu.

H4-013-02	M3.04	Métal ferreux	Indéterminé	1	F	Indéterminé	Pièce métallique très corrodée avec deux clous fusionnés à ce dernier, trop corrodés pour être identifiables.
H4-017-02	M2.2	Verre teinté vert	Vitre	1	F5.8.3.1	Matériaux de base - vitre	Un fragment.
H4-017-02	M3.04.2	Fer laminé	Clou découpé	1	F5.8.4.2	Fixations	1 fragment du corps.
H4-017-02	M3.04.3	Fer tréfilé	Clou	3	F5.8.4.2	Fixations	2 fragments complets et 1 de corps.
H4-028-01	M1.3	Grès cérame grossier	Contenant?	1	F	Indéterminé	1 fragment de corps de grès à pâte chamois et glaçurée sur les parements extérieurs et intérieurs. Possiblement de Bristol ou saline Nord-Américaine.
H4-028-02	M5.3	Solides semi-plastiques	Corde synthétique	1	F	Indéterminé	Corde synthétique jaune. (Non conservé)
H4-036-02	M1.1.1	Terre cuite commune non vernissée	Brique?	1	F5.8.3	Matériaux de construction des habitations et autres constructions	Fragment de brique rouge.
H4-036-02	M3.10.1	Aluminium	Indéterminé	1	F	Indéterminé	Plaque d'aluminium fine repliée sur elle-même.
H4-036-02	M4.3.3	Mortier	Nodule	1	F5.8.3.2	Matériaux de liaison	Fragment grisâtre en particules. (Non conservé)
H4-037-02	M1.2.2.08	Terre cuite fine vernissée blanche	Indéterminé	1	F	Indéterminé	Petit fragment avec un bout de la bordure. Possiblement une assiette.
H4-044-02	M1.2.2.08	Terre cuite fine vernissée blanche	Indéterminé	1	F	Indéterminé	Petit fragment de corps.
H4-044-02	M3.04	Métal ferreux	Fil	1	F	Indéterminé	Tige métallique corrodée.
H4-044-02	M5.3.3	Plastique	Bouton	1	F5.4.2	Attaches	Fragment d'un bouton (50%) de 2cm de diamètre, blanc avec une rainure sur le pourtour avec 2 trous encore apparent.
H4-052-02	M3.04.3	Fer tréfilé	Clou	5	F5.8.4.2	Fixations	5 clous complets de diverses tailles, tous corrodés.
H4-062-01	M3.04	Métal ferreux	Fil	1	F	Indéterminé	Tige métallique corrodée.
H4-076-02	M5.4.1	Asphalte	Nodule	1	F4.3.1	Transport terrestre	Nodule goudronné noir de 25cm de long. (Non conservé)
H4-080-02	M1.2.2.08	Terre cuite fine vernissée blanche	Indéterminé	1	F	Indéterminé	Fragment de fond avec une partie du pied, pâte blanche sans inclusion, vernissé sur les 2 côtés, avec décor bleu foncé sur la partie intérieure.
H4-080-02	M1.2.2.09	Terre cuite fine vernissée blanche vitrifiée	Indéterminé	1	F	Indéterminé	1 fragment du corps et de la lèvre arrondie, avec décor dans le moule sur la partie extérieure.
H5-034-02	M2.2	Verre teinté vert	Vitre	2	F5.8.3.1	Matériaux de base - vitre	2 petits fragments.
H5-034-02	M3.04	Métal ferreux	Fil	2	F	Indéterminé	1 fil de fer très corrodé et possiblement un clou oxydé.
H5-035-02	M1.1.1	Terre cuite commune non vernissée	Brique	1	F5.8.3.4	Matériaux de base - brique	1 fragment de brique rouge.

H5-035-02	M1.5.1	Porcelaine commune	Figurine?	1	F5.8.1.2	Décoration des habitations et des autres constructions	Petit fragment courbe de porcelaine sans glaçure de 2mm d'épaisseur. Possible motif de cheveux sur le parement extérieur, pourrait être une figurine.
H5-035-02	M2.2	Verre teinté vert	Vitre	1	F5.8.3.1	Matériaux de base - vitre	Petit fragment.
H5-035-02	M2.3.2	Verre coloré transparent	Bouteille	2	F5.1.2	Conservation et entreposage des aliments solides et liquides	2 fragments de verre coloré vert appartenant à une bouteille au pan plat, avec des bulles dans le verre.
H5-035-02	M3.04.3	Fer tréfilé	Clou	2	F5.8.4.2	Fixations	2 complets corrodés.
H5-038-02	M1.2.2.08	Terre cuite fine vernissée blanche	Indéterminé	3	F	Indéterminé	Petits fragments de corps.
H5-038-02	M3.04	Métal ferreux	Clou?	1	F	Indéterminé	Tige ou clou très corrodé.
H5-039-01	M5.4.1	Asphalte	Nodule	1	F4.3.1	Transport terrestre	Nodule goudronné noir. (Non conservé)
H5-039-02	M5.3.3	Plastique	Indéterminé	1	F	Indéterminé	Petit fragment de plastique mince de couleur blanche et jaune. Pourrait appartenir à un gobelet. (Non conservé)
H5-055-01	M1.2.2.08	Terre cuite fine vernissée blanche	Indéterminé	1	F	Indéterminé	Petit fragment avec un angle changeant au centre.
H5-055-01	M3.04	Métal ferreux	Indéterminé	1	F	Indéterminé	Pièce métallique corrodé triangulaire, mesurant 3cm sur 11cm, d'une épaisseur de 3 à 4mm.
H5-088-01	M5.4.1	Asphalte	Nodule	1	F4.3.1	Transport terrestre	Nodule goudronné noir. (Non conservé)
H5-092-01	M5.4.1	Asphalte	Nodule	1	F4.3.1	Transport terrestre	Nodule goudronné noir. (Non conservé)
H5-100-02	M1.2.2.12	Terre cuite fine vernissée jaune	Indéterminé	1	F	Indéterminé	Fragment de corps courbe de petite taille.
H5-101-02	M3.04	Métal ferreux	Clou	1	F5.8.4.2	Fixations	1 clou complet et corrodé de 15cm de long.
H5-115-02	M1.2.2.08	Terre cuite fine vernissée blanche	Indéterminé	1	F	Indéterminé	Petit fragment de corps.
H5-115-02	M1.2.2.09	Terre cuite fine blanche vitrifiée	Indéterminé	1	F	Indéterminé	Fragment de corps avec motif moulé en longues bandes.
H5-115-02	M2.3.1	Verre coloré opaque	Bouton	1	F5.4.2	Attaches	Bouton complet de 1,5cm de diamètre de couleur blanc avec deux lignes noires parcourant le pourtour du bouton, avec au centre 4 trous.
H5-115-02	M3.04	Métal ferreux	Indéterminé	4	F	Indéterminé	Un gros morceau ressemblant à une penture très corrodée et 3 bouts de métal pliés.
H5-118-02	M3.04	Métal ferreux	Fil	4	F	Indéterminé	Fil de métal. (Non conservé)
H5-131-02	M5.5	Solides souples	Sac de jutes	1	F	Indéterminé	Sac de 'jute' synthétique. (Non conservé)
H5-144-02	M5.4.1	Asphalte	Nodule	1	F4.3.1	Transport terrestre	Nodule goudronné noir. (Non conservé)

H5-145-02	M5.3.3	Plastique	Couvercle	1	F5.1.1	Absorption des aliments solides et liquides	Couvercle de plastique à café. (Non conservé)
H5-151-02	M3.04	Métal ferreux	Clou	1	F	Indéterminé	Clou très corrodé. (Non conservé)
H5-151-02	M5.3	Solides semi-plastiques	Fibre de verre	1	F	Indéterminé	Petit fragment de fibre de verre, jaune.
H5-197-02	M1.2.2.08	Terre cuite fine vernissée blanche	Couvercle	5	F5.1	Alimentation	5 fragments formant une partie d'un couvercle à grande ouverture (diamètre de 12cm) avec une extension dans la partie intérieur (pour retenir le couvercle au bol) et avec motif pleural bleu vert sur la partie supérieure de 4 des 5 fragments.
H5-197-02	M3.04	Métal ferreux	Clou?	1	F	Indéterminé	Possible clou très corrodé. (Non conservé)
H5-199-01	M3.04.3	Fer tréfilé	Clou	7	F5.8.4.2	Fixations	7 complets corrodés.
H5-216-02	M3.04	Métal ferreux	Indéterminé	1	F	Indéterminé	Fragment métallique très corrodé.
H5-228-02	M5.4.1	Asphalte	Nodule	1	F4.3.1	Transport terrestre	Nodule goudronné noir. (Non conservé)
H5-235-02	M3.04	Métal ferreux	Fil	1	F	Indéterminé	Fil de métal. (Non conservé)
H5-237-02	M1.1.1	Terre cuite commune non vernissée	Tuyau	1	F5.8.3	Matériaux de construction des habitations et autres constructions	Fragment de tuyau rectangulaire avec pâte orangée et poreuse.
H5-237-02	M3.04.3	Fer tréfilé	Clou	1	F5.8.4.2	Fixations	1 complet corrodé.
H5-240-02	M1.1.1	Terre cuite commune non vernissée	Tuyau	5	F5.8.3	Matériaux de construction des habitations et autres constructions	4 fragments de brique d'égout rectangulaire avec une partie extérieure dentelée et partie intérieure lisse, puis 1 fragment de tuyau courbe sans vernis.
H5-240-02	M1.1.1	Terre cuite commune non vernissée	Brique	2	F5.8.3.4	Matériaux de base - brique	2 fragments avec une pâte rouge orangé et poreuse.
H5-240-02	M2.3.1	Verre coloré opaque	Contenant	1	F	Indéterminé	Petit fragment légèrement courbe bleu pâle laiteux avec motif du côté extérieur moulé de lignes courbes et des formes de carreaux.
H5-240-02	M3.04.3	Fer tréfilé	Clou	1	F5.8.4.2	Fixations	1 complet corrodé.
H5-242-02	M1.1.1	Terre cuite commune non vernissée	Brique	3	F5.8.3.4	Matériaux de base - brique	3 fragments avec une pâte rouge orangé. (Non conservé)
H5-242-02	M5.4.1	Asphalte	Nodule	1	F4.3.1	Transport terrestre	Nodule goudronné noir. (Non conservé)
H5-245-02	M1.1.1	Terre cuite commune non vernissée	Tuyau	1	F5.8.3	Matériaux de construction des habitations et autres constructions	1 fragment de brique d'égout rectangulaire avec une partie extérieure dentelée et partie intérieure lisse.
H5-246-02	M5.4.1	Asphalte	Nodule	1	F4.3.1	Transport terrestre	Nodule goudronné noir. (Non conservé)
H5-252-02	M4.3.1	Béton	Nodule	1	F5.8.3	Matériaux de construction des habitations et autres constructions	Un nodule grisâtre. (Non conservé)

H5-253-02	M5.4.1	Asphalte	Nodule	1	F4.3.1	Transport terrestre	Nodule goudronné noir. (Non conservé)
H5-259-02	M1.1.1	Terre cuite commune non vernissée	Brique	5	F5.8.3.4	Matériaux de base - brique	5 fragments avec une pâte rouge orangé et poreuse. (Non conservé)
H5-259-02	M4.3.1	Béton	Nodule	1	F5.8.3	Matériaux de construction des habitations et autres constructions	Un nodule grisâtre. (Non conservé)
H5-263-02	M1.1.1	Terre cuite commune non vernissée	Tuyau	1	F5.8.3	Matériaux de construction des habitations et autres constructions	1 fragment de brique d'égout rectangulaire avec une partie extérieure dentelée et partie intérieure lisse.
H5-263-02	M3.04	Métal ferreux	Clou	1	F5.8.4.2	Fixations	1 complet très corrodé.
H5-264-02	M1.1.1	Terre cuite commune non vernissée	Brique	1	F5.8.3.4	Matériaux de base - brique	1 fragment avec une pâte rouge orangé et poreuse. (Non conservé)
H5-264-02	M1.2.2.08	Terre cuite fine vernissée blanche	Pot	2	F5.1.1	Absorption des aliments solides et liquides	2 fragments vernissés, dont un de corps (avec motif moulé) et un du bord (avec longue lèvre extérieure à angle droit de 2,5cm de long). Appartiennent possiblement à un gros pot ou bol.
H5-264-02	M4.3.1	Béton	Nodule	1	F5.8.3	Matériaux de construction des habitations et autres constructions	Un nodule grisâtre. (Non conservé)
H5-271-02	M5.4.1	Asphalte	Nodule	1	F4.3.1	Transport terrestre	Nodule goudronné noir. (Non conservé)
H5-272-02	M4.3.1	Béton	Nodule	1	F5.8.3	Matériaux de construction des habitations et autres constructions	Un nodule grisâtre. (Non conservé)
H5-331-02	M1.2.4.2	White granite	Assiette?	1	F5.1.1	Absorption des aliments solides et liquides	Fragment de bord d'une assiette avec décor dans le moule sur la partie intérieur, sous forme d'épis.
H6-019-02	M3.04.2	Fer laminé	Clou découpé	1	F5.8.4.2	Fixations	1 fragment de corps corrodé.
H6-019-02	M5.3.3	Plastique	Indéterminé	3	F	Indéterminé	3 petits fragments de plastique blanc légèrement courbes. (Non conservé)
H7-025-02	M1.2.2.06	Creamware	Assiette ?	1	F	Indéterminé	1 petit fragment cassé sur la frange.
H7-025-02	M1.2.2.08	Terre cuite fine vernissée blanche	Indéterminé	1	F	Indéterminé	1 petit fragment à pâte blanche et vernis sur les 2 côtés avec traces d'un décor bleuté sur la partie extérieure. Pourrait être un pearlware.
H7-027-02	M5.3.3	Plastique	Indéterminé	1	F	Indéterminé	1 fragment d'un sac plastique. (Non conservé)
H7-038-02	M1.1.1	Terre cuite commune non vernissée	Contenant	1	F	Indéterminé	Petit fragment coupé sur la frange, dont seul le côté intérieur du contenant est présent et lissé (strie). La pâte est orange, poreuse avec des inclusions de quartz.

H8-Surface	M1.1.1	Terre cuite commune non vernissée	Brique	2	F5.8.3.4	Matériaux de base - brique	2 fragments avec une pâte rouge rosé et poreuse.
H8-Surface	M1.2.2.08	Terre cuite fine vernissée blanche	Assiette	3	F	Indéterminé	3 fragments, dont un de bord avec motif dans la pâte moulé, et un fragment avec décor brun de plantes. Pourrait être du White granite.
H8-Surface	M1.2.2.09	Terre cuite fine blanche vitrifiée	Indéterminé	1	F	Indéterminé	Petits tessons de rebord, sans décor.
H8-Surface	M1.2.4.1	Terre cuite fine à pipe blanche	Pipe	1	F5.3.1	Absorption des narcotiques	Fragment du corps du fourneau, l'intérieur n'est pas brûlé.
H8-Surface	M2.1.3	Verre incolore sans plomb	Indéterminé	2	F	Indéterminé	Petits tessons.
H8-Surface	M2.2	Verre teinté vert	Vitre	1	F5.8.3.1	Matériaux de base - vitre	Petit fragment.
H8-Surface	M2.3.2	Verre coloré transparent	Bouteille	1	F5.1.2	Conservation et entreposage des aliments solides et liquides	Verre de couleur vert de type 7UP.
H8-025-02	M3.04	Métal ferreux	Poucier	1	F5.8.4.5	Système de fermeture	Le poucier complet d'un loquet à poucier.
H8-032-02	M2.2	Verre teinté vert	Vitre	1	F5.8.3.1	Matériaux de base - vitre	Un petit fragment.
H8-032-02	M2.3.2	Verre coloré transparent	Bouteille	1	F5.1.2	Conservation et entreposage des aliments solides et liquides	Fond d'une bouteille de verre de couleur verte de type 7UP, avec les marques "MADE IN CANADA" et les signes A et 7, puis un losange au milieu.
H8-034-02	M3.10.1	Aluminium	Canette	1	F5.1.2	Conservation et entreposage des aliments solides et liquides	Fragment d'une canette d'aluminium. (Non conservé)
H8-037-02	M3.04	Métal ferreux	Fil	2	F	Indéterminé	2 tiges métalliques corrodées.
H8-037-02	M3.04.3	Fer tréfilé	Clou	5	F5.8.4.2	Fixations	5 complets corrodés. (Non conservé)
H8-037-02	M5.3.3	Plastique	Sac de plastique	3	F	Indéterminé	Fragments de sac plastique blanc et grisâtre. (Non conservé)
H8-037-02	M5.3.3	Plastique	Jouet	1	F	Indéterminé	Roue en plastique noir d'un possible camion jouet. (Non conservé)
H8-038-02	M3.04	Métal ferreux	Indéterminé	2	F	Indéterminé	Concrétions métalliques très corrodées. (Non conservé)
H8-038-02	M5.3	Solides semi-plastiques	Fibre synthétique	1	F	Indéterminé	Fragment de fibre synthétique (ressemblant à de la fibre de verre) de couleur blanche et jaune. (Non conservé)
H8-038-02	M5.3.3	Plastique	Sac de plastique	2	F	Indéterminé	Fragments de sac plastique grisâtre. (Non conservé)

H8-041-02	M2.1.3	Verre incolore sans plomb	Bouteille	1	F5.1.2	Conservation et entreposage des aliments solides et liquides	Petite bouteille complète à base rectangulaire de 3cm sur 6,5cm, avec une hauteur de 10cm. Sur le cul, la marque d'un losange au centre est entourée de deux "5", d'un "U" et de l'inscription "V-1502". La lèvre est filetée (après 1850) et une partie du bouchon en aluminium est toujours en place.
H8-041-03	M2.3.2	Verre coloré transparent	Bouteille	1	F5.1.2	Conservation et entreposage des aliments solides et liquides	Petit fragment du cul d'une bouteille de verre coloré vert transparent, style bouteille de vin.
H8-041-05	M5.1.7	Os	Écofact	6	E1.3.1.5	Mammifères	6 fragments en mauvais état de petite taille, possiblement de moyen mammifère.
H8-042-03	M2.2	Verre teinté vert	Vitre	1	F5.8.3.1	Matériaux de base - vitre	Un petit fragment.
H8-042-03	M3.04	Métal ferreux	Quincaillerie	2	F	Indéterminé	Une tige métallique pliée corrodée et une plaque de métal corrodée et tordue.
H8-042-03	M3.04.3	Fer tréfilé	Clou	1	F5.8.4.2	Fixations	1 clou complet et corrodé.
H8-042-04	M2.2	Verre teinté vert	Vitre	3	F5.8.3.1	Matériaux de base - vitre	3 petits fragments.
H8-042-04	M2.3.2	Verre coloré transparent	Bouteille?	1	F5.1.2	Conservation et entreposage des aliments solides et liquides	Fragment arrondi de moins de 1cm de côté, couleur verte 7-up.
H8-042-04	M3.04.2	Fer laminé	Clou découpé	1	F5.8.4.2	Fixations	1 fragment du corps très corrodé.
H8-043-03	M1.1.1	Terre cuite commune non vernissée	Brique	1	F5.8.3.4	Matériaux de base - brique	1 fragment avec une pâte orangée, rosé et poreux.
H8-043-03	M1.2.2.06	Creamware	Assiette	2	F5.1.1.4	Vaisselle de table pour l'absorption des aliments	2 fragments plats du fond de l'assiette.
H8-043-03	M1.2.2.09	Terre cuite fine blanche vitrifiée	Assiette	9	F5.1.1.4	Vaisselle de table pour l'absorption des aliments	1 fragment de la transition entre l'aile et la descente, 5 fragments de rebord avec motif moulé d'épis et de fleurs, plus 3 indéterminés. Pourraient être du white granite.
H8-043-03	M2.2	Verre teinté vert	Vitre	4	F5.8.3.1	Matériaux de base - vitre	Petits fragments, dont 1 avec du résidu noir collé dessus.
H8-043-03	M2.3.2	Verre coloré transparent	Bouteille	1	F5.1.2	Conservation et entreposage des aliments solides et liquides	Fragment de corps courbe d'une bouteille brune, probablement bière.
H8-043-03	M3.04	Métal ferreux	Fil	1	F	Indéterminé	Tige métallique corrodée. (Non conservé)
H8-043-03	M3.04.3	Fer tréfilé	Clou	6	F5.8.4.2	Fixations	6 complets.
H8-043-03	M5.1.7	Os	Écofact	1	E1.3.1.5	Mammifères	Extrémité d'un os long d'un gros mammifère.
H8-043-03	M4.3.3	Mortier	Nodule	1	F5.8.3.2	Matériaux de liaison	Fragment blanchâtre avec inclusions grises et beiges.

H8-044-03	M1.1.1	Terre cuite commune non vernissée	Brique	1	F5.8.3.4	Matériaux de base - brique	1 fragment avec une pâte orangée et poreuse.
H8-044-03	M2.1.3	Verre incolore sans plomb	Bouteille	3	F5.1.2	Conservation et entreposage des aliments solides et liquides	2 tessons de corps et 1 tesson de de l'épaule, tous sous les 5cm de diamètre.
H8-044-03	M3.03	Métal cuivreux	Clou	2	F5.8.4.2	Fixations	Petits clous cuivreux tréfilés de 4cm de long.
H8-044-03	M3.04	Métal ferreux	Indéterminé	2	F	Indéterminé	Une plaque de métal mince, repliée sur elle-même (pourrait être une tôle corrodée de toit) et une tige torsadée de métal, possiblement un morceau de clôture. (Non conservé)
H8-044-03	M3.04.3	Fer tréfilé	Clou	8	F5.8.4.2	Fixations	8 complets, tous corrodés, entre 4cm et 14cm de long.
H8-044-03	M3.10.1	Aluminium	Objet fondu	2	F	Indéterminé	Fragment de métaux fondu, probablement de l'aluminium, dont un morceau avec un clou tréfilé dedans. (Non conservé)
H8-044-03	M4.3.3	Mortier	Nodule	1	F5.8.3.2	Matériaux de liaison	Fragment beige blanchâtre et plutôt crayeux. (Non conservé)
H8-044-03	M5.1.7	Os	Écofact	1	E1.3.1.5	Mammifères	Extrémité distale d'un fémur de gros mammifère terrestre. Traces de coupe nette à la scie à 3 endroits.
H8-044-03	M5.2.1	Bois	Éclisses de bois	1	F	Indéterminé	Fragment de petite taille. (Non conservé)
H8-044-03	M5.2.1.1	Charbon de bois	Écofact	2	F	Indéterminé	2 petit fragment brûlé. (Non conservé)
H8-044-03	M5.3.3	Plastique	Indéterminé	1	F	Indéterminé	Fragment de plastique d'emballage. (Non conservé)
H8-045-03	M1.2.2.08	Terre cuite fine vernissée blanche	Indéterminé	1	F	Indéterminé	Fragment courbe de corps avec décor bleuté.
H8-045-03	M3.04	Métal ferreux	Contenant?	1	F	Indéterminé	Partie supérieure de ce qui semble être un contenant métallique avec un bouchon de plastique blanc toujours attaché.
H8-045-03	M3.04.3	Fer tréfilé	Clou	2	F5.8.4.2	Fixations	1 complet de 8cm de long et 1 morceau de corps.
H8-045-03	M5.3.3	Plastique	Pince à linge	1	F5.4.2	Attaches	Moitié d'une pince à linge rose pâle en plastique, avec le mécanisme de ressort encore en place et corrodé. Marque " SPRING ", " ALL PAT. RIGHTSRES'D " et un petit logo en écusson. (Non conservé)
H8-046-03	M1.1.1	Terre cuite commune non vernissée	Tuyau	2	F5.8.3	Matériaux de construction des habitations et autres constructions	1 petit fragment de brique orangé poreux et 1 fragment de brique d'égout rectangulaire avec une partie extérieure dentelée et partie intérieure lisse.

H8-046-03	M1.1.2	Terre cuite commune vernissée	Contenant	1	F	Indéterminé	Fragment à pâte grossière orangé avec le parement extérieur non vernissé et lissé, puis le parement intérieur vernissé brun foncé.
H8-046-03	M3.04.3	Fer tréfilé	Clou	2	F5.8.4.2	Fixations	2 complets corrodés.
H8-046-03	M4.3.3	Mortier	Nodule	1	F5.8.3.2	Matériaux de liaison	Fragment blanchâtre très compact avec inclusions grossières noires, grises, brunes et de quartz.
H8-Sous-op-2A-02	M1.1.2.6	Terre cuite commune vernissée de Buckley	Assiette évasée	1	F5.1.1.4	Vaisselle de table pour l'absorption des aliments	Fragment de corps et de cul d'une assiette évasée en terre cuite commune rouge (grossière et poreuse) avec des inclusions de quartz. L'extérieur n'est pas recouvert (mais on voit les traces de tour du potier) tandis que le parement intérieur semble recouvert d'une glaçure noire (type britannique, terre cuite rouge de texture grossière selon Métreau 2016). Cette identification est logique, mais difficile à attester, car la glaçure ainsi que la pâte ont en grande partie été altérées par le feu, ce qui pourrait donner cet aspect. Malgré tout, c'est l'identification la plus probable.
H8-Sous-op-2A-02	M1.2.2.08	Terre cuite fine vernissée blanche	Pot	1	F5.1.2	Conservation et entreposage des aliments solides et liquides	Fragment du corps et rebord d'un pot, avec lèvre arrondie, avec un décor estampé bleu sur le parement extérieur, avec une ligne bleue à moins d'un centimètre de la lèvre, suivant celle-ci autour du pot.
H8-Sous-op-2A-02	M1.2.2.09	Terre cuite fine vernissée blanche vitrifiée	Assiette	1	F5.1.1.4	Vaisselle de table pour l'absorption des aliments	Fragment du fond d'une assiette mince, la pâte blanche vitrifiée sans inclusion, avec un décor imprimé dans la partie intérieure représenté par des fleurs et tiges de couleurs mauve, rose, vert, jaune, orange et brun.
H8-Sous-op-2A-02	M1.5.2.5	Porcelaine fine chinoise à pâte dure	Vaisselle de table	1	F5.1.1.4	Vaisselle de table pour l'absorption des aliments	Fragment de corps courbe sans décor, avec une pâte dure et blanche légèrement bleutée.

H8-Sous-op-2A-02	M3.03	Métal cuivreux	Penture?	1	F5.8.4.1	Ferrures de rotation	Possible penture complète légèrement verdâtre (ce qui laisse croire à du cuivre). Pièce avec une partie ronde en demi-sphère (accueillant probablement une tige) auquel une protubérance se détache d'un côté sous la forme d'une aile plate à 90 degrés, à laquelle deux petits clous ferreux oxydés sont toujours positionnés au travers de l'aile.
H8-Sous-op-2A-02	M3.04	Métal ferreux	Penture	1	F5.8.4.1	Ferrures de rotation	Penture à charnière complète et très oxydée (classique pour une porte ou armoire) sans décor. (Non conservé)
H8-Sous-op-2A-02	M3.10.1	Aluminium	Canne	2	F5.1.2	Conservation et entreposage des aliments solides et liquides	Partie d'un couvercle très dégradé et une capsule (servant à l'ouverture) de conserve. (Non conservé)
H8-Sous-op-2A-02	M5.3.3	Plastique	Couvercle	1	F	Indéterminé	Fragment d'un couvercle de plastique noir rigide avec strie à l'intérieur (pour fermer) de 5cm de diamètre. Récent, possiblement pour fermer/boucher un tuyau en PVC. (Non conservé)
H8-Sous-op-2A-02	M5.3.3	Plastique	Ustensile	1	F5.1.1.2	Ustensile de table pour l'absorption des aliments	Partie inférieure (manche) d'un ustensile en plastique blanc, de la compagnie "SIL Plastics". (Non conservé)
H8-Sous-op-2A-04	M1.2.2.08	Terre cuite fine vernissée blanche	Contenant	2	F5.1.1.4	Vaisselle de table pour l'absorption des aliments	Petit fragment de corps légèrement courbe avec un décor mauve foncé sur un côté et un fragment de corps éclaté sur la tranche.
H8-Sous-op-2A-04	M1.2.2.09	Terre cuite fine vernissée blanche vitrifiée	Contenant	1	F5.1.1.4	Vaisselle de table pour l'absorption des aliments	Petit fragment de corps, possiblement d'une assiette.
H8-Sous-op-2A-04	M1.2.4	Terres cuites fines vernissées à corps dur et vitrifié	Assiette	1	F5.1.1.4	Vaisselle de table pour l'absorption des aliments	Fragment du bord d'une assiette altéré par le feu, avec un vernis verdâtre avec décor dans le moule et une lèvre arrondie ondulante.
H8-Sous-op-2A-04	M1.2.4.2	White granite	Assiette	3	F5.1.1.4	Vaisselle de table pour l'absorption des aliments	3 fragments de bords avec lèvre arrondie, chacun avec motif dans le moule sur la partie intérieure, dont un présente des motifs d'épis.

H8-Sous-op-2A-04	M2.1.3	Verre incolore sans plomb	Bouteille	4	F5.1.2	Conservation et entreposage des aliments solides et liquides	Un fragment altéré par le feu (fondu), deux culs, dont un avec les marques "MADE IN CANADA", "-NZ", "261", "0" et "7", puis le deuxième "HEIN-", "MAD", "4" et "119". Le quatrième fragment est la partie supérieure d'une bouteille en moule double, avec une bague et une fermeture en vrille (pour bouchon, apparu en 1919) et une partie de l'épaule.
H8-Sous-op-2A-04	M2.3.2	Verre coloré transparent	Bouteille	11	F5.1.2	Conservation et entreposage des aliments solides et liquides	5 fragments de corps d'une grosse bouteille courbe de verre bleu-violet, 2 fragments de corps de bouteille brune avec une marque "FL. 16", 1 fragment de corps vert 7up, 1 fragment de cul avec un enfoncement proéminent vert pâle, 1 fragment de corps vert foncé plat de bouteille de gin puis 1 fragment de corps bleu vert pâle courbe.
H8-Sous-op-2A-04	M3.04	Métal ferreux	Indéterminé	1	F	Indéterminé	Bande de métal oxydée, avec un clou ressemblant à une attache ou un loquet.
H8-Sous-op-2A-04	M3.04	Métal ferreux	Penture	1	F5.8.4.1	Ferrures de rotation	Demi-penture classique, la tige n'étant plus là, la seconde partie de la penture n'a pas été retrouvée.
H8-Sous-op-2A-04	M3.04.1	Fer forgé	Clou de chemin de fer	1	F5.8.4.2	Fixations	Complet et oxydé.
H8-Sous-op-2A-04	M3.04.3	Fer tréfilé	Clou	6	F5.8.4.2	Fixations	6 complets: 3 longs (13cm) et 3 petits (6cm).
H8-Sous-op-2A-04	M3.10.1	Aluminium	Indéterminé	1	F	Indéterminé	Petit fragment d'aluminium très mince et déchiqueté.
H8-Sous-op-2A-04	M5.1.7	Os	Écofact	3	E1.3.1.5	Mammifères	Un humérus de grand mammifère (probablement jeune, non fusionné), une coupe d'un os long scié et un petit fragment d'os également scié.
H8-Sous-op-2A-04	M5.3.3	Plastique	Jouet	3	F	Indéterminé	1 fragment transparent (imitant une vitre d'un véhicule, de jouet), 1 jouet dur à identifier sous forme de fleurs roses et bleu avec des trous, puis 1 embout de plastique rouge (pour silicone ou autre produit industriel).

H8-Sous-op-2B-04	M1.2.2.08	Terre cuite fine vernissée blanche	Contenant	4	F5.1.1.4	Vaisselle de table pour l'absorption des aliments	Petits fragments de corps, un petit fragment de bord avec une lèvre arrondie, puis 1 gros fragment de corps et bord à lèvre arrondie vers l'extérieur, présentant un décor mauve probablement estampé sur le parement extérieur, de motifs floraux sur le corps et d'herbe le long du rebord.
H8-Sous-op-2B-04	M2.3.2	Verre coloré transparent	Indéterminé	1	F	Indéterminé	1 gros fragment fondu, altéré par le feu, de verre coloré vert (couleur 7up?).
H8-Sous-op-2C-03	M3.04.3	Fer tréfilé	Clou	1	F5.8.4.2	Fixations	Complet, oxydé de 8cm. (Non conservé)
H8-Sous-op-2C-03	M5.1.7	Os	Écofact	1	E1.3.1.5	Mammifères	Fragment d'une côte de gros mammifère scié aux deux extrémités.
P1-001-01	M3.04	Métal ferreux	Fil	2	F	Indéterminé	Fils de métal corrodé. (Non conservé)
P2-046-surface	M4.1.1	Roche	Éclat de pierre	1	F	Indéterminé	Éclat de serpentinite contemporaine (d'origine agraire par la machinerie).
P2-046-01	M4.1.1	Roche	Serpentinite	1	F	Indéterminé	Pierre de serpentinite.
P2-063-01	M3.04	Métal ferreux	Clou?	1	F	Indéterminé	Morceau corrodé long (3cm) possiblement un clou.
P5-020-01	M2.2	Verre teinté	Bouteille	1	F5.1.2	Conservation et entreposage des aliments solides et liquides	Fragment du cul d'une bouteille rectangulaire verte foncée.
P6-003-01	M1.1.1	Terre cuite commune non vernissée	Tuyau	1	F5.8.3	Matériaux de construction des habitations et autres constructions	1 fragment de brique d'égout rectangulaire avec une partie extérieure dentelée et partie intérieure lisse.
P6-003-01	M4.3	Matières composites	Tuyau	1	F5.8.3	Matériaux de construction des habitations et autres constructions	Fragment du bord d'un tuyau de 1 cm d'épaisseur, de couleur brune, ressemblant à du grès/pierre, mais beaucoup plus léger. Probablement un matériau composite contemporain, semi-plastique.
P6-041-02	M1.2.2.08	Terre cuite fine vernissée blanche	Indéterminé	5	F	Indéterminé	5 fragments de corps avec décor dans le moule et décor de couleur mauve sur leur face extérieure.
P6-041-02	M2.2	Verre teinté	Bouteille	1	F5.1.2	Conservation et entreposage des aliments solides et liquides	Fragment d'une longue lèvre d'une bouteille anglaise vert foncé. Extrémité formée à la pince de finition.

ANNEXE 2. CATALOGUE PHOTOGRAPHIQUE

Registre des photographies

Projet: Autoroute 55

Archéologue responsable: Joey Leblanc

No d'appareil : T01 et T02

No de cliché	Secteur	Description	Vue	Date
AU-A55-001	P1	Broches de métal à 15cm, sondage P1-001 arrêté.	sud	05/31/2021
AU-A55-002	P1	Le pit test P1-010.	ouest	05/31/2021
AU-A55-003	P1	Présence d'un Ah et Ae non arasé sous l'humus, avant le B. Sondage P1-016.	ouest	05/31/2021
AU-A55-004	P1	Sondage P1-021, un peu de caillasse dans l'humus (<3cm).	sud	05/31/2021
AU-A55-005	P1	Sondage P1-022, sable beige un peu oxydé sur l'entièreté.	nord	05/31/2021
AU-A55-006	P1	Pit de sable pour motocross.	nord	05/31/2021
AU-A55-007	P1	Sondage P1-027. Présence d'un Ah/Ae entre l'humus et B. Sinon, identique au pit test.	nord	05/31/2021
AU-A55-008	P1	Débris métalliques.	est	05/31/2021
AU-A55-009	P1	Sondage P1-038.	nord	05/31/2021
AU-A55-010	P1	Le pit test P1-046.	nord	05/31/2021
AU-A55-011	P1	Sondage P1-051.	sud	05/31/2021
AU-A55-012	P1	Vieille clôture.	nord	05/31/2021
AU-A55-013	P1	Le pit test P1-084.	ouest	05/31/2021
AU-A55-014	P1	Sondage P1-091. Humus avec caillasse, puis B très compact. Lambeau discontinu d'Ah/Ae.	nord	05/31/2021
AU-A55-015	P1	Éclaircie au sol ultra compact. Zone moins sondée. Se fier au sondage P1-091. Voir polygone de l'éclaircie.	est	05/31/2021
AU-A55-016	P1	Cercle structuré en branches de 5m de diamètre. Avec éléments de broche à poules. Fonction inconnue.	nord	05/31/2021
AU-A55-017	P1	Piège ou cage.	nord	05/31/2021
AU-A55-018	P1	Sondage P1-124, beau podzol classique.	sud	06/01/2021
AU-A55-019	P1	Sondage P1-129, exclue pour cause de roches à 10cm.	sud	06/01/2021
AU-A55-020	P1	Concentration de déchets.	sud	06/01/2021
AU-A55-021	P1	Sondage P1-137, podzol (Ah/Ae avec lambeaux de B) enfoui sous un épais sol brun (sable peu compact, 35 cm).	est	06/01/2021
AU-A55-022	P1	Concentration de déchets plastiques.	sud	06/01/2021
AU-A55-023	P1	Le pit test P1-148.	sud	06/01/2021
AU-A55-024	P1	Sondage P1-173, avec un Ah de 20 cm.	nord	06/01/2021
AU-A55-025	P1	Le pit test P1-175.	ouest	06/01/2021
AU-A55-026	P1	Le pit test P1-201.	nord	06/01/2021
AU-A55-027	P1	Le pit test P1-244.	sud	06/02/2021
AU-A55-028	P1	Fil barbelé.	est	06/02/2021

AU-A55-029	P2	Environnement, clôture solide et ruisseau trop vaseux et apique pour sauter.	est	06/02/2021
AU-A55-030	H1	Le pit test H1-005.	ouest	06/02/2021
AU-A55-031	H2	Sondage H2-001. Traces de l'ancien chemin (humus, chemin, sable B naturel).	nord	06/02/2021
AU-A55-032	P2	Le pit test P2-005.	est	06/02/2021
AU-A55-033	H2	Le pit test H2-005.	est	06/02/2021
AU-A55-034	P2	Champ cultivé (soya).	nord	06/02/2021
AU-A55-035	P2	Zone exclue, marécage.	est	06/02/2021
AU-A55-036	P2	Sondage P2-017, argile bleutée oxydée et humide sous l'humus argileux.	ouest	06/02/2021
AU-A55-037	H2	Poteau de métal près du pont.	nord	06/02/2021
AU-A55-038	H2	Sondage H2-018, humus sableux 10cm et 40cm de limon sableux brun pâle avec marbrures orangées avec bcp de pierres de grandes taille arrondies.	est	06/02/2021
AU-A55-039	H2	Ruisseau asséché avec pierres arrondies.	nord	06/02/2021
AU-A55-040	P2	Vieux pont condamné.	nord	06/02/2021
AU-A55-041	H2	Amas de blocs de béton avec bouts de tôles.	nord	06/02/2021
AU-A55-042	H2	Le pit test H2-019.	nord	06/02/2021
AU-A55-043	H3	Sondage H3-001. La majorité de cette section de la zone est exclue et se situe dans le fossé.	nord	06/03/2021
AU-A55-044	H3	Sondage H3-002 en cours.	nord	06/03/2021
AU-A55-045	H3	Sondage H3-003, arrêté à 30cm à cause de roches et tige de métal.	nord	06/03/2021
AU-A55-046	P3	Le pit test P3-002.	ouest	06/03/2021
AU-A55-047	H3	Le pit test H3-005.	nord	06/03/2021
AU-A55-048	P3	Sondage P3-005, exclu à 20cm par une énorme racine.	ouest	06/03/2021
AU-A55-049	H3	Zone exclue, fossé nord-sud.	nord	06/03/2021
AU-A55-050	H3	Fil souterrain cogeco-telus.	nord	06/03/2021
AU-A55-051	H3	Sondage H3-009 en cours. Présence d'arbres récemment plantés le long de la clôture électrifié.	nord	06/03/2021
AU-A55-052	H3	Clôture électrique.	nord	06/03/2021
AU-A55-053	H3	Sondage H3-010, podzol avec argile au fond.	est	06/03/2021
AU-A55-054	H3	Sondage H3-011, podzol.	nord	06/03/2021
AU-A55-055	P3	Carcasse (cerf?).	sud	06/03/2021
AU-A55-056	H3	Ligne d'arbres récemment plantés.	sud	06/03/2021
AU-A55-057	P3	Environnement, forest dense de conifères.	est	06/03/2021
AU-A55-058	H3	Zone exclue, pente forte et fossé.	ouest	06/03/2021
AU-A55-059	H3	Zone exclue, pente raide.	est	06/03/2021
AU-A55-060	H3	Zone exclue, pente raide et fossé.	est	06/03/2021
AU-A55-061	H3	Zone exclue, fils cogeco-telus orientés est-ouest tout le long de la zone.	est	06/03/2021

AU-A55-062	H3	Vestige de pierres maçonnés hors zone, coin sud-est du mur.	nord	06/03/2021
AU-A55-063	H3	Vestige de pierres maçonnés hors zone, extrémité nord.	sud	06/03/2021
AU-A55-064	H3	Déchet de béton et tige de métal, tout juste à l'est du vestige maconné.	nord	06/03/2021
AU-A55-065	H3	Vestige de pierres maçonnés hors zone, extrémité ouest.	est	06/03/2021
AU-A55-066	H3	Sondage H3-015. Proche d'un poteau électrique et du vestige. Lot 1 est l'humus, le 2 est un limon brun foncé et lot 3 est sable légèrement limoneux orangées avec des artefacts récent.	sud	06/03/2021
AU-A55-067	H3	Sondage H3-016, arrêté à cause de roches à 20cm.	nord	06/03/2021
AU-A55-068	H3	Clôture électrifiée nord-sud (avec fil cogeco-telus est-ouest).	sud	06/03/2021
AU-A55-069	H3	Environnement, fleurs et arbres.	sud	06/03/2021
AU-A55-070	H3	Le pit test H3-019.	ouest	06/03/2021
AU-A55-071	P3	Cabane en plywood.	nord	06/03/2021
AU-A55-072	P3	Sondage P3-026.	sud	06/03/2021
AU-A55-073	H3	Sondage H3-020, en contexte.	sud	06/03/2021
AU-A55-074	H3	Bouche aménagée d'un ruisseau.	sud	06/03/2021
AU-A55-075	H3	Environnement, deux fossés, poteau hydro, clôture électrifiée.	nord	06/03/2021
AU-A55-076	P3	Sondage P3-027. Remblai en surface, suivi du B, puis couche d'argile grise et de pierre (10 cm et plus) très compacte atteinte à 38 cm (fin de fouille).	sud	06/03/2021
AU-A55-077	P3	Chemin de bois.	nord	06/03/2021
AU-A55-078	H4	Zone exclue. La zone est approximativement vis-à-vis la tige jaune qui tient le poteau électrique.	sud	06/04/2021
AU-A55-079	H4	Canalisations recouvertes de pierres (Ils sont dans l'emprise de la zone à sonder, dans la partie sud).	nord	06/04/2021
AU-A55-080	H4	Route d'entrée en gravelles.	sud	06/04/2021
AU-A55-081	H4	Sondage H4-006. Lot 1 est un 20cm d'humus. Lot 2, 10cm de sable oxydé moyennement compact. Lot 3 est composé d'un lit de petit gravier gris-bleu 5cm (route). Lot 4 limon sableux brun compact de 35cm comme le pit test, mais avec plus de pierres arrondies (<5cm et approx 20%).	ouest	06/04/2021
AU-A55-082	H4	Sondage H4-007. Idem au pit test mais la couche limoneuse brune est beaucoup plus granuleuse et moins compacte.	sud	06/04/2021
AU-A55-083	P3	Environnement, bois peu à moyennement dense.	est	06/04/2021

AU-A55-084	H4	Sondage H4-015, semblable au pit test mais avec une couche de sable beige rougeâtre sous l'humus.	est	06/04/2021
AU-A55-085	H4	Sondage H4-017 agrandi. Des artefacts ont été retrouvés dans le lot 2 (limon brun compact) et une dalle de béton en partie à l'intérieur.	ouest	06/04/2021
AU-A55-086	P3	Sondage P3-054, second podzol sous l'induré.	est	06/04/2021
AU-A55-087	H4	Zone exclue, marécage.	sud	06/04/2021
AU-A55-088	H4	Zone exclue, marécage.	sud	06/04/2021
AU-A55-089	H4	Zone exclue, marécage.	sud	06/04/2021
AU-A55-090	Visuel	Cache de chasseur.	nord	06/05/2021
AU-A55-091	Visuel	Repère géodésique.	nord	06/05/2021
AU-A55-092	Visuel	Amas de pierres disposées en ovale.	ouest	06/05/2021
AU-A55-093	Visuel	Amas de pierres.	nord	06/05/2021
AU-A55-094	Visuel	Amas de pierres.	est	06/05/2021
AU-A55-095	Visuel	Amas de pierres.	ouest	06/05/2021
AU-A55-096	Visuel	Amas de pierres.	nord	06/05/2021
AU-A55-097	Visuel	Amas de pierres.	nord	06/05/2021
AU-A55-098	Visuel	Amas de pierres assez linéaire.	nord	06/05/2021
AU-A55-099	Visuel	Amas de pierres, environ 2m à 5m de large.	sud	06/05/2021
AU-A55-100	Visuel	Autre section de l'amas de pierres rectiligne.	ouest	06/05/2021
AU-A55-101	Visuel	Fin d'une section Nord de l'amas de pierres.	sud	06/05/2021
AU-A55-102	Visuel	Amas de pierres rectilignes (suite).	sud	06/05/2021
AU-A55-103	Visuel	Puits ou source d'eau aménagée.	nord	06/05/2021
AU-A55-104	Visuel	Amas de pierres s'arrête vers le nord.	sud	06/05/2021
AU-A55-105	Visuel	L'amas de pierres reprend.	nord	06/05/2021
AU-A55-106	Visuel	Amas de pierres, extrémité nord.	nord	06/05/2021
AU-A55-107	Visuel	Déchets métalliques.	sud	06/05/2021
AU-A55-108	Visuel	Échelle en bois.	ouest	06/05/2021
AU-A55-109	H4	Le pit test H4-027.	nord	06/06/2021
AU-A55-110	P3	Ruisseau à sec, se deverse dans une rivière.	sud	06/06/2021
AU-A55-111	H4	Sondage H4-028. Whiteware dans lot 1 (humus) et corde synthétique retrouvé dans le lot 2 (limon brun) (la corde est dans la partie inférieure du lot 2).	sud	06/06/2021
AU-A55-112	P3	Rivière, avec lit probablement plus large au printemps.	est	06/06/2021
AU-A55-113	P3	Première terrasse, lit de rivière au printemps potentiel.	nord	06/06/2021
AU-A55-114	P3	Chemin de bois, joint la rivière au viaduc sur le rang 6.	nord	06/06/2021
AU-A55-115	P3	Pont à "4 roues" sur ruisseau.	est	06/06/2021
AU-A55-116	P3	Ruisseau sec, se deverse dans la rivière.	ouest	06/06/2021
AU-A55-117	P3	Le pit test P3-067.	ouest	06/06/2021
AU-A55-118	P3	Continuation du chemin de bois.	nord	06/06/2021

AU-A55-119	H4	Sondage H4-034. Limon et argile remanié ensemble (lot 2 et lot 3), sondage arrêté sur un gros morceau d'asphalte à 20cm.	est	06/06/2021
AU-A55-120	H4	Sondage H4-037. L'humus (lot 1) est absent car c'est un champs cultivé. Tcfb dans le lot 2 (limon brun) mais en dessous il y a un petit humus brun de 1 à 2cm (lot 3) et après 10cm (lot 4) de sable orangé avec pierres arrondies (10%).	ouest	06/06/2021
AU-A55-121	P3	Environnement, forest peu dense très accidentée.	est	06/06/2021
AU-A55-122	H4	Sondage H4-045, arrêté par une grosse pierre à 20cm.	nord	06/06/2021
AU-A55-123	H4	Sondage H4-050, arrêté à 10cm à cause d'une grosse pierre de grès.	sud	06/06/2021
AU-A55-124	H4	Sondage H4-051. Argile directement en surface sur 30cm, ensuite un sable orangé sur 15cm avec une grosse pierres granitiques au fond, arrêté à 45cm.	sud	06/06/2021
AU-A55-125	H4	Sondage H4-052. Le limon est quasi inexistant et le lot d'argile a une épaisseur de 30cm à partir de la surface. En dessous, lot de bois en décomposition avec clous sur 5cm (lot 2). Grosses roches et argile en dessous sur 10cm.	sud	06/06/2021
AU-A55-126	P3	Sondage P3-099. Quart du sondage n'atteint pas 50 cm à cause de grosses racines.	nord	06/06/2021
AU-A55-127	P3	Suite de la rivière.	est	06/06/2021
AU-A55-128	P3	Le pit test P3-108.	sud	06/07/2021
AU-A55-129	P3	Sondage P3-120, exclu par énorme racine à 10cm.	nord	06/07/2021
AU-A55-130	P3	Environnement forestier.	est	06/07/2021
AU-A55-131	P3	Sondage P3-134, exclu par grosse roche à 20 cm.	nord	06/07/2021
AU-A55-132	P3	Sondage P3-152, exclu par grosses roches à 30 et 40 cm.	nord	06/07/2021
AU-A55-133	P3	Piège désactivé, sceau plastique avec des trous.	est	06/07/2021
AU-A55-134	P3	Piège, idem à la photo AU-A55-133.	nord	06/07/2021
AU-A55-135	P3	Sondage P3-167, exclu à 10cm par la montée de l'eau.	sud	06/07/2021
AU-A55-136	P3	Sondage P3-184. Hummus épais de 40 cm puis sable gris georgé d'eau.	ouest	06/07/2021
AU-A55-137	P3	Sondage P3-190, exclu par grosses roches à 35 cm.	nord	06/07/2021
AU-A55-138	P3	Le pit test P3-191.	est	06/07/2021
AU-A55-139	P3	Traces de camion au sol.	est	06/07/2021
AU-A55-140	P3	Sondage P3-232. À 32 cm, sable limoneux compact gris avec marbrures orangées.	est	06/07/2021
AU-A55-141	P3	Talus, limite sud, avec rivière en bas.	nord	06/07/2021
AU-A55-142	P3	Suite du talus.	est	06/07/2021
AU-A55-143	P3	Mirador de chasse (une cache).	sud	06/07/2021

AU-A55-144	P3	Sondage P3-246. Sable limoneux brun remanié avec rochers et cailloux arrondis 10% sur 50 cm, remblai potentiel de la construction de l'autoroute 55.	sud	06/08/2021
AU-A55-145	P3	Sondage P3-258, arrêté sur énormes racines à 15cm.	ouest	06/08/2021
AU-A55-146	P3	Sondage P3-276, arrêté sur roches de 30 cm et une partie atteints à 40 cm.	ouest	06/08/2021
AU-A55-147	P3	Environnement, forest peu dense, conifères, sol accidenté.	est	06/08/2021
AU-A55-148	P3	Sondage P3-280, grosse pierre bloque 60% du sondage. Le 50 cm a été atteint sur 40% du sondage.	sud	06/08/2021
AU-A55-149	P3	Limite nord du talus.	sud	06/08/2021
AU-A55-150	P3	Rivière.	ouest	06/08/2021
AU-A55-151	P3	Ruisseau sec se déverse dans la rivière.	sud	06/08/2021
AU-A55-152	H4	Sondage H4-070. Humus en surface de 15cm, suivie d'un lot de sable orangé avec petits cailloux arrondies de 10cm. Ensuite, identique au pit test, avec le limon brun sur 20cm et l'argile au fond.	ouest	06/09/2021
AU-A55-153	P2	Sondage P2-025. Limon brun compact sur 25 cm puis limon gris très compact jusqu'à 50 cm.	est	06/09/2021
AU-A55-154	H4	Sondage H4-076, gros fragment d'asphalte (25cm de long) dans le limon brun sous l'humus de surface.	nord	06/09/2021
AU-A55-155	H4	Grande pancarte en plastique.	ouest	06/09/2021
AU-A55-156	H4	Sondage H4-082, exclu à cause de grosses racines à 15cm.	ouest	06/09/2021
AU-A55-157	H4	Grande pancarte en plastique.	nord	06/09/2021
AU-A55-158	H4	Environnement de H4, coin sud-est.	nord	06/09/2021
AU-A55-159	H4	Sondage H4-095. LE lot de graviers est associé à une route tout juste au sud. Une fiche de sondage a été remplie.	sud	06/09/2021
AU-A55-160	H4	Zone exclue, fossé et chemin de graviers.	sud	06/09/2021
AU-A55-161	H4	Zone exclue, fossé et chemin en graviers.	sud	06/09/2021
AU-A55-162	H4	Zone exclue, chemin de graviers, pente et fossé.	est	06/09/2021
AU-A55-163	H4	Zone exclue, fossé et chemin de graviers.	ouest	06/09/2021
AU-A55-164	P2	Sondage P2-046, différent du pit test.	est	06/09/2021
AU-A55-165	P2	Idem à P2-046, sans la couche 3.	sud	06/09/2021
AU-A55-166	P2	Idem à P2-046.	est	06/09/2021
AU-A55-167	P2	Idem à P2-046.	est	06/09/2021
AU-A55-168	P2	Idem à P2-046.	ouest	06/09/2021
AU-A55-169	P2	Environnement. Peu de soja. Concentration de mauvaises herbes centrée sur le sondage P2-046.	sud	06/09/2021
AU-A55-170	P4	Amas de rochers, déblai du chantier de la 55 potentiel. 10m x 5 m.	est	06/10/2021

AU-A55-171	P4	Zone exclue, marais.	nord	06/10/2021
AU-A55-172	P4	Environnement, végétation très dense.	ouest	06/10/2021
AU-A55-173	P4	Le pit test P4-009.	ouest	06/10/2021
AU-A55-174	P4	Zone exclue, beaucoup d'herbe à puce.	nord	06/10/2021
AU-A55-175	P4	Environnement, concentration d'herbe à puce.	nord	06/10/2021
AU-A55-176	P4	Environnement, forest de bouleau clairsemée.	ouest	06/10/2021
AU-A55-177	P5	Sondage P5-003. Gravier atteint à 20 cm. Déblai de la 55. Fin de fouille à 35 cm à cause de ces remblais.	sud	06/10/2021
AU-A55-178	P5	Le pit test P5-009.	nord	06/11/2021
AU-A55-179	P5	Environnement, plaine herbacée.	sud	06/11/2021
AU-A55-180	Visuel	Environnement, chemin de "4 roues".	sud	06/13/2021
AU-A55-181	Visuel	Pont en bois.		06/13/2021
AU-A55-182	Visuel	Poteau en bois, ancien poteau de téléphone.	nord	06/13/2021
AU-A55-183	Visuel	Amas de béton, pierre, bois et métal.	sud	06/13/2021
AU-A55-184	P6	Sondage P6-016. Sol de sable meuble, suivi de sable brun avec moins de racines, puis sable oxydé peu compact.	ouest	06/15/2021
AU-A55-185	P6	Sondage P6-040, arrêté par pierres qui bloquent à 30 cm.	nord	06/15/2021
AU-A55-186	P6	Ruisseau sec.	nord	06/15/2021
AU-A55-187	P6	Chemin.	sud	06/15/2021
AU-A55-188	P6	Tôle, pneus, bois.	sud	06/15/2021
AU-A55-189	P6	Clôture.	ouest	06/15/2021
AU-A55-190	P6	Clôture.	est	06/15/2021
AU-A55-191	P6	Clôture.	est	06/15/2021
AU-A55-192	P6	Pneus de tracteur.	est	06/15/2021
AU-A55-193	P6	Aménagement de pierres en bord de ruisseau.	sud	06/15/2021
AU-A55-194	P6	Rochers de 1m et moins de diamètre, disposés en bordure de ruisseau, mesure environ 6 x 6 m.	sud	06/15/2021
AU-A55-195	P6	Sondage P6-066, arrêté sur beaucoup de racines à 10cm.	nord	06/15/2021
AU-A55-196	P6	Monticule de pierres et tourbe avec pneus et barbelé. 12m x 3 m.	ouest	06/15/2021
AU-A55-197	P6	Environnement, forest mixte peu dense.	nord	06/15/2021
AU-A55-198	P6	7 x 7 m avec déchets plastiques et métalliques.	sud	06/15/2021
AU-A55-199	P6	Cabane en bois effondrée.	nord	06/15/2021
AU-A55-200	P6	Sondage P6-123. À partir de 20 cm, argile rougeâtre compacte, sous l'éluvié.	nord	06/15/2021
AU-A55-201	P6	Béton brisé mélangé au sable de la route. Pierres de chaque côté pour contenir le ruisseau.	sud	06/15/2021
AU-A55-202	P6	Sondage P6-125, exclu par racine de 5 cm de diamètre à 10 cm de profondeur.	nord	06/15/2021

AU-A55-203	P6	Tôles, vitres, cannes, déchets associés à la cabane.	nord	06/15/2021
AU-A55-204	P6	Tôle, sceaux, toiture de la cabane potentiellement.	est	06/15/2021
AU-A55-205	P6	Corde de bois associée à la cabane effondrée.	ouest	06/15/2021
AU-A55-206	H6	Sondage H6-007, arrêté sur une grosse racine à 10cm.	sud	06/15/2021
AU-A55-207	H6	Sondage H6-010. Humus sur 3cm, lot 2 est un limon brun compact avec particules de briques sur 25cm. Lot 3 est un sable limoneux brun orangé avec cailloux arrondis (15%) compact. Les autres sont pareil mais sans les particules de briques.	est	06/15/2021
AU-A55-208	H6	Sondage H6-016. 5cm d'humus, 5cm de limon brun compact, 20cm de sable orangé oxydé avec cailloux mais plus brunâtre de ce côté (versus la bande au sud) (pourrait être un labour) et au fond apparence d'un début de podzol.	ouest	06/15/2021
AU-A55-209	P6	Sondage P6-152, exclu par grosse racine à 10 cm.	sud	06/16/2021
AU-A55-210	P6	Sondage P6-153. Limon argileux brun rosé sous humus jusqu'à 50 cm.	sud	06/16/2021
AU-A55-211	P6	Sondage P6-181, exclu par grosses racines à 20 cm.	ouest	06/16/2021
AU-A55-212	P6	Sondage P6-184, exclu par gigantesque racine à 5 cm.	ouest	06/16/2021
AU-A55-213	P6	Piège fabriqué avec un sceau en plastique carré.	nord	06/16/2021
AU-A55-214	P6	Environnement, forest de conifère peu dense.	est	06/16/2021
AU-A55-215	P6	Tissu et métal.	sud	06/16/2021
AU-A55-216	P6	Tuyau de plastique avec embouchure.	est	06/16/2021
AU-A55-217	P6	Sondage P6-219, exclu à cause d'une grosse pierre à 20 cm.	nord	06/16/2021
AU-A55-218	P6	Sondage P6-222, podzol avec fond induré à 40 cm.	nord	06/16/2021
AU-A55-219	P6	Sondage P6-227, exclu par grosse roche à 20 cm.	ouest	06/16/2021
AU-A55-220	P6	Béton, pièces métalliques, tôles, briques. Ressemble à un four. 2m x 5m, débris métalliques variés dans les 3 m autour de la structure.	nord	06/16/2021
AU-A55-221	P6	Sondage P6-242, exclu par grosse roche à 20 cm.	nord	06/16/2021
AU-A55-222	P6	Amas de déchets 10 x 8m. Pots Masson, contenants métalliques, plats de service en céramique, un vélo, bouteilles de gin, morceaux de clôture, bottes, céramiques variées.	sud	06/16/2021
AU-A55-223	H5	Verres, métal, plastique.	est	06/16/2021
AU-A55-224	H5	Environnement, poteau électrique au bord du champs.	sud	06/16/2021
AU-A55-225	H5	Zone exclue, fossé à l'extrémité ouest du champs.	sud-ouest	06/16/2021
AU-A55-226	P7	Environnement, clairière avec ligne électrique.	sud	06/17/2021
AU-A55-227	P7	Sondage P7-023. Déblai d'argile compacte et humide au dessus de l'humus.	ouest	06/17/2021

AU-A55-228	P7	Environnement, forest mixte peu dense.	nord	06/17/2021
AU-A55-229	P7	Deux rouleaux de broche pour clôture.	nord	06/17/2021
AU-A55-230	P7	Traces de gros pneus, bulldozer et couche d'argile bleue épaisse en surface par dessus l'humus. Associé au chemin de motoneige.	sud	06/17/2021
AU-A55-231	P7	Sondage P7-086. Sable éluvié sous hummus (10-30 cm irrégulier).	est	06/17/2021
AU-A55-232	P7	Sondage P7-176, exclu par grosses racines à 10 cm.	est	06/17/2021
AU-A55-233	P8	Sondage P8-007, exclu par grosse roche à 20 cm.	ouest	06/18/2021
AU-A55-234	P8	Le pit test P8-020.	ouest	06/18/2021
AU-A55-235	P8	Environnement, plaine herbeuse avec touffes d'arbres feuillus. Track de motoneige traverse la zone sur la longueur.	sud	06/18/2021
AU-A55-236	H7	Environnement, champs de quenouilles.	nord	06/18/2021
AU-A55-237	H7	Sondage H7-020. Humus de 12cm et sable orangé vierge sur les 38cm restant.	nord	06/18/2021
AU-A55-238	H7	Sondage H7-022. Classic de la zone (parfois avec de l'argile grise pâle)	nord	06/18/2021
AU-A55-239	H7	Le bord de la zone est exclue à cause du fossé et de la ligne électrique souterraines orientée est-ouest.	sud	06/18/2021
AU-A55-240	H8	Sondage H8-028, différent car en dessous de l'humus de 10cm (lot1), cest du sable limoneux brunâtre moyennement compact avec des roches granitiques arrondies sur 40cm.	sud	06/18/2021
AU-A55-241	H8	Idem au sondage H8-028.	sud	06/18/2021
AU-A55-242	H8	Le pit test H8-038, arrêté à 50cm sur une banderole jaune "danger".	ouest	06/18/2021
AU-A55-243	H8	Fil Hydro-Québec souterrain.	sud	06/18/2021
AU-A55-244	H5	Zone exclue pour les sondages positionnés dans le chemin.	nord	06/09/2021
AU-A55-245	H5	Sondage H5-034. Limon en surface sur 25cm (comme pit test) mais limon brun plus foncé en dessous sur 20cm (le sondage fini à 45cm avec une grosse roche granitique arrondies au fond). Verre plat trouvé dans le lot 2, particules de briques et charbon (<1%)	ouest	06/09/2021
AU-A55-246	H5	Sondage H5-100. Une fiche a été créée.	ouest	06/10/2021
AU-A55-247	H5	Zone exclue, stationnement en asphalte.	nord	06/11/2021

AU-A55-248	H5	Sondage H5-114. Humus 3cm, lot 2 est le limon brun moins compact granulaire (oxygéné) 18cm. Lot 3 est un limon sableux brun moyennement compact sur 10cm. Lot 4 est un sable brun orangé légèrement limoneux et friable avec bcp de pierres granitiques arrondies (20%).	est	06/11/2021
AU-A55-249	H5	Sondage H5-116, exclu sur grosse pierre à 30cm.	est	06/11/2021
AU-A55-250	H5	Blocs de béton et pierres de champs.	sud	06/11/2021
AU-A55-251	H5	Environnement, coin non cultivé, avec les blocs de béton et pierres à l'extrémité.	est	06/11/2021
AU-A55-252	H5	Sondage H5-137, exclu sur grosse pierre à 10cm.	nord	06/11/2021
AU-A55-253	H5	Zone exclue, entrée pour le champs très compacte.	sud	06/11/2021
AU-A55-254	H5	Sondage H5-148, exclu par roche sous l'humus.	ouest	06/11/2021
AU-A55-255	H5	Environnement de la partie est de H5. (section nord-ouest).	sud	06/11/2021
AU-A55-256	H5	Sondage exclu à cause du bloc de béton et les pierres de champs.	est	06/11/2021
AU-A55-257	H5	Sondage H5-187, arrêté par pierre granitique angulaire à 20 cm.	sud	06/11/2021
AU-A55-258	H5	Sondage H5-192, arrêté par pierres à 20 cm.	sud	06/11/2021
AU-A55-259	H5	Sondage H5-193. Humus sur 15cm puis 10cm de sable orangé, sable gris pâle sur 5cm, et sable beige sur les 20cm restant. Des pierres granitiques et de schiste.	sud	06/11/2021
AU-A55-260	H5	Le pit test H5-181.	sud	06/11/2021
AU-A55-261	H5	Zone exclue, fossé.	nord	06/12/2021
AU-A55-262	H5	Zone exclue, fossé à l'ouest.	sud	06/12/2021
AU-A55-263	H5	Zone exclue, fossé à l'ouest, vue du sud.	nord	06/12/2021
AU-A55-264	H5	Environnement de H5, coin nord-est.	est	06/12/2021
AU-A55-265	H5	Le pit test H5-216.	est	06/12/2021
AU-A55-266	H5	Sondage H5-224. Asphalte dans le lot 2, à l'horizontale.	est	06/12/2021
AU-A55-267	H5	Zone exclue, fossé.	nord	06/12/2021
AU-A55-268	H5	Sondage H5-233. Asphalte possiblement en place.	sud	06/12/2021
AU-A55-269	H5	Sondage H5-237. Massif de béton à 30cm de profondeur, descend vers le nord. Des fragments de béton se trouve dans le lot au dessus, à 20cm au moins, gros remaniement.	sud	06/12/2021
AU-A55-270	H5	Sondage H5-248, arrêté par pierres à 25 cm.	nord	06/12/2021
AU-A55-271	H5	Bloc de béton avec une bonne pente vers le sud, pas en place, 60cm d'épaisseur.	sud	06/12/2021
AU-A55-272	H5	Barrage en pierre non lié.	est	06/12/2021
AU-A55-273	H5	Zone exclue, fossé (sur la droite de la photo).	nord	06/12/2021

AU-A55-274	H5	Sondage H5-240. Massif de béton à 45cm de profond. Bcp d'artéfacts et fragments de béton, tous plus haut dans le lot 2, donc lot supérieur remanié.	est	06/12/2021
AU-A55-275	H5	Le pit test H5-001.	sud	06/12/2021
AU-A55-276	P7	Zone de déchets de toutes sortes.	ouest	06/22/2021
AU-A55-277	P7	Zone de déchets de toutes sortes.	ouest	06/22/2021
AU-A55-278	P7	Le pit test P7-054.	ouest	06/22/2021
AU-A55-279	P7	Le pit test P7-165.	nord	06/22/2021
AU-A55-280	H7	Le pit test H7-025.	nord	06/22/2021
AU-A55-281	H7	Environnement, plaine herbacée.	nord	06/21/2021
AU-A55-282	H6	Le pit test H6-019.	nord	06/22/2021
AU-A55-283	H6	Environnement, champs et petite forest.	nord	06/22/2021
AU-A55-284	P6	Le pit test P6-103.	nord	06/22/2021
AU-A55-285	P6	Le pit test P6-149.	est	06/22/2021
AU-A55-286	P6	Le pit test P6-224.	est	06/22/2021
AU-A55-287	P1	Environnement, forest le long de la route.	sud	06/22/2021
AU-A55-288	H5	Environnement, champs en culture (soja).	sud	06/22/2021
AU-A55-289	H3	Vestige maçonné hors zone, embrasure.	nord	06/22/2021
AU-A55-290	H3	Vestige maçonné hors zone, clou dans le béton.	NA	06/22/2021
AU-A55-291	H2	Environnement, champs avec herbes courtes.	est	06/22/2021
AU-A55-292	H1	Environnement, herbes courtes et grand panneau de direction.	sud	06/22/2021
AU-A55-293	H8	Le pit test H8-037, paroi est.	est	06/23/2021
AU-A55-294	H8	Le pit test H8-037, paroi ouest.	ouest	06/23/2021
AU-A55-295	H8	Le pit test H8-041.	sud	06/23/2021
AU-A55-296	H8	Le pit test H8-042.	sud	06/23/2021
AU-A55-297	H8	Le pit test H8-043.	ouest	06/23/2021
AU-A55-298	H8	Le pit test H8-043 en plan.	plan	06/23/2021
AU-A55-299	H8	Le pit test H8-044.	nord	06/23/2021
AU-A55-300	H8	Le pit test H8-045.	ouest	06/23/2021
AU-A55-301	H8	Le pit test H8-045 en plan.	plan	06/23/2021
AU-A55-302	H8	Sondage H8-046.	nord	06/23/2021
AU-A55-303	H8	Environnement, champs de soja récemment récolté.	Sud	10/30/2021
AU-A55-304	H8	Tranchées du site CbFc-5, sous-opération 2A.	ouest	10/30/2021
AU-A55-305	H8	Sous-opération 2B à l'avant et 2A à l'arrière.	nord	10/30/2021
AU-A55-306	H8	Sous-opération 2A (section nord).	ouest	10/30/2021
AU-A55-307	H8	Sous-opération 2A (section centrale).	sud	10/30/2021
AU-A55-308	H8	Sous-opération 2A (section nord).	est	10/30/2021
AU-A55-309	H8	Sous-opération 2A (section sud).	ouest	10/30/2021
AU-A55-310	H8	Sous-opération 2A (section sud).	est	10/30/2021
AU-A55-311	H8	Sous-opération 2B.	ouest	10/30/2021

AU-A55-312	H8	Sous-opération 2B.	nord	10/30/2021
AU-A55-313	H8	Sous-opération 2C.	ouest	10/30/2021
AU-A55-314	H8	Sous-opération 2C.	est	10/30/2021
AU-A55-315	H8	Vue de l'ensemble des sous-opérations (2C au bas, 2B au centre et 2A au fond).	nord	10/30/2021
AU-A55-316	P4	Environnement, bord de rivière.	nord	10/31/2021
AU-A55-317	P4	Environnement, zone humide.	nord	10/31/2021

ANNEXE 3. MOSAÏQUE DES PHOTOGRAPHIES



AU-A55-317



AU-A55-001



AU-A55-002



AU-A55-003



AU-A55-004



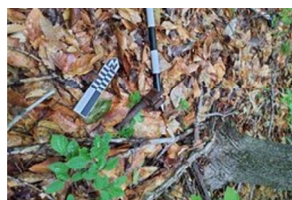
AU-A55-005



AU-A55-006



AU-A55-007



AU-A55-008



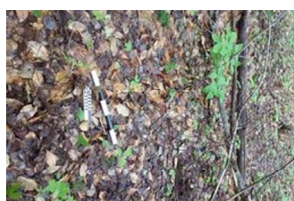
AU-A55-009



AU-A55-010



AU-A55-011



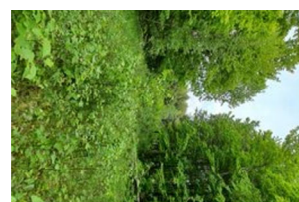
AU-A55-012



AU-A55-013



AU-A55-014



AU-A55-015



AU-A55-016



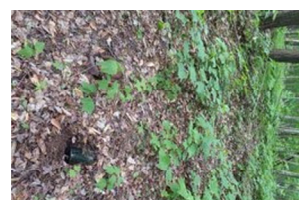
AU-A55-017



AU-A55-018



AU-A55-019



AU-A55-020



AU-A55-021



AU-A55-022



AU-A55-023



AU-A55-024



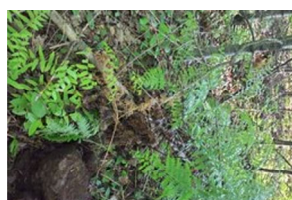
AU-A55-025



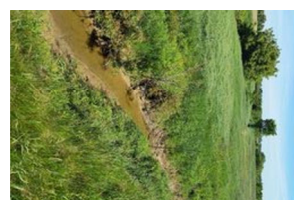
AU-A55-026



AU-A55-027



AU-A55-028



AU-A55-029



AU-A55-030



AU-A55-031



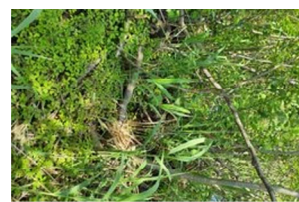
AU-A55-032



AU-A55-033



AU-A55-034



AU-A55-035



AU-A55-036



AU-A55-037



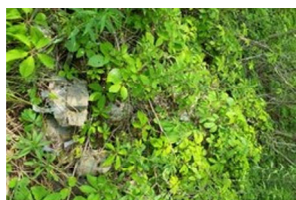
AU-A55-038



AU-A55-039



AU-A55-040



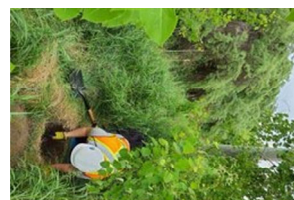
AU-A55-041



AU-A55-042



AU-A55-043



AU-A55-044



AU-A55-045



AU-A55-046



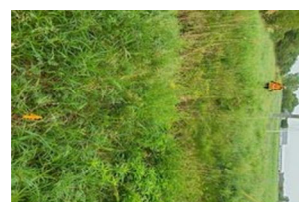
AU-A55-047



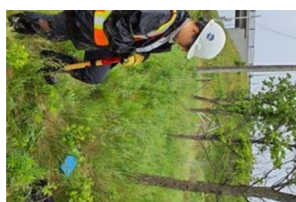
AU-A55-048



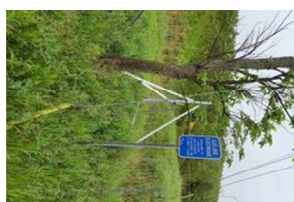
AU-A55-049



AU-A55-050



AU-A55-051



AU-A55-052



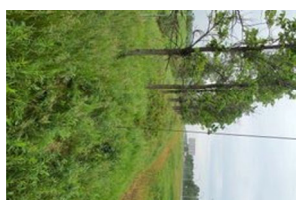
AU-A55-053



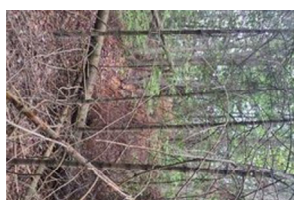
AU-A55-054



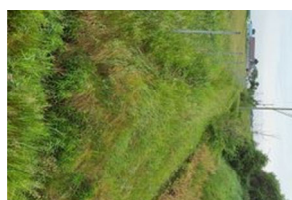
AU-A55-055



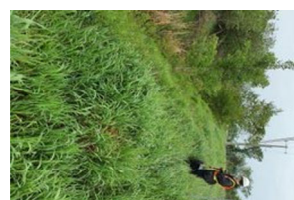
AU-A55-056



AU-A55-057



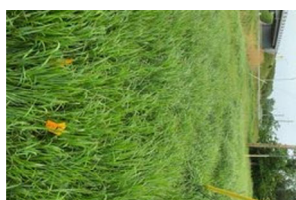
AU-A55-058



AU-A55-059



AU-A55-060



AU-A55-061



AU-A55-062



AU-A55-063



AU-A55-064



AU-A55-065



AU-A55-066



AU-A55-067



AU-A55-068



AU-A55-069



AU-A55-070



AU-A55-071



AU-A55-072



AU-A55-073



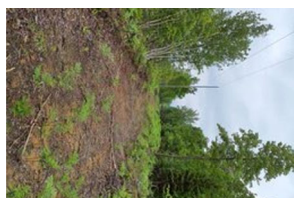
AU-A55-074



AU-A55-075



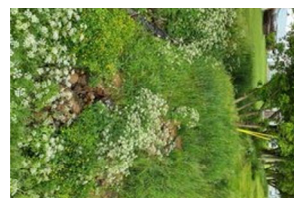
AU-A55-076



AU-A55-077



AU-A55-078



AU-A55-079



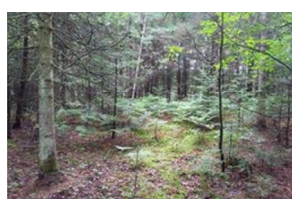
AU-A55-080



AU-A55-081



AU-A55-082



AU-A55-083



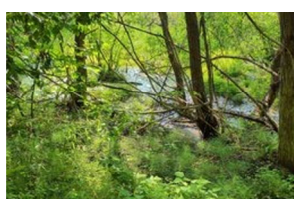
AU-A55-084



AU-A55-085



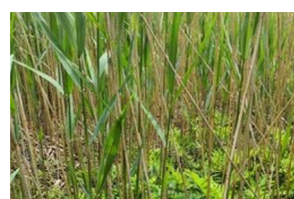
AU-A55-086



AU-A55-087



AU-A55-088



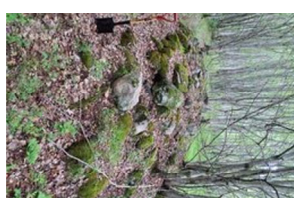
AU-A55-089



AU-A55-090



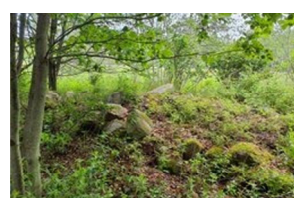
AU-A55-091



AU-A55-092



AU-A55-093



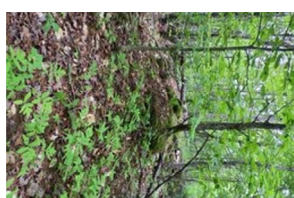
AU-A55-094



AU-A55-095



AU-A55-096



AU-A55-097



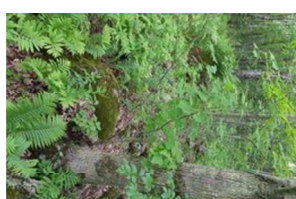
AU-A55-098



AU-A55-099



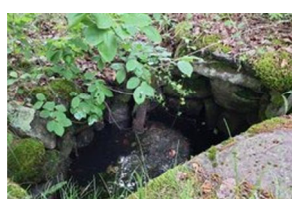
AU-A55-100



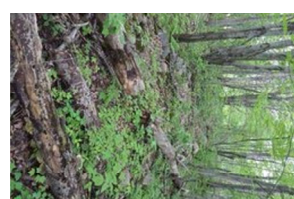
AU-A55-101



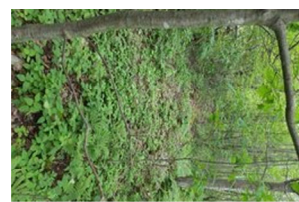
AU-A55-102



AU-A55-103



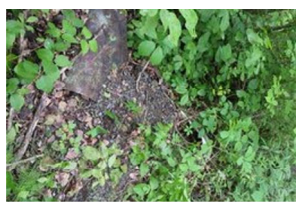
AU-A55-104



AU-A55-105



AU-A55-106



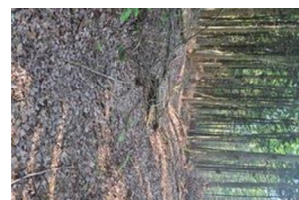
AU-A55-107



AU-A55-108



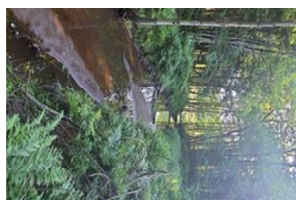
AU-A55-109



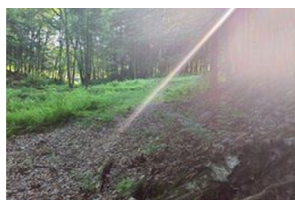
AU-A55-110



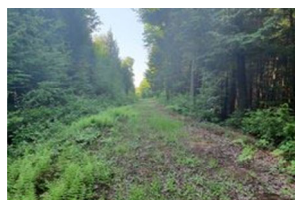
AU-A55-111



AU-A55-112



AU-A55-113



AU-A55-114



AU-A55-115



AU-A55-116



AU-A55-117



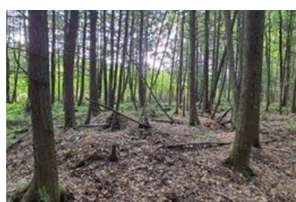
AU-A55-118



AU-A55-119



AU-A55-120



AU-A55-121



AU-A55-122



AU-A55-123



AU-A55-124



AU-A55-125



AU-A55-126



AU-A55-127



AU-A55-128



AU-A55-129



AU-A55-130



AU-A55-131



AU-A55-132



AU-A55-133



AU-A55-134



AU-A55-135



AU-A55-136



AU-A55-137



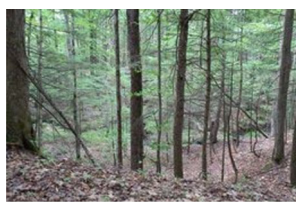
AU-A55-138



AU-A55-139



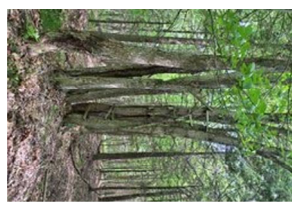
AU-A55-140



AU-A55-141



AU-A55-142



AU-A55-143



AU-A55-144



AU-A55-145



AU-A55-146



AU-A55-147



AU-A55-148



AU-A55-149



AU-A55-150



AU-A55-151



AU-A55-152



AU-A55-153



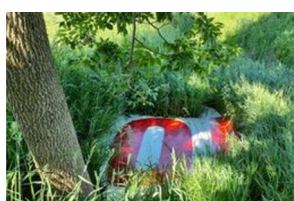
AU-A55-154



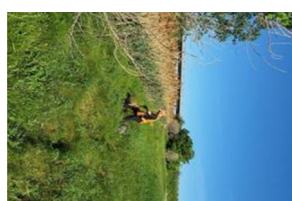
AU-A55-155



AU-A55-156



AU-A55-157



AU-A55-158



AU-A55-159



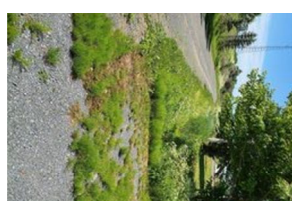
AU-A55-160



AU-A55-161



AU-A55-162



AU-A55-163



AU-A55-164



AU-A55-165



AU-A55-166



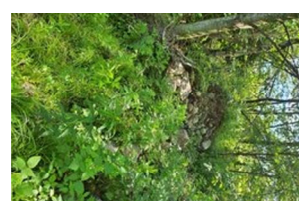
AU-A55-167



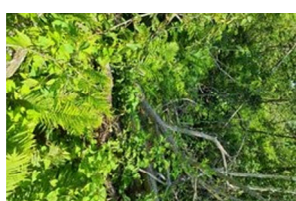
AU-A55-168



AU-A55-169



AU-A55-170



AU-A55-171



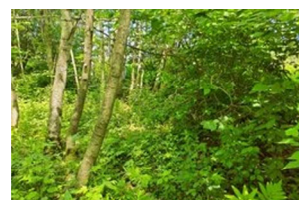
AU-A55-172



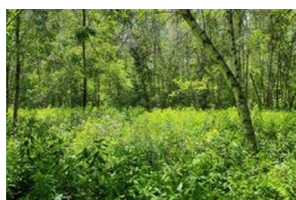
AU-A55-173



AU-A55-174



AU-A55-175



AU-A55-176



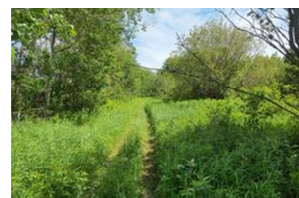
AU-A55-177



AU-A55-178



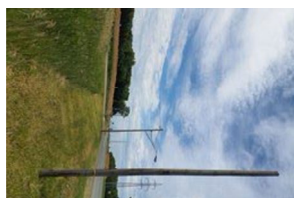
AU-A55-179



AU-A55-180



AU-A55-181



AU-A55-182



AU-A55-183



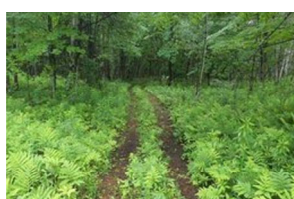
AU-A55-184



AU-A55-185



AU-A55-186



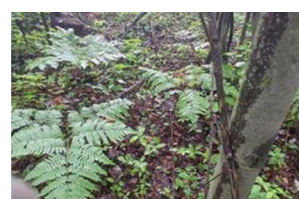
AU-A55-187



AU-A55-188



AU-A55-189



AU-A55-190



AU-A55-191



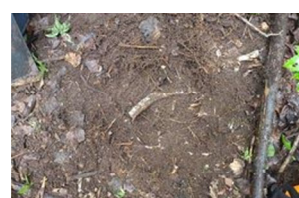
AU-A55-192



AU-A55-193



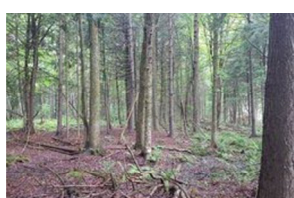
AU-A55-194



AU-A55-195



AU-A55-196



AU-A55-197



AU-A55-198



AU-A55-199



AU-A55-200



AU-A55-201



AU-A55-202



AU-A55-203



AU-A55-204



AU-A55-205



AU-A55-206



AU-A55-207



AU-A55-208



AU-A55-209



AU-A55-210



AU-A55-211



AU-A55-212



AU-A55-213



AU-A55-214



AU-A55-215



AU-A55-216



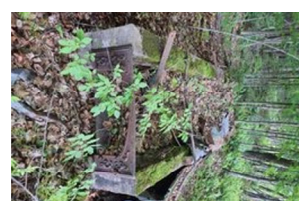
AU-A55-217



AU-A55-218



AU-A55-219



AU-A55-220



AU-A55-221



AU-A55-222



AU-A55-223



AU-A55-224



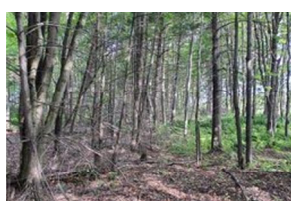
AU-A55-225



AU-A55-226



AU-A55-227



AU-A55-228



AU-A55-229



AU-A55-230



AU-A55-231



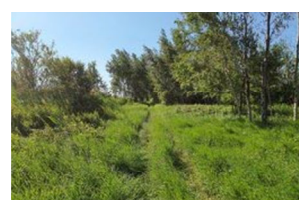
AU-A55-232



AU-A55-233



AU-A55-234



AU-A55-235



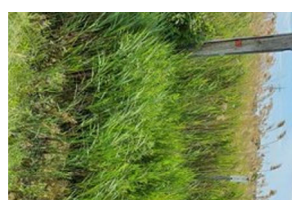
AU-A55-236



AU-A55-237



AU-A55-238



AU-A55-239



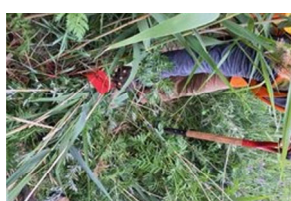
AU-A55-240



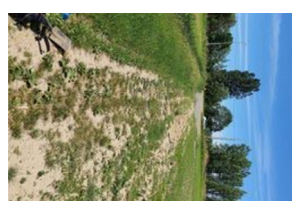
AU-A55-241



AU-A55-242



AU-A55-243



AU-A55-244



AU-A55-280



AU-A55-281



AU-A55-282



AU-A55-283



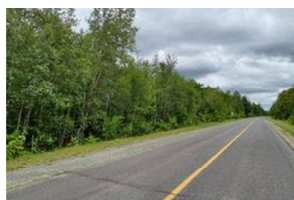
AU-A55-284



AU-A55-285



AU-A55-286



AU-A55-287



AU-A55-288



AU-A55-289



AU-A55-290



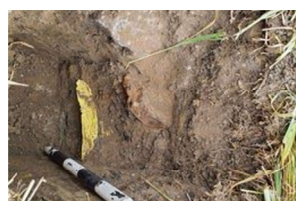
AU-A55-291



AU-A55-292



AU-A55-293



AU-A55-294



AU-A55-295



AU-A55-296



AU-A55-297



AU-A55-298



AU-A55-299



AU-A55-300



AU-A55-301



AU-A55-302



AU-A55-303



AU-A55-304



AU-A55-305



AU-A55-306



AU-A55-307



AU-A55-308



AU-A55-309



AU-A55-310



AU-A55-311



AU-A55-312



AU-A55-313



AU-A55-314



AU-A55-315



AU-A55-316

ANNEXE 4. DEVIS MTQ : LOCALISATION DU PROJET ET SECTEURS D'INTERVENTION

Tableau 1 : Description des zones

Zone	Superficie à inventorier	Arkéos 2012m	Archéotec 2013	Toponyme actuel	Toponyme ancien	Description du potentiel
Zone d'étude	S.O					1 km de rayon autour de la zone d'intervention archéologique projetée.
MTQ-H1	1 834,8			Rang des sapins		Route apparaissant sur la carte topographique de 1924. Présence de bâtiments du XIX ^e siècle identifiée par Archéotec sur cet axe.
MTQ-H2	12 600,7			10 ^e rang		Route apparaissant sur la carte topographique de 1924. Présence de bâtiments du XIX ^e siècle identifiée par Archéotec sur cet axe.
MTQ-H3	4 449,4			9 ^e rang		Route apparaissant sur la carte topographique de 1924. Présence de bâtiments du XIX ^e siècle identifiée par Archéotec sur cet axe.
MTQ-H4	21 685,8			Rue Hébert/8 ^e rang		Route apparaissant sur la carte topographique de 1924. Présence de bâtiments du XIX ^e siècle identifiée par Archéotec sur cet axe.
MTQ-H5	86 409,9	H-7		Rue Houde	Chemin public (1806), Cote de Brulé (Bouchette 1815), Cote de Brule (Bouchette 1831)	Chemin mentionné pour la première fois en 1806 et le plan de 1815. Absent du plan de James Murray de 1763.
MTQ-H6	24 322,6	H-6		Chemin Prince	Chemin de St Charles (1806), Cote de St Charles (Bouchette 1815 et 1831), St-Charles (1852)	Chemin mentionné pour la première fois en 1806 et le plan de 1815. Absent du plan de James Murray de 1763.
MTQ-H7	8 835,2	H-5		Chemin Forest	Chemin de Beauséjour (1806), Cote de Beau Sejour (Bouchette 1815 et 1831), Chemin de Beauséjour (1852)	Chemin mentionné pour la première fois en 1806 et le plan de 1815. Absent du plan de James Murray de 1763.
MTQ-H8	8 456	H-4		Chemin Thibodeau	Chemin de Vide Poche (1806), Cote de Vuide-Poche (Bouchette 1815), Cote de Vuid Poch (Bouchette 1831), Vuide poche (1852)	Présence d'un site connu (CbFc-5/CbFc-d) datant du XIX ^e siècle. Chemin mentionné pour la première fois en 1806 et le plan de 1815. Absent du plan de James Murray de 1763.
Total		168 594,3				Une superficie de 11 879,75 m ² chevauche les zones à potentiel paléohistorique

*Les superficies indiquées au présent tableau sont théoriques et doivent être validées sur le terrain.

Zone	Superficie à inventorier	Arkéos 2012m	Archéotec 2013	Toponyme actuel	Toponyme ancien	Description du potentiel
MTQ-P8	13 017,2					Série de cordons littoraux de secteurs surélevés entrecoupés de dépressions en milieux naturellement humides mis en place quand les eaux de la mer de Champlain avaient une altitude inférieure à 34 à 37 mètres.
Total		168 594,3				Une superficie de 11 879,75 m² chevauche les zones à potentiel historique

- Arkéos (2011). *Reconstruction de lignes à 230 kV entre les postes de la Nicolet, de Bécancour et de Gentilly-2 : étude de potentiel archéologique*. Hydro-Québec, Montréal, 90 pages.
- Arkéos (2012m). *Reconstruction de lignes à 230 kV entre les postes de la Nicolet, de Bécancour et Gentilly-2. Inventaire archéologique*. Hydro-Québec, rapport inédit, 52 pages.
- Archéotec (2013). *MRC de Nicolet-Yamaska. Étude de potentiel archéologique*. MRC de Nicolet-Yamaska, rapport inédit, 319 pages.

